LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

33 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 20 NOVEMBRE 1964 — PRIX 10c

Le poste CBWFT bénéficiera davantage de la tour à Starbuck

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Le poste de télévision française CBWFT du Manitoba retirera plus d'avantages de la nouvelle tour de Starbuck, comparativement, que ne le fera le poste CBWT. Cette conclusion découle des réponses que M. James Finlay a bien voulu fournir aux questions que lui posaient les rédacteurs de notre journal, lors d'une interview exclusive, lundi.

Vingt fois plus fort

Cette semaine, en effet, on commence l'échange des canaux 6 (français) et 3 (anglais) destiné à améliorer sensiblement le rendement des deux postes de télédiffusion de l'Etat. Mais tandis que la puissance de CBWT passera de 58,000 watts à 100,000, celle de CBWFT passera de 2,870 watts à 58,000; dans un cas, rayonnement deux fois plus fort, dans l'autre, vingt fois.

M. Finlay, directeur de la CBC pour la région des Prairies, rayonnait lui-même en parlant de cet immense pas en avant des services anglais et français de la télévision, progrès qui couronne une dizaine d'années d'expériences et de délibérations. En même temps sa franchise a fait saisir par ses interlocuteurs, plus profondément que dans le passé, à quel point la population de langue française est favorisée par la Radiodiffusion canadienne au Manitoba. Parce que le budget régional n'est pas divisé par secteurs linguistiques, on ne peut pas citer les chiffres, en dollars, des déboursés pour l'installation et l'opération du poste CBWFT, mais on peut instituer des comparaisons bouleversantes. On estime, par exemple, que l'auditeur franco-manitobain moyen coûte de 10 à 25 fois plus cher au service de la télévision que l'auditeur anglophone.

Les déménagements

Mais avant d'aborder cette question concrète, M. Finlay a expliqué, avec une fierté évidente, les changements en cours. Comme on le sait, Radio-Canada diffusait depuis dix ans moyennant une tour de 196 pieds de hauteur sur son édifice de Winnipeg, à l'angle des avenues Portage et Spence. Cette semaine on commence la télédiffusion à partir d'une nouvelle tour, érigée près du chemin numéro 2, à proximité de Starbuck, à 19 milles en ligne droite de l'édifice de Winnipeg. Un transmetteur tout neuf, totalement automatisé, y a été installé, qui alimentera le Canal 6, maintenant alloué au poste CBWT. La nouvelle tour, haute de 1,060 pieds, permettra à ce poste d'atteindre presque toute la partie sud de la province. En même temps, la réception excessivement forte des appareils à proximité de l'édifice de Winnipeg sera normalisée.

Le poste CBWFT connaîtra une période de transition, car on lui allouera en même temps le Canal 3 et l'ancien transmetteur du poste CBWT, à 58,000 watts. Il se peut qu'avec un surcroît de travail supplémentaire il n'y ait pas d'interruption du programme régulier du poste français, mais une journée de silence peut s'imposer pendant que l'on déménage ce deuxième transmetteur à Starbuck. Ce serait un peu comme une horloge qui arrête son tic tac. Le silence, parfois, fait apprécier davantage l'activité habituelle.

Une fois les deux transmetteurs rendus à Starbuck, on enlèvera sur l'édifice métropolitain le poteau de 90 pieds qui porte les antennes (oreilles), laissant cependant intacte la partie inférieure où les appareils servent à envoyer le signal aux transmetteurs de Starbuck, et à capter les émissions de l'unité mobile de la Société. Ce restant de tour, en forme de piédestal, pourrait aussi servir un jour comme base magnifique d'une statue!

Crayon à la main

M. Finlay s'intéresse au mystère de la transmission électronique depuis sa plus tendre enfance, ayant fabriqué un récepteur de signaux, avec son frère, à l'âge de sept ans. Cet exploit strictement défendu en temps de guerre (1917) préparait l'expérience émouvante, deux ans plus tard, alors qu'il captait avec un autre récepteur une voix humaine, celle du directeur de la circulation portuaire, dans l'estuaire de la rivière Mersey, dans le Derbyshire. Cinq ans plus tard il écoutait les émissions radiophoniques de la B.B.C. à Londres, dont un programme de M. Stefan, professeur de français. Cet intérêt ne cessa de grandir et, par conséquent, quand on demande à M. Finlay le "pourquoi" de la nouvelle tour à Starbuck, il devient instituteur enthousiaste, crayon à la main.

Sa réponse se divise en deux parties, la première ayant trait à la canalisation des ondes de la télévision, la deuxième, aux avantages du site à Starbuck.

Les ondes indisciplinées

En somme, les ondes porteuses de son sont infiniment plus disciplinées que ne le sont celles qui portent les images. Ainsi, sur l'éventail des bandes radiophoniques, allant de 550 à 1,650 kilocycles, un poste à la bande 990.0 ne divague pas au-delà de 3 cycles dans chaque sens, ne dépassant pas les 989.7, ni les 990.3. Mais les ondes à images, échappant à la gravitation, se dispersent tellement que de 550 Kc à 1,650 Kc on ne peut loger que 12 transmetteurs. Et, à cause de cette activité ondulaire si diffuse, un poste au Canal 3 à tel endroit peut interférer avec un autre poste au même canal à un endroit assez éloigné.

L'augmentation de puissance sur le Canal 6 amplifiera le rayonnement du poste CBWT au-delà de toute interférence, tandis qu'en s'engageant sur le Canal 3, à une hauteur plus marquée, CBWFT desservira un plus grand nombre de Franco-manitobains, sans que l'interférence de postes américains sur le même canal puisse déranger les auditeurs dans les limites de son rayonnement effectif. Il est à remarquer sur ce point que le "nouveau" poste CBWT aurait pu atteindre une efficacité satisfaisante avec une tour de moins de 1,000 pieds, et que cette hauteur ajoutera surtout au rayonnement de CBWFT.

Pourquoi à Starbuck?

Pour choisir le nouveau site, il fallait procéder par élimination. Et d'abord la hauteur de la tour, requise pour assurer une diffusion plus étendue sans interférence et aussi sans augmenter le nombre de personnes dont les appareils seraient surchargés par la proximité du transmetteur. Cette hauteur éliminait Winnipeg comme site, car le département du transport ne pouvait pas permettre une tour de 1,000 pieds avoisinant un aéroport très achalandé. Et quand on dit "avoisinant", aujourd'hui, il faut tenir compte de l'espace aérien dont un grand avion a besoin pendant la dernière étape de son envolée. C'est un espace triangulaire dont l'entrée, large de 30 milles, peut se trouver aussi loin que Kenora, la pointe étant à Winnipeg. Le réacté entre dans cette phase, comme dans un entonnoir, coupant la force motrice de plus en plus et ayant environ 15 milles de jeu au nord ou au sud, au commencement, pour arriver enfin avec une précision incroyable sur la piste. En même temps, si les routes d'atterrissage dictaient l'éloignement de la tour par rapport à la ville, au moins sur l'axe est-ouest, il fallait ne pas trop s'en éloigner, car le but d'une tour est de donner le meilleur service possible au plus grand nombre possible d'auditeurs. On estime ce service, non pas en termes de milles carrés, mais en termes de population atteinte. Aussi tient-on à un site facile d'accès par les techniciens.

Enfin, le choix s'est réduit à deux endroits, Argyle, à 25 milles au nord-ouest de Winnipeg, sur un chemin secondaire, et Starbuck, à 20 milles au sud-ouest, sur le grand chemin numéro 2. Ce deuxième endroit offrait des avantages décisifs, accessibilité, rayonnement atteignant une population plus dense et, enfin, une élévation naturelle plus prononcée qu'à Argyle. On n'a qu'à regarder la carte pour saisir que ce site est plus avantageux par rapport à la population française.

Malgré ce choix judicieux, le directeur régional ne se risque pas en prophéties précises sur le rendement de la nouvelle tour. Au minimum, le poste CBWFT sur le Canal 3 aura autant d'efficacité qu'en avait auparavant le poste CBWT. On peut s'attendre à une amélioration prononcée, surtout vers le sud et l'ouest. Dans des endroits, cela donnerait une réception française pour la première fois. Ailleurs, ce serait au revoir à la "neige". On ne cesse de recommander des antennes sur les toits, qu'il faudrait diriger avec plus de soin dans certains cas. Il semble bien que même des centres francophones au sud de la frontière capteront les émissions françaises à l'avenir. La proportion de la population française qui pourrait bénéficier de ce service augmentera immensément.

Pour apprécier davantage ce progrès, il suffit de poser la question des finances. La construction et l'alimentation d'un poste de télévision est une entreprise qui coûte des sommes fabuleuses. M. Finlay se souvient, par exemple, que dans les premières années de l'extension de la télévision dans l'Ouest, aucune entreprise commerciale n'aurait osé lancer un poste dans la ville d'Edmonton. L'absence du réseau micro-ondulaire et de kinescopes aurait imposer une programmation exclusivement locale, à des prix fantastiques. Or, encore aujourd'hui un grand nombre de services fournis par Radio-Canada ne se justifient pas sur une base commerciale dans l'Ouest, car une population trop mince occupe cette superficie si étendue. Même un service gouvernemental ne dispose pas d'argent sans limite, et il doit faire profiter chaque dollar de revenu au plus grand nombre de citoyens. Tout cela est vrai pour la population en général, et infiniment plus vrai pour la population de langue française.

Politique de prudence

Par exemple, au sujet de la programmation locale à Winnipeg, qui préoccupe à juste titre l'élément français, il ne faut pas oublier que la Société est encore installée dans un édifice d'occasion, qu'elle ne possède pas encore un studio de première classe pour les programmes télévisés, que les émissions locales se préparent dans une ancienne église, dans un garage n'ayant pas plus de 16 pieds de hauteur et dans le sous-sol de l'Auditorium. Les spectacles, tels que ballet, opéra, symphonie exigent davantage. Cette politique de prudence, cependant, se révèle souvent préférable. Par exemple, si on avait construit à neuf dès les origines, on n'aurait pas fait le saut actuel à une tour de 1,000 pieds, car il aurait fallu abandonner un équipement encore trop utile.

Au sujet du poste CBWFT, le directeur régional estime que la population aurait pu, avec un effort gigantesque, se doter d'un local, d'un transmetteur ($50,000), d'une tour, mais que l'alimentation d'un tel poste privé serait un fardeau insupportable. A l'heure actuelle, en plus de l'équipement et des bureaux à Winnipeg, le service français de la télévision requiert deux machines à enregistrer à Montréal ($150,000) et deux autres machines semblables, à temps partiel, à Winnipeg. Il y a habituellement près de $75,000 de rubans immobilisés à cette fin. Le coût d'une heure de programmes s'élèverait jusqu'à $480. Mais de plus, la Société n'est pas simplement un amas de machines, elle doit employer un personnel de haute compétence, car elle se définit: des hommes au service de la population.

Il est notoire que la population française manifeste moins que l'autre son appréciation de ce service. Mais le nombre relativement moindre de commentaires s'explique facilement. En effet, un haut pourcentage de la programmation en anglais est d'origine américaine et britannique, quelque peut étranger au milieu social des auditeurs canadiens. L'auditoire français, pour sa part, est desservi principalement par Montréal (et Paris), ce qui assure une certaine harmonie et homogénéité de mentalité entre les producteurs et les auditeurs. Et M. Finlay d'ajouter: Franchement, le service français est en général de plus haute qualité que l'autre.

M. Finlay était accompagné de M. Maxime Desaulniers, coordonnateur des programmes français dans les Prairies.

Il est à espérer qu'en cette occasion la population française brisera son mutisme pour féliciter, par la plume, Radio-Canada.

M. James Finlay

M. Maxime Desaulniers



L'église Ste-Marie Majeure, l'une des quatre basiliques majeures de Rome, sanctuaire où l'on garde le bois de la crèche du Sauveur, accueillera les pères du Concile pour la cérémonie de clôture de la troisième session, le samedi 21 novembre. On s'attend à ce que le pape proclame au moins le décret sur l'oecuménisme, quoique des votes cette semaine peuvent aussi permettre la promulgation du décret sur la nature de l'Eglise, dont le fameux principe de collégialité épiscopale. Revenant dans leurs diocèses, les évêques continueront de travailler les textes d'une dizaine d'autres schémas, sur les prêtres, sur les religieux, sur l'apostolat laïc, sur les missions et surtout sur l'Eglise et le monde moderne. Le Saint-Père partira le 2 décembre à destination de Bombay, afin d'y participer au congrès eucharistique international. Plusieurs évêques en feront autant. Son Exc. Mgr M. Baudoux regagnera St-Boniface après avoir présidé des ordinations à Washington, les 27 et 28 novembre. On s'attend au retour immédiat de Mgr G. B. Flahiff. (Voir articles sur le Concile en 6e page.)



Lors de la distribution des diplômes et prix de français de l'AECFM aux élèves de Notre-Dame-de-Lourdes, le dimanche soir 8 novembre, on remarquait la présence de quelques écoliers de Cardinal. Ci-dessus l'on voit trois des "diplômées" de cette petite école, en compagnie de M. Damien Giordani, consul de France: de gauche à droite, M. Giordani, Michelle Cénérini, qui obtint 90% au concours de français en 4e année, Lucille, qui eut 99% en 8e année (elle fait actuellement sa 9e année à l'Académie St-Joseph de St-Boniface), et Lorette, qui eut 95% en 3e année. Toutes trois sont les filles de M. et Mme Léon Cénérini, de Cardinal. Leur père est président de la commission scolaire locale. Mme René Timmerman était leur dévouée institutrice.



L'Union Nationale Métisse St-Joseph et la Société Historique de St-Boniface organisaient conjointement, le dimanche 15 novembre, à 3 h. p.m., dans le cimetière de St-Boniface, la décoration des tombes de plusieurs chefs de la nation métisse du Manitoba. M. l'abbé Lionel Bouvier, curé de la paroisse St-Emile de St-Vital et aumônier de l'Union Nationale Métisse, fit la lecture d'un psaume approprié et récita une prière devant chaque monument ainsi décoré. Ont déposé de superbes couronnes: l'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants, au nom de l'Union Nationale Métisse St-Joseph, au pied du monument Louis Riel; Mlle Eugénie Dubuc, présidente de la Société Historique de St-Boniface, au nom de cette Société, au monument Louis Riel; M. Bernard Goulet, membre du bureau des gouverneurs de la radiodiffusion canadienne, au monument Elzéar Goulet; Mme Louis Riel, présidente de l'Union Nationale Métisse, au monument Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury; M. Siméon Carrière, au monument Ambroise Lépine; M. Joseph Bruce, au monument Mgr Antoine D'Eschambault, qui fut longtemps l'aumônier de l'Union Nationale Métisse. Dans la photo ci-dessus, prise à l'occasion de cette émouvante cérémonie, on remarque, dans la foule, l'hon. R. Teillet, M. l'abbé L. Bouvier, M. B. Goulet, etc. A droite dans la photo c'est M. Bruno Gerussi, de Toronto, le comédien qui incarna si brillamment Louis Riel à la télévision canadienne il y a quelque deux ans, et qui a renouvelé cet exploit dans la pièce "All About Us" qui vient d'obtenir un tel succès au Manitoba Theatre Centre. Epris de Riel, lecteur de tous les livres publiés à son sujet, admirateur de son oeuvre géniale, il retarda son départ de Winnipeg, dimanche, ayant appris qu'une cérémonie spéciale honorerait son héros. (Photo Napoléon)

A la Société Historique

L'hon. Roger Teillet évoque la vie de son arrière-grand-père maternel

Une foule nombreuse est venue entendre l'honorable Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants, lors de la réunion de la Société Historique de St-Boniface, le vendredi soir 13 novembre, dans la salle de conférences de la bibliothèque municipale du parc Provencher. On remarquait aux premiers rangs la présence de S. H. le maire Joseph-P. Guay, de M. Damien Giordani, consul de France, de M. Bernard Goulet, "excellent compagnon de voyage et fils de mon parrain, Roger Goulet, de regrettée mémoire", de M. André Joubert, président de l'Alliance française, etc.

Après la lecture du rapport de la réunion précédente par Mme Henry Lane, secrétaire, Mlle Eugénie Dubuc, présidente, présenta avec émotion le conférencier invité, "le premier Franco-manitobain à diriger un ministère fédéral", qui parlera de Louis Riel, père, son arrière-grand-père maternel, décédé il y a exactement cent ans.

☆ ☆ ☆

Sources historiques

Heureux de revenir à St-Boniface pour y souligner avec ses nombreux amis le double anniversaire de la mort de Louis Riel, père, il y a 100 ans, et de Louis Riel, fils, il y a 79 ans, M. Teillet affirma en toute humilité qu'il n'entendait nullement jouer à l'historien. Car peu de Métis savaient lire ou écrire au moment même où ce petit peuple de la Rivière-Rouge travaillait et luttait pour se libérer du joug colonial de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et pour empêcher le Canada d'en faire autant. Il lutta pour maintenir ses droits de langue, de religion et de commerce, allant parfois jusqu'au soulèvement contre les tyrans de l'époque. Mais les écrivains contemporains qui relatent ces événements n'étaient pour la plupart que ses ennemis. Pas surprenant qu'il ait fallu plus de 50 ans pour réhabiliter la mémoire de cette nation et de ses grands chefs.

Peu de souvenirs

Et puis, ajouta le conférencier, "à titre personnel, j'ai malheureusement peu de souvenirs de conversations, d'anecdotes ou d'histoire de mon arrière-grand-père. Chez mon grand-père, mort alors que je n'avais que neuf ans, les conversations n'avaient qu'un sujet, Louis Riel, fils. C'était la grande question chez nous, chez tous nos parents à St-Vital, au sein de l'Union Nationale Métisse, de la Société Historique, de la Société des Amis de Riel. Tous espéraient un jour faire reconnaître la grandeur d'âme et la valeur de la contribution de ce héros à l'histoire de l'Ouest canadien".

"Il m'a donc fallu des recherches, entamer des conversations, demander des renseignements ici et là. Heureusement qu'une certaine documentation existe dans la province de Québec. Et puis, j'ai eu entre autres l'occasion de rencontrer Maurice Riel, C.R., avocat à Montréal, un petit cousin, avec qui j'ai pu causer de nos ancêtres communs."

Voici donc les fruits de ces recherches, puisés surtout dans les auteurs suivants: Stanley, Davidson, Tassé, De Trémaudan, le Père Morice, M. l'abbé Dugas, Payette, en plus des nombreux documents de M. l'abbé Pierre Picton, "documents que Mme Lane a bien voulu nous passer pour cette étude" (M. Teillet tint à remercier publiquement son nouvel adjoint à Ottawa, M. Jean Cyr, de St-Boniface, "qui a énormément travaillé à la recherche de cette documentation".)

Qui était ce Louis Riel?

"Louis Riel, père, serait né à l'Ile-à-la-Crosse, dans les Territoires du Nord-Ouest, le 7 juin 1817. En 1822, donc 5 ans plus tard, comme c'était la coutume vu le manque de prêtres, il a été baptisé à Berthier dans la province de Québec. Il est demeuré dans le Bas-Canada jusqu'à l'âge de 21 ans.

"En 1838, il s'engage pour 3 ans dans la Compagnie de la Baie d'Hudson et est envoyé au Lac-la-Pluie, Rainy River dans l'Ontario actuel. En 1841, il revient au Bas-Canada et passe quelque temps chez les Oblats à Montréal. La durée de cette période varie de 6 mois à 2 ans, selon les auteurs. Poussé par le désir de retourner dans les plaines de l'Ouest, de faire la chasse et de jouir d'une liberté nouvelle, il quitte Montréal et se rend à la Rivière-Rouge où il s'achète une terre.

Le meunier de la Seine

"Le 21 janvier 1843, il épouse Julie Lagimodière, fille de Jean-Baptiste Lagimodière et de Marie-Anne Gaboury. Il s'installe le long de la Seine, près de l'embouchure de la rivière Rouge, et il devient cultivateur, mais sans succès remarquable. Plus tard, à ce même endroit, il construit un moulin à farine qui peut servir aussi à carder la laine. En 1849, il s'inscrit dans les annales historiques par sa participation et même par sa direction dans l'affaire Sayer, contre la Baie d'Hudson, et, en 1864, il y a donc 100 ans, il meurt prématurément à l'âge de 47 ans.

"Quelles sont donc les origines de ce Louis Riel? Sans me prononcer sur l'authenticité des documents qui me servent de base, il semble établi qu'un nommé Jean-Baptiste Riel, d'Irlande, soit arrivé au Canada en 1700. Il arrivait du diocèse de Lymbric ou Limerick en Irlande. Selon M. l'abbé Champagne, dans un article paru le 25 novembre 1951 dans **L'Action Catholique de Québec**, nous trouvons ce qui suit dans les registres paroissiaux de l'Ile Dupas:

"L'an 1704, le 21 janvier, après avoir publié 3 bans à St-Sulpice et à La Valtrie entre Jean-Baptiste Riel, fils de Jean-Baptiste Riel et de Louise Lafontaine, de la paroisse de St-Pierre, ville et évêché de Lymbric en Irlande, habitant de La Valtrie, et Louise Cottu ou Coutu, fille de François Cottu et de Jeanne Verdon, ses père et mère, aussi habitants de La Valtrie, j'ai reçu leur consentement de mariage et leur ai donné la bédiction nuptiale le 21 janvier en présence de Pierre Barbot, Pierre Bréant, Marguerite Laplace, Madeleine Le Siège, lesquels ont déclaré ne savoir signer . . . etc."

(Ici, le conférencier se permet une longue digression pour déterminer, documents à l'appui, si ce Riel était Irlandais ou Français. Conclusion: il venait d'Irlande . . . sans être un Irlandais. Et c'est de ce Jean-Baptiste Riel, arrivé au Canada en 1700 et qui épousa en 1704 Louise Cottu de La Valtrie, dans la province de Québec, que descendent les Riel dont il est question ce soir.)

"Un des fils de ce couple Riel-Cottu, Jacques Riel (1706-1777 a épousé Elisabeth Deganne en 1730.

Généalogie

"Jean-Baptiste, né en 1733, fils de Jacques et d'Elisabeth Deganne, a épousé Marie-Charlotte Sylvestre le 21 janvier 1755 à La Valtrie. Mais en 1767, veuf, il prend en secondes noces Marie Collin que Tanguay donne comme mère au lieu de belle-mère, et il meurt en 1788.

"Jean-Baptiste, leur fils (1757-1792), a épousé Marie-Antoinette Enault (que Tanguay a oubliée) le 20 janvier 1783.

"Un de leurs fils, nommé Jean-Baptiste (1784-1868), s'est engagé pour la Compagnie du Nord-Ouest et est venu dans l'Ouest canadien. Il a épousé Marguerite Boucher, métisse franco-montagnaise qui a donné naissance, le 7 juin 1817, à un fils nommé Louis. Ce Louis est né à l'Ile-à-la-Crosse et, en 1822, son père l'a conduit à Berthier, d'où il venait lui-même, pour le faire baptiser. Il est mort en 1864. C'est donc de lui que nous causons ce soir."

Pionnier de la Rivière-Rouge

"Louis Riel, père, est donc né le 7 juin 1817 à l'Ile-à-la-Crosse dans les Territoires du Nord-Ouest. Son père était un Canadien français et sa mère, une Métisse franco-montagnaise, du nom de Marguerite Boucher. Dans l'été de 1822, le jeune Riel a été conduit au Canada par son père et sa mère et les cérémonies de son baptême ont été suppléées en septembre à Berthier par le Père Lamothe. Riel a séjourné dans le Bas-Canada jusqu'à l'âge de 21 ans. Il était muni d'une instruction élémentaire assez soignée, et il avait appris le métier de cardeur.

"En 1838, et tous les auteurs semblent d'accord sur ce point, Louis Riel s'engage dans la Compagnie de la Baie d'Hudson pour un stage de 3 ans et se rend au Lac-la-Pluie.

"C'est à son retour qu'il entre chez les Oblats comme frère. La durée de son internat varie de 6 mois à deux ans, selon les auteurs. Mais Riel, répondant à l'appel du sang de sa mère (qui habitait toujours Montréal), quitte le noviciat pour retourner à la belle vallée de la Rouge où il s'achète un lot de terre, voisin des Lagimodière. Comme la plupart des Métis sont chasseurs, Riel prend part à une campagne avec eux contre les bisons des plaines. Tassé nous rapporte qu'il y avait deux grandes chasses organisées cette année-là, la première du 25 juin au 15 août, et la deuxième du 20 septembre à la Toussaint.

Louis Riel, fils

"Riel s'est rendu plus tard à la Baie d'Hudson. C'est ce qu'on appelait dans le pays: 'aller à la mer'. Il est revenu à St-Boniface tout près de l'église et des Lagimodière. Ces gens avaient une famille assez nombreuse, et une de leurs filles, Julie, était le modèle des jeunes personnes de son âge. Elle n'avait jamais quitté la région de la Rouge et portait le costume indien.

"Mgr Provencher l'avait prise pour pénitente. C'était une sainte jeune fille, dévouée, ayant reçu en héritage de sa mère, une Métisse, cette foi qui était presque un fanatisme religieux. Elle s'était décidée à rentrer au couvent.

"C'est cette Julie Lagimodière que Louis Riel a épousé le 21 janvier 1843. Mgr Provencher bénit ce jeune couple: le marié avait 25 ans, l'épouse en avait 22.

"En 1843, la colonie de la Rivière-Rouge comptait 5,143 âmes: 870 familles dont 571 étaient métisses, 152 canadiennes-françaises, 118 écossaises, 24 anglaises et 5 indiennes. Voici donc la population de la région où s'établit Riel.

"Le 22 octobre 1844 naissait le premier enfant de Julie Lagimodière et le même jour il était baptisé par Joseph-Norbert Provencher, du nom de Louis; il était le bonheur de son père et la vie de sa mère.

"Riel, quelques années après son mariage, construit un modèle de moulin à carder et sollicite l'appui de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Mais, à cause de la politique traditionnelle de cette Compagnie de s'opposer à tout mouvement de progrès, il doit abandonner son projet.

"Il se donne alors à la culture du lopin de terrain qu'il possédait, mais sa nature ne se prêtait pas facilement à un travail comme celui-là, et il conçoit alors le projet de construire un moulin à farine.

"Il n'y avait qu'une difficulté à cette construction: la rivière Seine qui afflue dans la Rouge ne suffisait pas à alimenter ce moulin; mais il existait, à douze milles à l'est une petite rivière dite 'à la Graisse', qui, reliée à la Seine, pouvait donner le pouvoir moteur voulu.

"Tout autre se découragerait. Mais pas Riel! Il creuse un canal de 9 milles en longueur sur 4 pieds de largeur! Il peut ainsi mettre son moulin en service durant la plus grande partie de l'été.

Une compagnie vorace

"'Cet homme, nous dit de Trémaudan, était doué d'une volonté si forte qu'il devint un chef respecté parmi les siens. On prit rapidement l'habitude de l'aller consulter devant des difficultés importantes à résoudre. Jean-Louis Riel était non seulement un chef, mais aussi un homme habile dans les choses ordinaires de la vie.'

(Suite à la quatrième page)

Congrès annuel de l'Association des Commissaires d'Ecoles de Langue française du Manitoba

LUNDI SOIR 23 NOVEMBRE — 8 h. 30
à L'HÔTEL NIAKWA — Inscription: $1.00

La Liberté et le Patriote
Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.



Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 21 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois, $10.00; à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

CANAL 3

Plein feux sur Gilbert Bécaud

Au soir de la "première" du tour de Gilbert Bécaud à la Comédie-Canadienne une bonne dame disait à une de ses amies: "Pensez donc s'il est bon, ma chère, il parait qu'il chante à 'huis clos' d'ici la fin de semaine." L'émotion, le chant tendre et quelque ignorance, aussi, la poussant, la brave femme, qui confondait le huis clos et le guichet fermé, démontrait tout de même, à sa façon, la popularité du célèbre chanteur français. C'est un fait indiscutable. Dès les premières journées de la vente, les billets se sont envolés avec une telle rapidité que les retardataires, les indécis ou les fauchés se sont retrouvés le bec à l'eau lorsqu'ils se sont présentés devant le guichet fermé.

Tout le monde connait les chansons de Bécaud. Elles n'ont pas vieilli. On les fredonne encore des années après leur création. On n'a pas oublié "Mes Mains," "L'Enterrement de Cornélius," "Je te promets," mais Bécaud en crée toujours de nouvelles, passant, sans manquer de souffle, des mélodies les plus tendres aux rythmes les plus endiablés. Oui, ses chansons, on les connait bien. Mais lui, Gilbert Bécaud, le connait-on vraiment? Sait-on qui il est, d'où il vient, comment il a débuté? Les journaux ont parlé abondamment, mais ils ont plus insisté, et c'est normal, sur ses succès, sur ses triomphes, sur l'aspect vedette de sa personnalité que sur l'homme qu'on est bien forcé d'appeler le phénomène Gilbert Bécaud.

Son nom véritable est François Silly. Il est né à Toulon en 1927 et, à l'âge de quinze ans, il entrait au Conservatoire de Nice où il obtint un premier prix de piano. Sa famille ayant quitté la Côte d'Azur pour s'installer à Paris, Gilbert commence à fréquenter assidûment le milieu artistique. Ses premières oeuvres: de la musique pour de courts métrages. Puis, il passe à la chanson. Il devient pianiste-accompagnateur dans les clubs chics du "Paris-by-night". Sans doute à cette époque, devait-il pianoter "C'était un musicien qui jouait dans une boîte de nuit". Oui, déjà, "toutes les jolies femmes venaient s'asseoir autour de lui."

C'est Marie Bizet qui, en 1948, est la première à chanter Bécaud. Intéressé, Jacques Pills engage ce jeune homme d'avenir comme accompagnateur pour une tournée nord-américaine. Pour Pills, Gilbert Bécaud écrit des chansons où sa forte personnalité commence à se faire jour. En 1952, Edith Piaf accepte de chanter une chanson que Bécaud avait écrite expressément pour elle. Puis, en collaboration avec le poète Louis Amade, Bécaud écrit "les Croix", son premier grand succès, que la belle Juliette Greco chantera avec tant de feu.

Peu après, Gilbert Bécaud débute come chanteur. Son succès est foudroyant. Entre 1953 et 1956, la jeunesse française ne jure que par Bécaud. Il fait salle comble à chacune de ses apparitions à l'Olympia. Ses disques se vendent "comme des petits pains chauds". Les pages de spectacles de toutes les publications à grand tirage pullulent de ses photos et de ses interviews. Ses moindres mots, ses gestes les plus quotidiens sont examinés à la loupe. Il est devenu l'idole de la France. Aujourd'hui, après dix ans de gloire, Gilbert Bécaud plaît toujours, à la fois, aux jeunes et aux moins jeunes parce qu'il est véritablement un grand de la chanson.

PLEINS FEUX sur Gilbert Bécaud, le jeudi 26 novembre à 9 heures.

Un concert varié à "L'Heure du concert"

Un pianiste, des chanteurs et des danseurs seront les invités du réalisateur Jean-Yves Landry à "L'Heure du concert" du dimanche 22 novembre.

A ce concert, les téléspectateurs auront le plaisir d'entendre le célèbre duo d'amour de la fin du 1er acte de "Madame Butterfly" et la "Rhapsodie sur un thème de Paganini" de Rachmaninov. Ils assisteront aussi à un conte du célèbre ballet Sylvia, de Léo Delibes, dansé par Margaret Mercier et Nicolas Polajenko. L'extrait de "Madame Butterfly" est un des airs les plus connus du répertoire lyrique. Les interprètes seront le soprano montréalais Claire Gagnier, dans le rôle de Madame Butterfly, et Davis Cunningham, ténor, dans celui de Pinkerton. Davis Cunningham est peu connu du public canadien même s'il a déjà participé à "L'Heure du concert". Il a fait surtout carrière aux Etats-Unis où il est devenu un ténor réputé. Depuis une vingtaine d'années, en effet, Davis Cunningham s'est fait entendre sur les principales scènes lyriques américaines et il a chanté un peu partout dans son pays. Cette brillante carrière a débuté au Festival de musique de Central City, au Colorado. Son succès, dans le rôle d'Alfred de "la Chauve-Souris", lui mérita d'être engagé régulièrement par la direction de ce festival. Il devint l'interprète rêvé de Pinkerton ("Madame Butterfly"), d'Ernesto ("Don Pasquale"), de Roméo ("Roméo et Juliette") et de Rodolfo ("la Bohème"). Son interprétation de Pinkerton, dans une émission de télévision de la N.B.C., lui valut d'être choisi immédiatement pour d'autres productions du petit écran, dont "les contes d'Hoffmann", "le Barbier de Séville" et, tout récemment, "Il Tabarro". Davis Cunningham appartient actuellement au Metropolitan Opera de New York.

Au cours de cette émission nous entendrons aussi Dale Bartlett, lauréat du Concours national 1964 des J.M.C., qui jouera la "Rhapsodie pour piano et orchestre" de Rachmaninov.

L'orchestre de Radio-Canada sera sous la direction de Jean Deslauriers.

L'HEURE DU CONCERT, le dimanche 22 novembre à 9 heures du soir.

Au poste CBWFT

SAMEDI 21 NOVEMBRE
2.45—Cours universitaires
5.00—Langue vivante
5.15—Golf et tennis sur table
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns les autres
7.00—Tour de terre
7.30—Le Roman de la science
8.00—Thierry la fronde
8.30—Long métrage: "Le jardin du diable"
10.00—Ex Indochine
10.15—Votre choix
10.45—Cinéma: "Les Malfaiteurs"

DIMANCHE 22 NOVEMBRE
2.45—Cours universitaires
5.00—A l'heure du Concile
5.30—Tournoi de l'heure des quilles
6.30—Professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les intrépides
8.30—Les insolences d'une caméra
9.00—L'Heure du concert
10.00—Théâtre chez soi
10.30—Cinéma: "La Chasse à la drogue"

LUNDI 23 NOVEMBRE
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Chasse à l'homme
10.00—Les 15-25
10.30—Cinéma: "Scandale"

MARDI 24 NOVEMBRE
4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Paris musique
6.15—Téléjournal
6.30—Chevalier Bayard
7.00—Caméra '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'anse
8.30—Tous pour un
9.00—La cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et Principal
10.30—Ciné-Club: "Les Mauvaises Rencontres"

MERCREDI 25 NOVEMBRE
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur au poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "Hommes et Loups"

JEUDI 26 NOVEMBRE
4.00—La bonne fourchette
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le quotidien magique
6.00—François Reichenbach
6.15—Téléjournal
6.30—Les Croquignoles
7.00—Cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—7e Nord
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Pleins feux
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Mon Propre bourreau"

VENDREDI 27 NOVEMBRE
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Illusions amusantes
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean Caribou
7.00—L'enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Inspecteur Leclerc
8.30—Cinéma international: "Don Juan de l'Atlantique"
10.15—Grands voyages
10.30—Les Couche-tard
11.00—Cinéma: "Huis clos"

Chronique sportive

Tout peut arriver au football canadien, mais nous favorisons l'Est pour la Coupe Grey

par Jacques LEMOYNE

Les jeux ne sont pas tous faits pour la finale de la coupe Grey au moment où nous écrivons ces lignes, mais quoiqu'il arrive et en nous basant sur ce que nous avons pu voir des adversaires éventuels nous devons accorder la palme, avec quelques jours d'avance, aux représentants de l'Est canadien lors de la série finale du 28 novembre prochain. Avouons-le tout net nous ne sommes pas impressionné outre mesure par le jeu des Lions de Vancouver, et le voyage des Stampeders dans l'Est n'avait rien de bien inspirant. On est loin des puissantes machines qui représentaient Winnipeg ou Edmonton dans ces classiques il y a quelques années déjà. On sent un certain manque de détermination chez les porte-couleurs de l'Ouest qui se traduit par un manque évident de toute attaque soutenue. Défensivement les Lions possèdent un club formidable, mais quand ils ont le ballon, et on a pu s'en rendre compte lors des joutes disputées contre les clubs de l'Est, ils semblent perdre tous leurs moyens, alors qu'ils sont tout simplement formidables contre leurs adversaires de l'Ouest du pays.

Nous pensons aux joutes entre Vancouver et Ottawa et Vancouver-Montréal par exemple. Les Riders venaient de disputer une joute quelques jours seulement avant de rencontrer les Lions, à Vancouver. Pourtant ils prirent l'initiative du jeu et même s'ils durent avoir recours à leur truc favori, la bombe dans les dernières minutes, rien, après les hésitations du premier quart, ne semblait indiquer qu'ils soient inférieurs aux Lions. Contre Montréal ce fut pis encore. La rapidité des joueurs de Montréal et leurs jeux simplistes prirent les Lions par surprise et durant tout le temps qu'ils mirent à tenter de résoudre le style de leurs adversaires la joute était bel et bien perdue. Pour ce qui est de Calgary le sort s'acharne sur les clubs qui terminent en deuxième place dans l'Ouest et leur première défaite n'augure rien de bon pour le reste de la série. Allons-y donc d'une dernière prédiction: Hamilton ou Ottawa l'emportera sur Vancouver, et ce sera probablement Hamilton.

Plante revient

Il est toujours facile d'écrire "je le savais bien" et pourtant les lecteurs de cette chronique nous pardonneront peut-être de leur rappeler que nous avions prédit que Plante reviendrait devant la cage des Rangers après huit joutes ou moins. Le nombre exact de joutes n'y est pas, mais Plante est revenu au jeu avec un brio dont il connait seul le secret. Plante n'est plus le gardien de buts qu'il était il y a quelques saisons, mais il ne nous semble pas encore mûr pour le cimetière des joueurs de hockey. Il a accepté de jouer dans les mineures parce qu'il aime le hockey et qu'il y gagne largement sa vie. Il n'est pas le joueur le plus facile à manier, ni celui qui entretient les meilleures relations sociales avec ses coéquipiers mais il n'en reste pas moins vrai qu'il est un excellent gardien de buts et qu'il a encore sa place dans la Nationale.

Paillé est lui aussi très bon et il a aidé les Rangers du mieux qu'il a pu. Red Sullivan devrait donc avoir deux gardiens de buts sur son équipe et alterner suivant leur tenue et les clubs auxquels ils doivent faire face. Plante ne fait rien de bon contre les Canadiens, mais joue de brillante façon contre Toronto et Chicago. Pourquoi ne pas lui réserver ces matchs, même si ce sont les plus difficiles? Plante n'est pas populaire auprès de certains journalistes canadiens; il n'est pas populaire auprès de ses anciens coéquipiers, mais il ne faut pas oublier qu'il apporte de la couleur dans tout ce qu'il fait. Ses déclarations font la manchette des journaux et c'est ainsi que le hockey reçoit de la publicité continuellement grâce à Plante. Ce dernier a été un innovateur grâce au masque qu'il a été le premier à porter. Un type aussi insignifiant que Turk Broda a déjà déclaré que Plante n'avait pas de courage parce qu'il portait un masque alors qu'il aurait fallu dire que Plante avait ce qui a toujours manqué à Broda, c'est-à-dire l'intelligence qui lui a permis de s'apercevoir que le port du masque se faisait régulièrement dans d'autres sports. Non, il semble bien que Jacques Plante ne soit pas au bout de sa corde et il ne faudrait pas être surpris de le voir revenir à l'oeuvre régulièrement dans la ligue Nationale.

Combat remis

On était parvenu, une fois de plus, à soulever l'intérêt des sportifs pour le combat Clay-Liston au moment même où Clay se faisait conduire pour l'hôpital. Cette bataille est donc remise et celui qui en souffrira le plus est sans contredit Sonny Liston. Ce boxeur est plus âgé qu'on ne le dit; il manquerait même de souffle et d'un peu de coeur au ventre que nous n'en serions nullement surpris. On peut se permettre toutes les conjectures à la suite de son dernier combat. Cette longue attente, surtout si par crainte de gaspiller ses chances il choisit de demeurer inactif, lui fera perdre encore plus de sa rapidité et nous croyons qu'il faudra alors favoriser le champion actuel. Advenant une bataille Clay-Liston dans six ou sept mois, Clay devrait être le favori et si Floyd Patterson n'a pas été battu d'ici là, il aura la chance unique de reconquérir son titre une fois de plus. Le boxeur canadien George Chuvalo espère bien obtenir cette bataille contre Clay, mais nous ne pensons pas qu'il soit capable de vaincre Patterson, or ce sera le prochain combat qu'on lui offrira, une rencontre contre Patterson.

Il est à espérer aussi que la WBA va changer son fusil d'épaule et reconnaître le combat pour ce qu'il est: un combat de championnat. On a déjà écrit que la presse du monde entier s'intéressait à ce match, ce qui donne à l'affaire une importance internationale. Les championnats de boxe doivent se décider dans l'arène, pas ailleurs et il faudra absolument qu'on en vienne à accepter ce point de vue. Même si la WBA couronne son propre champion, il ne sera accepté du public que le jour où ce champion aura fait face au vainqueur du match Clay-Liston, ou encore au vainqueur d'un autre match. En agissant comme elle l'a fait, la WBA a voulu manifester de la fidélité à ses principes. Il est bien malheureux que cette fidélité ne se soit pas manifestée avant, car Robert Cléroux, de Montréal, n'aurait pas été placé dans une position si ridicule qu'il a décidé d'abandonner la boxe avant d'avoir pu y donner sa pleine mesure.



Quelque 50 dames de la paroisse St-Jean-Baptiste répondaient, le vendredi après-midi 13 novembre, à l'invitation de la coopérative locale qui leur offrit une démonstration de cuisson de toutes sortes de mets dans la salle paroissiale, sous la conduite de Mlle Rose-Marie Floch, de Saskatoon. Cette dernière expliqua aussi comment se servir avantageusement des divers appareils électriques coop, tels que poêle, laveuse, sécheuse, etc. La réunion était sous la présidence de Mme J. Valcourt, de St-Jean-Baptiste. M. Edmond Roch, gérant du magasin coopératif, profita de l'occasion pour expliquer aux dames présentes le "pourquoi" de cette démonstration: comment elles peuvent varier les menus sans aucunement augmenter les dépenses du budget familial. La démonstration se termina par le tirage au sort de onze prix d'entrée, dont le premier fut remis à Mme Edmond Roch, et par la vérification des résultats de la cuisson, comme l'illustre la photo ci-dessus. (Photo Maurice Gauthier)



Mlle Rose-Marie Floch, une des trois économistes ménagères à l'emploi de la Coopérative Fédérée, à Saskatoon, Sask., est parfaitement bilingue et peut donc être envoyée dans les centres français des Prairies pour des démonstrations d'art culinaire. A St-Jean-Baptiste, lors de la démonstration du 13 novembre, elle était assistée par Mmes Georges et Aimé Beaudette, de cette paroisse. Il faut croire que les menus préparés au cours de l'après-midi, sous la conduite de Mlle Floch, étaient excellents, car tout fut mangé avec satisfaction par les dames présentes et leurs enfants.



M. Robert (Bob) Thompson sera l'orateur invité au banquet de clôture du congrès des créditistes (Ligue du Crédit Social) du Manitoba à l'hôtel Pembina, samedi soir.

Le congrès, qui débutera le vendredi matin au même endroit, sera présidé par M. Georges-J. Forest. Au cours de la journée, on entendra le rapport présidentiel de M. Forest, un commentaire de M. Jake Froese, M.A.L., et un panel dirigé par M. A. Bassingthwaighte.

M. Bob Roberts, directeur du parti créditiste de la Nouvelle-Zélande, sera l'orateur à la réunion du soir. Parmi les sujets à l'ordre du jour se trouve celui de l'unité nationale.

Au Sacré-Coeur

Révélation 1964

A la salle Guertin, le dimanche 22 novembre, à 8 h. p.m., la J.O.C. présentera une soirée d'amateurs. On invite tous les paroissiens du Sacré-Coeur et leurs amis à assister à cette soirée où plusieurs numéros variés seront présentés. Le clou de la soirée sera un sketch joué par les jeunes travailleurs faisant ressortir les problèmes qu'ils rencontrent dans leurs milieux de travail. Ils vous promettent une "révélation".

Les billets pour cette soirée au prix de 50c chacun seront en vente dimanche prochain à la porte de l'église après les messes. On vous prie d'assister avec vos amis à cette soirée qui vous distraira certainement.

La vente de "tags" dimanche dernier fut un grand succès. Les jeunes travailleurs vous remercient de votre générosité. Ils ont réalisé des recettes au montant de $86.50.

La soirée "Sadie Hawkins" qui a eu lieu samedi dernier au Club Dominique Savio a été très appréciée par les jeunes. Merci à tous ceux qui ont répondu à l'invitation des organisateurs de cette soirée.

On vous prie de noter qu'à partir du 29 novembre, les messes du dimanche seront célébrées aux heures suivantes: 7 h. 15, 9 h., 10 h. 30, midi et 4 h. p.m. La messe de 4 h. sera changée à 9 h. du soir pendant les mois de juin, juillet et août pour accommoder les villégiateurs. Aux fêtes d'obligation comme le 8 décembre, 6 janvier, etc., il y aura une messe à 9 h. du soir, en plus des autres messes.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher 2450

Si la charge de Grand Chevalier comporte bien des déboires et des désappointements, elle a également ses compensations parfois. Ainsi, par exemple, lors de notre messe anniversaire pour nos frères défunts, le 12 novembre dernier, un grand nombre s'est rendu à l'invitation pressante du Grand Chevalier, François Lebrun. Pour ce dernier et son exécutif, c'est un fait consolant et apprécié.

Dernier appel

Et cela vient du frère Latourelle. Prière de ramener tous les jetons de la loterie Coupe Grey pour notre deuxième assemblée régulière du mois, le jeudi 26 novembre prochain.

Veillée du Jour de l'An

Ce sera une soirée-gala. Nos organisateurs, frères W. St-Laurent et D. Davignon, nous donnent d'autres détails de cette fête. Local: nouvelle école du Sacré-Coeur, de 9 h. p.m. à 2 h. a.m. Vous aurez le temps de vous amuser. Il y en aura pour tous les goûts: rafraîchissements, goûter-buffet, danse, orchestre; le tout au modique prix de $2.50 par personne.

Cette soirée n'est pas réservée exclusivement aux Chevaliers de Colomb. Le grand public pourra donc y participer. Il importe de faire vos réservations d'avance, car nous devrons limiter l'assistance au chiffre de 300.

Bien entendu, c'est une soirée mixte et tous seront les bienvenus. Pour plus de renseignements et pour réservations à l'avance, s'adresser aux frères W. St-Laurent (tél.: 233-7042) et D. Davignon (tél.: SP 2-5971). Afin d'éviter les désappointements, agissez promptement.

BISTOURI.

Grand Séminaire de Nairobi au Kénya

NAIROBI (CCC) — Un nouveau grand séminaire interdiocésain vient d'être inauguré à Nairobi au Kénya. Il peut accueillir deux cents étudiants.

Editorial

Le procès St-Onge: Impasse

M. et Mme R. St-Onge ont gagné leur appel en cour de comté de St-Boniface. Ainsi s'achève pour le moment un "cas" qui a suscité l'attention nationale depuis un an. "Pour le moment", car la victoire ne règle pas la question de justice scolaire que ces parents et leurs coaccusés avaient essayé de soulever par leurs gestes. Ils profitent de la détente pour examiner la situation et pour se tracer une ligne de conduite. Du côté du gouvernement, selon le procureur adjoint, on délibère aussi. Faut-il aller à la Cour Suprême? Vaut-il mieux laisser tomber toute l'affaire? Va-t-il falloir amender l'acte de la Fréquentation scolaire? Réponses, semble-t-il, dans une dizaine de jours.

En attendant, les parents de la paroisse St-Emile qui envoient leurs enfants à l'école paroissiale doivent toujours payer le privilège de faire monter ces élèves sur l'autobus de la commission scolaire publique, sachant que les autres jeunes passagers voyagent aux frais de la commission scolaire, parce qu'ils fréquentent l'école publique. Partialité discriminatoire dans la distribution des deniers des contribuables, imposition indirecte d'une peine pécuniaire aux parents qui préfèrent une école autre que celle de la commission, et pour des raisons de conscience. Tout cela en dépit des garanties écrites dans la "constitution" manitobaine et la tradition canadienne . . .

Mais en gardant leurs enfants à domicile, contrairement aux exigences de l'Acte de la Fréquentation scolaire, même quand ce geste n'avait d'autre but que de faire ressortir l'injustice de la loi, ces parents devaient nécessairement se conduire selon les normes de l'engrenage légal. Et leurs avocats devaient prendre tous les moyens professionnels pour défendre leurs clients. C'est ainsi qu'il a fallu à ces derniers poser les questions de forme avant d'aborder la question de base, celle de droit constitutionnel. La province, ayant décidé de faire faire la poursuite, comme l'indique la loi de la fréquentation scolaire, au nom du fonctionnaire chargé de faire observer cette loi, le cas devenait celui de Percy Taggart Houston vs Roger et Alice St-Onge. Victoire de Houston en cour de police provinciale. Appel à la cour de comté. Appel entendu le 29 septembre et réglé le 13 novembre.

Entre temps, la Cour d'Appel du Manitoba ayant eu à se prononcer sur une poursuite semblable, sous un autre acte, a décidé qu'une poursuite ayant pour effets le paiement d'une amende ou un emprisonnement exige une déposition au nom de la Reine, et non pas au nom d'un particulier, fût-il fonctionnaire. Les cours inférieures étant tenues par cette décision, Son Honneur le juge Léon Bénard en a fait l'application au cas Houston-St-Onge, en faveur de ces derniers. Ils auront cependant, malgré leur victoire, à payer leurs frais. Ils auront au moins la consolation d'avoir affirmé un droit de tout citoyen et le souci de justice qui inspire le droit britannique.

Le gouvernement peut se décider de faire appel par rapport au procès sur lequel la Cour d'Appel s'est prononcée. Ou bien choisir le cas Houston. Ou bien laisser faire. Les parents de St-Emile auront à étudier plusieurs lignes de conduite. Ils peuvent compter, sans doute, sur l'appui inaltérable de leurs amis du Fonds St-Onge.

A quand les élections?

Depuis l'élection du gouvernement minoritaire Pearson, le Canada se prépare à des élections "finales". Malgré les considérations de M. Tommy Douglas, sur les avantages d'un gouvernement minoritaire, il est en effet évident qu'une telle situation invite les partis à transformer la Chambre en champ de manoeuvre, principalement en vue d'une confrontation populaire. Souci toujours présent à l'esprit de vrais parlementaires, mais, à l'état excessif et permanent, il devient nuisible à des projets à long terme.

Mais parfois il faut s'y résigner, car le parti manque de fonds, les électeurs sont essoufflés et les points de litige ne se prêtent pas à des prises de position bien mûries. Il fallait patienter . . . mais aujourd'hui la tentation de tâter le pouls des citoyens devient irrésistible.

Le principal point d'interrogation se pose, assez curieusement, non pas au-dessus de la tête de M. Pearson, mais au-dessus de celle de M. Diefenbaker. Le premier ministre fera voter un projet de drapeau, un autre projet de repatriement de la constitution, un plan de pensions, etc., et ensuite, à la tête de son parti, ira au peuple.

L'avenir de M. Diefenbaker est moins certain. Par ses prises de position, il a certainement perdu toute possibilité de se rallier l'appui du Québec, et même du Canada français. Cependant la vraie question n'est pas là, et le sénateur McCutcheon ne l'a pas posée non plus à Winnipeg avec précision.

Ce qu'il faut décider est clair: M. Diefenbaker parle-t-il au nom de la majorité anglaise du pays? Si la réponse est affirmative, son parti gagnerait une élection et détruirait du même coup le Canada. Si la réponse est négative, son parti se voue à une condition minoritaire permanente.

Les conservateurs auront à résoudre ce dilemne avant les prochaines élections.

Etatisation du Québec?

Au sens strict, l'étatisation veut dire l'action par laquelle l'Etat intervient pour administrer, parfois même comme propriétaire, des entreprises industrielles, parfois de bienfaisance. Sur ce point, inutile de se faire des illusions, l'étatisation est en marche dans la province de Québec. L'électricité a ouvert la voie à la sidérurgie, ce qui n'est pas loin des mines de fer. Et bientôt un plan de retraites versera des millions dans le trésor public, en réserves, pour placements. En somme, on veut contrôler les ressources naturelles et, au besoin, reprendre par force politique ce qu'on a perdu dans le passé par manque d'envergure.

Mais l'étatisation pourrait avoir un autre sens plus moderne. C'est l'évolution d'une situation provinciale ou coloniale, vers une situation d'indépendance politique, au moins semi-autonome. Tandis que d'autres discutent d'une confédération d'états "associés", Québec y va de ses actes. MM. Lesage et Arsenault se rendent encore à Paris, reçus par le Président de Gaulle avec une solennité exceptionnelle, obtiennent que la maison du Québec soit reconnue presque sur le même pied que le consulat d'un état souverain. (M. Jean Drapeau est là, aussi, activant les échanges culturels.) Et maintenant M. Rosaire Gendron, président de l'Union des municipalités du Québec, suggère lors d'un congrès de 256 maires québécois à Victoria (Victoria, C.-B.), capitale de l'autre province autonomisante du Canada, qu'on y établisse aussi une Maison du Québec. Décidément, on s'en va vers un "Commonwealth du Canada".

Ces courants suscitent, chez les compatriotes d'autres provinces, des émotions très diverses, pas tellement entre eux que dans les mêmes coeurs. Le réveil québécois est foncièrement bon et dans le sens de l'évolution moderne de plusieurs nations. C'est une cause de joie légitime pour les spectateurs de même souche. En même temps, il y a danger d'un nationalisme outré et même matérialiste dans la province, et danger d'une scission fatale avec le Canada français d'outre-frontières. Le cardinal Léger avait raison de rappeler le contexte chrétien d'une telle évolution. Il faut y mettre de la justice, à la base, de la tempérance et de la force dans les moyens, de la charité partout.

Nouveau sommet à CBWFT

Le "déménagement" du poste CBWFT du canal 6 au canal 3, avec augmentation de puissance de 2,800 watts à 58,000 et transmetteur à Starbuck au lieu de Winnipeg, est un "nouveau sommet" dans la vie française au Manitoba.

Nos lecteurs de la province voisine liront cependant avec profit le rapport qui paraît sur cette page, d'une interview accordée au journal par M. James Finlay. Le directeur régional de la Société Radio-Canada y manifeste, en effet, une grande compréhension des principes et des problèmes de la télédiffusion dans l'Ouest canadien.

La population francophone de la Saskatchewan en retirera de la confiance, à cause de la sympathie qu'il apporte au problème du français, et elle toucha en même temps du doigt les questions concrètes de site, de programmation, etc., qu'il faut résoudre pour que ses "rêves" se réalisent.

Comité des services partagés

Le comité de la Législature manitobaine faisant enquête sur le projet de "porte ouverte" aux élèves des écoles privées, a tenu ses premières audiences publiques, les 9 et 10 novembre, et en tiendra d'autres les 19 et 20 de cette semaine.

Les opinions qui ont été exprimées ont mis en cause les groupements habituels, baptistes, communistes, presbytériens, catholiques, instituteurs manitobains et commissaires de Winnipeg. A venir, sans doute, les mémoires du comité des citoyens, champions des écoles publiques, du comité ministériel de l'Eglise unie à Winnipeg, etc.

L'éventail des points de vue, fermé depuis la dernière session législative, s'ouvre et ne dévoile aucun changement de couleur. Mais la question de l'aide aux écoles privées revient sur le tapis et le dialogue peut, à la longue, faire du bien.

Réclamation

Nous avons reçu un billet, à l'adresse du département des "réclamations" demandant, réclamant même la reprise de la rubrique "Courrier de Louise". Notre "Louise" est alitée depuis six semaines, mais elle espère bientôt pouvoir s'occuper de son courrier. Cette réclamation lui fait, tout de même, plaisir.



Après la conférence émouvante de l'hon. Roger Teillet, sur "Louis Riel, père, le meunier de la Seine", M. Bernard Goulet, de Montréal, un des membres du bureau des gouverneurs de la radiodiffusion canadienne, S. H. le maire Joseph-P. Guay, de St-Boniface, M. Damien Giordani, consul de France au Manitoba, furent invités à "dire quelques mots" et en profitèrent pour se réjouir, avec Mlle la présidente Eugénie Dubuc, d'avoir entendu "le premier Franco-manitobain qui occupe un poste si éminent dans la vie canadienne". Dans la photo ci-dessus prise en cette occasion, l'on voit, de gauche à droite, S. H. le maire J.-P. Guay, l'hon. R. Teillet, M. B. Goulet, cousin du conférencier, et Mlle E. Dubuc. (Photo Napoléon)



La réunion de la Société Historique de St-Boniface du vendredi soir 13 novembre attira une foule imposante de membres pour écouter l'orateur invité, l'hon. Roger Teillet qui parla de son arrière-grand-père maternel, Louis Riel, père. Après la magistrale conférence, Mlle Eugénie Dubuc, présidente, annonça avec fierté que Mme Charles-P. Guay offrait pour le futur musée "une catalogne" digne de l'artisanat d'antan. Dans la photo ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, l'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants et député fédéral de St-Boniface, Mlle Eugénie Dubuc, présidente de la Société Historique, et Mme C.-P. Guay, donatrice. (Photo Napoléon)

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1914)

M. Asquith, premier ministre de Grande-Bretagne, annonçait aux Communes de ce pays que du début d'août, alors que la guerre éclatait, au 31 octobre 1914, on comptait 57,000 victimes dans les forces armées britanniques. (N'oublions pas qu'à cette époque les forces militaires canadiennes étaient comptées parmi les Britanniques. Combien de ces 57,000 étaient Canadiens?)

A Le Pas, Man., un groupe d'Ukrainiens et de Russes se réunissait pour célébrer une noce. La bonne entente qui régnait au début tourna assez vite en bagarre au cours d'une partie de cartes. On invita les Russes à se retirer, mais, comme ces derniers ne déguerpissaient pas assez vite, les Ukrainiens eurent recours à leurs armes à feu. Ces armes étaient des fusils à plomb, ce qui faisait dire au correspondant d'alors que "les blessures n'étaient pas graves; les blessés ayant reçu la charge de plomb dans la partie foncière, dont un ne portait pas moins de 122 marques de grains de plomb". Il avait fallu sept gendarmes pour rétablir l'ordre.

La région de Toutes-Aides, Man., se peuplait rapidement de colons canadiens-français et on entrevoyait un bel avenir pour cette région.

Voici les noms de quelques prêtres-curés dans certaines de nos paroisses manitobaines: MM. les abbés Cyrille Allaire, curé de Haywood, Leroux, curé d'Inwood, Derome, vicaire à Elie, Hogue, curé de Starbuck, M. Boivin, curé de Somerset, et E. Halde, curé de Laurier, et le R. P. Antoine Chalumeau, curé de Notre-Dame-de-Lourdes. Vous souvenez-vous de ces noms?

Il y a 40 ans (1924)

Le village de Val Marie, Sask., se développait beaucoup à la grande satisfaction des premiers colons. On attendait plusieurs nouvelles familles au cours de l'automne et au printemps. Le village avait besoin d'un forgeron et d'un mécanicien. Un nouveau bureau de postes était construit dans le village et les rails du chemin de fer n'étaient qu'à dix milles. Cette arrivée prochaine du chemin de fer était la cause de la construction d'un nouvel élévateur à grain.

On venait de retrouver les squelettes de quatre explorateurs dans les glaces de l'île Herald. Ces quatre hommes appartenaient à l'expédition Stefansson, partie en 1913 pour atteindre le pôle nord. Les victimes étaient l'anthropologiste français Henri Beuchat, les savants anglais James Murray et Abstor F. MacKay et le matelot canadien Stanley Moriss.

A Transcona, Mgr Béliveau bénissait une nouvelle école confiée aux Soeurs Oblates. M. l'abbé Clovis Paillé (plus tard Monseigneur), curé de Transcona, avait dirigé la construction de cette nouvelle école à l'intention des 107 élèves enregistrés dès la première année.

Il y a 30 ans (1934)

Ottawa annonçait la nomination de M. William Johnson Tupper au poste de lieutenant-gouverneur du Manitoba. Il succédait à M. J. D. McGregor. M. Tupper était le cadet et le seul fils survivant de sir Charles Tupper, qui fut premier ministre du Canada.

Alors qu'il terminait sa visite paroissiale, le curé de Lorette, Man., se disait tout triste de constater que presque toutes les nouvelles familles établies dans sa paroisse étaient de langue étrangère. Lorette était en train de perdre son caractère français, disait-il.

M. Sidney E. Smith, président de l'Université de Manitoba, et Mme Smith rendaient leur première visite au Collège de St-Boniface, un des trois collèges fondateurs de l'université. Les représentants du Collège de St-Boniface au bureau de direction de l'université étaient l'honorable juge en chef J.-P. Prendergast et le R. P. Bourque, S.J.

"La Survivance", journal français de l'Alberta, fêtait le septième anniversaire de sa fondation.

A la suite de la visite paroissiale à St-Jean-Baptiste, Man., les statistiques suivantes étaient rendues publiques. La paroisse avait 242 familles pour un total de 1,214 âmes. Ces chiffres ne comprenaient pas les 25 familles de Morris, desserte de St-Jean-Baptiste.

La paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg et la ville de Winnipeg perdaient un des Canadiens français les plus en vue, dans la mort de M. Philibert L'Heureux. M. L'Heureux était très bien connu dans le monde des affaires à Winnipeg, mais surtout il était très intéressé à sa paroisse, et son concours était toujours offert partout où l'intérêt des Canadiens français de Winnipeg était en jeu.

Il y a 20 ans (1944)

La ville de St-Boniface et le Manitoba français tout entier rendaient hommage à Louis Riel, le "père du Manitoba", à l'occasion du centenaire de sa naissance. En plus de cérémonies religieuses grandioses, M. le chanoine Lionel Groulx prononçait une magistrale conférence au Collège de St-Boniface. Une plaque commémorative fut posée au mur extérieur de la cathédrale pour marquer cet événement historique.

Alors que M. F. D. Roosevelt était élu pour son quatrième terme à la présidence des Etats-Unis, les communistes de Moscou, sous la présidence de Staline, fêtaient le 25e anniversaire de la révolution soviétique.

M. Mackenzie King convoquait les députés à Ottawa pour une session d'automne. Le grand problème auquel le gouvernement faisait face était celui du volontariat. Le premier ministre se préparait à soumettre cette question au vote de la Chambre et de s'en tenir au résultat de ce vote. Les dépenses de guerre pour les sept premiers mois de 1944 s'élevaient à $1,986,758,555, soit une moyenne de plus de $3,7000,000 par jour. (Ouf!)

La souscription au Manitoba en faveur de Radio-St-Boniface Limitée atteignait la somme de $30,617.15. On espérait recevoir $50,000 avant la fin de la souscription.

Il y a 10 ans (1954)

Dans un discours prononcé lors d'un banquet à Ottawa, la reine-mère Elisabeth, parlant en français, louait les Canadiens français pour l'attachement à leur langue. Elle exprimait sa joie à entendre de nouveau la langue de nos ancêtres.

Sur l'invitation de la Rév. Sr Berthe Dorais, supérieure de l'hôpital St-Boniface, un groupe de dames se réunissaient pour fonder une association de Dames Auxiliaires de cet hôpital. Mme J. C. Davis en fut la première présidente.

Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, bénissait la nouvelle église de Redvers, Sask. Une grande foule assistait à cette cérémonie religieuse.

L'hon. Roger Teillet évoque la vie de son arrière-grand-père maternel

(Suite de la première page)

"On remarque aussi que Riel était assez riche, selon les niveaux de vie du temps; il possédait '10 acres de terrain défriché, 1 cheval, 3 boeufs, 2 cochons, 1 charrue, 1 herse, 2 charrettes et un canot'. (notes de M. l'abbé Pierre Picton)

"C'est tout de même quelques années plus tard, en 1849, que Louis Riel, père, s'inscrit dans l'histoire de l'Ouest canadien.

"Depuis longtemps déjà, la Compagnie saignait les Métis, les Indiens et les trappeurs, afin de s'accaparer des fourrures. Et elle réussissait. On voit en 1848 une liste incroyable des fourrures vendues à Londres: 4,588 peaux de loutres, 900 renards argentés, 19,344 renards de toute espèce, plus de 40,000 loups, 150,785 martres, 38,103 visons, 21,340 castors, 3,884 chevreuils, en plus de beaucoup d'autres spécimens que je ne nommerai pas. Ces chiffres se retrouvent dans l'"Histoire de l'Ouest' de Tassé.

"Tout appartenait à la Compagnie! Et naturellement celle-ci s'efforçant de maintenir ce commerce des fourrures, devait donc empêcher le progrès de l'agriculture et contrôler tout commerce.

"Les Métis, au retour de leurs chasses, ne pouvait conserver que ce qui était indispensable à leur survie, le reste devant être vendu à la Compagnie, toujours d'après son tarif. Ceci voulait dire que toutes les peaux sans exception étaient cédées, et en échange, le Métis recevait du drap pour s'habiller.

"Si un Métis était soupçonné d'avoir fait le commerce des fourrures hors la Compagnie, celui-là payait plus cher que les autres. On n'avait le droit d'importer des marchandises des Etats-Unis qu'une fois par année et pour une somme n'excédant pas 50 livres sterling. Les Métis faisaient donc la contrebande avec les Etats et les territoires voisins. Ils y trouvaient de grands avantages, car les prix étaient toujours plus élevés que ceux fixés par la Compagnie de la Baie d'Hudson.

"En 1844, donc peu après l'établissement de Riel à St-Boniface, la Compagnie lance plusieurs proclamations relatives au trafic des pelleteries. Peu à peu, ces proclamations et leur mise en vigueur enlèvent toute liberté aux habitants de la Rivière-Rouge.

"On voit que les Métis doivent déclarer ne pas avoir fait de commerce des fourrures directement ou indirectement pour leur propre compte et que si cette déclaration contient quelque fausseté, et je cite, 'la Compagnie aura droit de détenir mes importations, l'année prochaine, à York Factory, durant un an, ou de les acheter à leur coût primitif'.

"Ceci avait été proclamé par le gouverneur Alexander Christie, le 7 septembre 1844.

"Le 20 décembre 1844, ce même gouverneur décrète que les lettres des colons, destinées à l'étranger, doivent être déposées non cachetées aux bureaux de la Compagnie. Cette proclamation contribue beaucoup à agiter la population, et la Compagnie n'a pas le courage d'exécuter ce décret, sauf dans le rare cas d'un M. Sinclair.

"Mais les Métis, quoique exaspérés, ne pensaient pas à se soulever. La raison principale de cette passivité était le manque de cohésion qui existait au sein même de cette nation naissante. Les Métis se groupaient selon leur sang français, écossais ou anglais. Enfin, c'est pour cause d'amour qu'ils ont commencé leurs complots et leurs réunions illégales, nous fait observer l'historien Alexander Ross.

"Un des officiers de la Compagnie, qui habitait un poste éloigné, avait laissé deux de ses filles au Fort Garry pour y faire leur éducation. Un Métis, épris de l'une d'elles, lui fait la cour et demande sa main. Malheureusement, il y a un rival, un Highlander, qui, quoique refusé par la fille, est préféré par le père. Ce dernier mande le Métis et lui dit que sa fille est 'appelée à vivre dans la première société'.

"'Amour, tu perdis Troie!' La rage dans le coeur, ce Métis écossais retourne chez les siens, et dès ce moment, les Métis français, anglais et écossais, blessés dans leur fierté, font cause commune.

"La Compagnie se rendait compte que tôt ou tard elle aurait à faire face au mécontentement des Métis. En septembre 1846, un détachement de 385 hommes arrive à la Rivière-Rouge, soumis aux ordres du Colonel Crofton. En 1848, ce corps est remplacé par un corps de troupe moins considérable sous le commandement du lieutenant-colonel Caldwell.

"Et le feu s'attisait . . . l'agitation sourde des 'Bois-brûlés' laissait pressentir qu'à la moindre occasion ils demanderaient raison à la Compagnie des griefs nombreux de son administration et en 1849, l'occasion se présente!

Un dénommé Guillaume Sayer, Métis français, fils d'un ancien bourgeois, de la Compagnie, achète des marchandises dans le dessein d'aller les revendre au Lac Manitoba. La Compagnie dépêche des hommes qui l'arrêtent, non sans difficulté, et lui enlèvent ses marchandises. Ceci se passait en mars 1849. Trois autres Métis, McGillis, Laronde et Goulet, sont aussi arrêtés, mais ils sont admis à caution. Je n'ai pu retrouver le premier nom de ce Goulet, mais il se peut aisément qu'il soit un ancêtre de mon compagnon, Bernard.

"Enfin, un Italien ferblantier, obligé d'échanger le produit de son travail contre des vivres, est emprisonné, les fers aux mains et aux pieds, comme un grand criminel.

La coupe déborde. Il ne manque qu'un chef. Il est tout désigné: il s'appelle Louis Riel!

"Ici je cite Tassé: 'Depuis longtemps celui-ci s'était fait remarquer par son esprit d'initiative, son énergie et sa facilité d'élocution. Malgré les lacunes de son instruction, il avait un rare bon sens et il avait le don de s'emparer d'un auditoire, de l'imprégner tout entier de ses propres sentiments, de lui communiquer la chaleur de ses convictions et la confiance qui l'animait. Sa parole coulait avec l'abondance et la clarté d'une source limpide, quand elle n'était pas impétueuse comme le torrent'.

"Bref, Louis Riel possédait le don naturel de l'orateur populaire, et les 'Bois-brûlés' saluaient son éloquence avec de longues acclamations.

"Riel lance le cri d'alarme. On le suit; sur ses représentations, on forme un comité de vigilance. Il en est l'âme; ses aides-de-camp sont Benjamin de Lagimodière, Urbain Delorme, Paschal Breland et François Bruneau. Le comité agite le pays dans le but d'obtenir l'acquittement de Sayer, en même temps que l'émancipation commerciale du pays.

Le procès Sayer

"Le reste est l'histoire que nous connaissons tous: le procès est fixé au 17 mai 1849, jour de l'Ascension. On dit que c'était pour empêcher l'assistance des Métis au procès. Mais Louis Riel se rend chez Mgr Provencher: la messe est célébrée à 8 heures, tous les Métis y communient. Ils étaient toujours des hommes pieux, religieux et obéissants, mais ce matin-là, il régnait dans l'église une paix et une dévotion presque sacrées, dans l'attente de ce qui allait suivre.

"Après la messe, ils prennent leurs armes qu'ils avaient déposées à l'entrée de l'église, s'éloignent de la rive dans leurs barques et filent au Fort Garry, où ils se groupent autour du tribunal. A onze heures, ils sont en grand nombre, étant venus des Plaines du Cheval-Blanc, du lac Manitoba et des autres villages environnants.

"Quand on appelle les quatre Métis, on voit qu'ils sont détenus par leurs amis à l'extérieur et n'ont aucune intention de comparaître devant le juge Thom. Je me limiterai à dire de ce juge qu'il faisait l'objet d'une haine toute particulière chez les Métis, surtout parce qu'il ne parlait pas français, alors que la population était d'une grande majorité de langue française. Toujours le même problème, n'est-ce pas?

"Après une seconde sommation de l'accusé Sayer, on fait dire aux Métis de nommer un chef et d'envoyer une députation pour assister Sayer dans son procès. Les Métis accèdent à cette proposition et onze parmi eux, Riel en tête, suivi de Sinclair, escortent Sayer en cour.

"En même temps, une vingtaine d'hommes armés se postent aux portes et aux fenêtres et communiquent à leurs compagnons à l'extérieur les détails du procès.

"Le tout ne formait qu'une longue chaine à réaction qui n'attendait qu'un signal pour déclencher tout ce mécanisme explosif.

"Ce qui suit varie selon les auteurs. Le récit de Tassé me plaît le plus. Il nous raconte que Riel, au tout début, demande l'acquittement immédiat de Sayer puisque la mise en accusation n'a aucune raison d'être. Riel laisse aussi savoir au tribunal que les Métis ne disposent que d'une heure pour que justice leur soit finalement rendue.'

"Cette heure écoulée, les Métis s'empressent dans la salle et Riel annonce que l'on doit mettre Sayer en liberté.

"'Le procès n'est pas fini", répond le juge Thom.

"Et Riel de répondre: 'L'arrestation de Sayer a été faite en violation de tout principe de justice. Et je déclare que dès ce moment Sayer est libre . . .'

"Les cris de joie se répètent, se gonflent et éclatent enfin dans une série de manifestations joyeuses.

"Non satisfait de son accomplissement quelque peu audacieux, Riel somme la Compagnie de rendre, séance tenante, les biens confisqués de Sayer. On accède à sa demande et ceci déclenche de nouveau des cris de 'Vive la liberté! Le commerce est libre!'

"Ayant retraversé la rivière dans les bateaux que Sinclair avait mis à leur disposition, de nouvelles acclamations joyeuses s'ensuivent et une triple salve de fusils met fin, officiellement, au procès de Sayer.

"Et la bonne nouvelle, le bon mot 'Le commerce est libre' file sur le vent et annonce une vie meilleure aux habitants du pays.

Un chef se prépare

"Et Riel rentre chez lui, suivi de ses amis, et on célèbre, et on chante, et on rit. On pense aux améliorations qui s'écouleront de ce précédent nouvellement établi, et on a oublié les peines d'hier . . . On ne remarque pas le petit bonhomme de 4 ans et demi qui, ébloui, étonné, émerveillé, assiste à cette joie, les yeux grand ouverts: c'est le fils de Riel, il s'appelle Louis, lui aussi, et il est fier de son papa qui vient de libérer sa nation métisse d'un joug trop opprimant, et le petit Louis regarde, écoute et se laisse marquer au vif par cette journée glorieuse. Cette journée ne s'effacera jamais de son esprit. Lui aussi tentera, mais dans une situation plus critique, d'affranchir son peuple du joug étranger.

"Après le départ du dernier ami joyeux, Riel s'assied près de Julie, son épouse, et devant son petit Louis, et tout gagné par les événements, il les raconte à sa femme, emporté dans ses sentiments, et à la fin de son récit, selon Davidson, quand Julie lui demande: 'Qu'est-ce qui adviendra de tout ceci?', Riel répond: 'Peut-être pas grand-chose immédiatement; mais peu à peu, notre sort s'améliorera. Les Métis se sont réunis aujourd'hui pour la première fois. Ils ont vu ce qu'ils ont pu accomplir ensemble. La Compagnie a dû s'abaisser devant nos demandes'.

"Et après quelques moments de réflexion, fixant son regard sur les cheveux frisés de son fils debout aux genoux de sa mère, il poursuit: 'Ce que nous voulons, c'est un chef. Un grand chef. Un homme qui parle bien l'anglais, qui soit éduqué et qui puisse s'adresser à cette Compagnie comme s'il était aussi puissant et aussi grand qu'elle, et qui pourra dire à nos gens quoi faire, quand le faire, et être capable de les persuader à le faire'.

"Et Louis Riel admirait son père! Il s'est couché un peu confus ce soir-là, le petit Louis. Pendant les années suivantes, il devait ressentir et absorber les pensées, les sentiments de son père: que les Métis étaient maltraités, qu'on leur enlevait leurs droits politiques et que, pour s'assurer de ces droits, ils avaient besoin d'un grand chef. Louis allait devenir ce grand chef.

"L'issue de ce procès a amené la démission du juge Thom qui avait scellé son impopularité en cette circonstance.

Le meunier de la Seine

"Seulement 3 ans plus tard, Riel reçoit de la Compagnie de la Baie d'Hudson un prêt de 100 livres sterling à condition qu'il érige un barrage à travers la Seine et qu'il construise au même endroit un moulin à farine! De plus, il doit hypothéquer pour le plein montant ses possessions, y compris les terres sur lesquelles ces constructions seront effectuées. La somme sera remboursable dans 3 ans ou bien en argent comptant ou son équivalent en blé ou en farine, aux tarifs établis par la Compagnie. Ce document est signé: A. Buchanan, le 30 septembre 1852. (La Société Historique de St-Boniface possède une copie de ce document rédigé en anglais.)

"Et cet homme énergique continuait à créer, à innover et à plaire. On remarque dans les journaux des Soeurs Grises, à cette époque, quelles joies elles ressentaient du travail accompli par ce bon et dévoué M. Riel. Et son aîné, Louis, se distinguait dans ses études. Il était obéissant et religieux comme sa mère et possédait en plus les qualités de son père.

"En 1858, Riel va à Montréal où il fait les démarches pour s'acquérir des machines à tisser. Le tout ne lui coûte que 200 livres sterling et il passe près de 2 ans à Montréal pour apprendre son nouveau métier et pour terminer les préparatifs du déménagement.

"Mais la grosseur et le poids de ces machines créent des embêtements, tant pour le déménagement que pour le bâtiment dans lequel on devra les placer, et quoique Riel ait trouvé ses 200 livres sterling pour l'achat des machines, il doit une fois de plus renoncer à un projet qu'il aurait sans doute pu porter à bonne fin.

"C'est lors de son retour de Montréal en 1859, qu'il rencontre son fils, Louis, à Pembina. Ce dernier s'en allait à Montréal poursuivre ses études. Ceci s'accomplissait grâce aux dons d'une Madame Masson, seigneuresse de Terrebonne. Cette rencontre du père et de son fils nous est racontée dans l'oeuvre de Davidson, alors qu'un des écoliers accompagnant le jeune Louis écrit que cette rencontre était une des plus touchantes qu'il eût jamais vue. C'était la dernière rencontre de Louis Riel et de son fils, Louis.

"A son arrivée à St-Boniface, Riel a entrepris plusieurs besognes différentes pour la Compagnie de la Baie d'Hudson et a aidé à entretenir les alentours de la cathédrale de St-Boniface. Jusqu'à sa mort en 1864, il est demeuré un personnage d'une importance considérable dans la communauté; mais il était un homme qui s'était dépensé et dont l'avenir se poursuivra dans la vie de son fils! C'était un homme qui possédait toutes les qualités nécessaires à un grand succès politique, et pourtant, ce potentiel n'a pas trouvé les moyens nécessaires afin de pleinement s'épanouir. C'était un homme qui aimait sa famille, les siens et sa patrie.

"Alexis Carrel nous dit quelque part que 'chaque homme est une histoire qui n'est identique d'aucune autre'.

"Mais chaque homme est plus que l'histoire de son passé; il est l'ouvrier de l'avenir de ceux qui le suivent.

"Le courage de Louis Riel et la sainteté de son épouse ont formé Louis Riel, fils.

"Le premier réussit la liberté du commerce contre la Compagnie de la Baie d'Hudson, le second, le fils, réussira l'émancipation de son peuple au Manitoba en 1870 où il devient vraiment le père de cette nouvelle province, où exilé il voit la réussite de son oeuvre. Malheureusement 20 ans plus tard, les droits acquis au prix de tant de souffrances seront en partie perdus. En 1885 nous verrons la revendication des droits des Métis une fois de plus et au prix d'une mort tragique, on rend justice à son peuple.

"J'aime à croire que le tout est la même oeuvre. Le grand Riel s'est acheminé vers son destin glorieux en suivant les traces d'un père qui, à son heure, s'est montré à la hauteur de sa tâche."

St-Vital

Remerciements

Mme Yves Rocan désire remercier tous ceux qui l'ont visitée durant son séjour de cinq semaines à l'hôpital et qui lui ont envoyé des fleurs, des fruits et des cartes de bons souhaits. Un merci spécial à M. l'abbé A. Soucy, aumônier si dévoué envers ses malades, et aussi à MM. les abbés O. Moquin et Bazin pour leur aimable visite.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptêmes

Michel-Claude, fils de Jean Brouillet et d'Isabelle Foy.

Monique-Denise-Marie, fille de Guy Lemire et de Marie-Anne Bazinet.

Condoléances

Les paroissiens offrent leurs sincères condoléances à la famille de M. Alcide Labossière à l'occasion du décès de son père, M. Edgar Labossière.

Çà et là

Félicitations aux nouveaux époux, Wayne Dunlop et Francine Ouellette, mariés le 14 novembre.

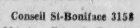
Les enfants ont une belle occasion de pratiquer la charité d'ici à Noël. A l'offertoire, ils s'avancent déposer leurs offrandes dans la boîte pour les pauvres, ceci, sous forme de boîtes de conserves. On s'occupera de geler tout produit périssable.

Précieux-Sang

Bazar

Le dimanche 22 novembre, un bazar aura lieu dans l'auditorium du Club St-Vincent. Il y aura pêche pour enfants, comptoirs de différents objets et de pâtisseries, loterie et roue de fortune. Venez nombreux déguster une bonne tasse de café. Bienvenue à tous.

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface 3158

Merci au Frère L. C. et à tous ses comités pour ce qui suit. Vous avez fait un travail gigantesque. Cela est du beau dévouement: la musique est belle, la salle est pleine d'activités, la cuisine fourmille de travailleuses, de chefs, de laveurs de vaisselle, les comités fonctionnent tous à la perfection, les responsables se réjouissent de constater comment l'appel fut accueilli par presque tous les Chevaliers de notre conseil pour le premier grand souper annuel.

Frères Chevaliers, nous pouvons être fiers de notre conseil et de ses membres. Tous ont montré une belle unité. Mais que dis-je! Vous étiez là. Vous avez pu constater vous-même le grand succès réalisé. Je tiens à remercier toutes les épouses et les jeunes filles et jeunes gens et tous nos amis qui ont bien voulu nous prêter main-forte. L'opération "Meat Ball" fut une oeuvre extraordinaire.

Les Chevaliers du conseil St-Boniface veulent bien saluer toute la population qui a assisté au souper. Merci pour votre encouragement. Je tiens à vous recommander ici tous nos donateurs, soit: Medo-Land Dairies — Modern Dairies — Biscuits McCormics — Biscuits Paulins — Café Blue Ribbon — Kraft Foods — Victor & Co. — Pelland — Mme Delmarque.

Notre poste français CKSB a fait un chef d'oeuvre dans l'annonce. Comme d'habitude les rédacteurs de La Liberté et le Patriote sont toujours charitables envers nos oeuvres. L'heureux gagnant du téléviseur portatif est M. Aurèle Desaulniers, de 450, rue St-Jean-Baptiste. Félicitations.

Maintenant il ne faut pas ralentir, j'apprends que le 23 novembre il y aura initiation au premier degré. Je sais que vous viendrez en grand nombre. Le lundi suivant aura lieu la plus impressionnante des cérémonies de notre ordre: la commémoration des morts.

On parle d'un arbre de Noël. Qu'en pensez-vous? Les responsables sont déjà à l'oeuvre. Le conférencier annonce qu'un membre viendra nous divertir en décembre le soir de l'assemblée récréative. La publicité, la fraternité, l'Action catholique, la Jeunesse Ouvrière vont bon train. Où sont le recrutement et les activités du conseil? Le président des six points va-t-il les éveiller? On verra, qui sait!

Notre chancelier parle d'un déjeuner-communion très rapproché. Il insiste encore sur des commentateurs pour les messes de 9 h. et de midi et demi. Je suis sûr qu'il en trouvera dans notre conseil. Qu'en pensez-vous, frères?

J'apprends que nos ex-G.C. sont pleins d'entrain depuis que le Conseil a décidé de faire ce fameux souper à la dinde. Nous espérons tous que cette maladie sera contagieuse pour beaucoup d'autres.

L'exécutif de notre Conseil continue ses efforts pour exécuter à bonne fin toutes leurs responsabilités. Ceci devrait être un encouragement pour tous les membres de savoir qu'on ne flâne pas le soir de l'assemblée exécutive.

Il y en a qui ne savent pas la différence entre une "Galaxie" et une "Pontiac". Ceci doit froisser notre G.C.

N'oubliez pas les dates mentionnées ci-dessus et aussi tous les lundis soir.

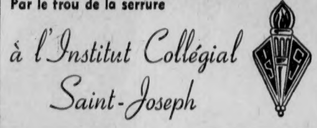
Le mot de notre aumônier est toujours sage et encourageant. Il veut que nous priions davantage en utilisant avant tout le "Notre Père". Merci, cher aumônier, vous savez toujours nous faire plaisir.

Avis à tous: Un mot pour vous rappeler que le bazar annuel de la paroisse aura lieu dans l'après-midi et le soir. Tout profit ira aux pauvres de notre paroisse. Devrais-je en dire plus long? Rendons-nous tous.

Pensée: L'unité fait la force.

Après-Tout.

Le samedi 31 octobre, M. et Mme Jules Guénette célébraient leur 50e anniversaire de mariage. La journée débuta par une messe célébrée par M. l'abbé Deschênes aux intentions des jubilaires qui, au cours de la cérémonie, renouvelèrent leurs promesses conjugales. Maurice et Gérard Auger, petits-fils des jubilaires, servaient la messe. Mme Molin touchait l'orgue. Après la cérémonie religieuse, les parents et amis se rendirent au gymnase Holy Cross où un délicieux souper fut servi par Mme Bouvier. M. Georges Guénette était maître de cérémonies. Un magnifique gâteau à trois étages ornait la table de réception. Des messages de félicitations du premier ministre du Canada, l'hon. Lester B. Pearson, de l'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants, du chef du parti libéral, M. Gildas Molgat, et de M. Laurent Desjardins, M.A.L., furent lus. Une bénédiction de Sa Sainteté Paul VI fut ensuite présentée. Parmi les enfants des jubilaires présents à la fête, on remarquait Lucille (Mme Lucien Séguin), Florence, Alice (Mme Paul Auger), Simoné (Mme Graham Stinson), Maurice, Jean-Paul et Georges. La Rév. Sr Marie-Gérard-Magella, religieuse de Notre-Dame des Missions, à Ville Jacques-Cartier, Montréal, ainsi qu'Aimé, de St-Norbert, étaient absents. La famille Jules Guénette remercie sincèrement tous les parents et amis qui ont contribué à rendre ce 50e anniversaire une journée mémorable.



Par le trou de la serrure

à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Concours oratoire

Le vendredi 6 novembre eut lieu au gymnase de l'école Nelson MacIntyre les éliminations régionales du concours oratoire de langue anglaise. Quelques personnes intéressées étaient présentes pour entendre les discours des quatre concurrentes. Trois d'entre elles furent choisies par les juges à donner un discours impromptu. Après une minute de préparation, ces dernières étaient appelées à parler sur un sujet de leur choix pour la durée de trois minutes au plus.

Les heureuses gagnantes furent Leslie Stanleys, du couvent de Saint-Charles, et Claire Painchaud, de l'Institut Collégial Saint-Joseph. Mlle Stanleys reçut une épingle en or accompagnée d'un ruban rouge et Mlle Claire Painchaud une épingle en argent ainsi qu'un ruban violet. Félicitations à ces deux lauréates et bonne chance pour l'an prochain.

Irène Mahé.

Soirée du Ciné-Club

Le dimanche 8 novembre, les membres du Ciné-Club se réunirent à l'Institut Collégial St-Joseph pour la présentation du film "Tiger Bay".

Ce drame, qui a eu son origine en Angleterre, fut réalisé par J. Lee Thompson. Hayley Mills interprétait le rôle de Gillie: une petite fille de dix ans vivant avec sa tante.

Après les mots de bienvenue par Elizabeth Kleinschmidt, Soeur Eugène-Avila nous conseilla de remarquer les lignes verticales ou horizontales dans les vues. Une clôture pourrait être un exemple de lignes verticales. A chaque fois qu'il y avait un obstacle dans l'histoire, soit moral ou physique, il y avait ces lignes.

Dès le commencement du film tous les spectateurs furent captivés. L'auditoire vivait le drame avec les acteurs. Le sujet captiva l'attention de tous et la retint jusqu'au dénouement.

Après cinq minutes d'intermède pendant lequel on servit des boissons gazeuses, les jeunes se groupèrent dans la salle académique et la discussion commença. Menée par Elizabeth, cette discussion fut intéressante et animée. Pour répondre aux questions il fallut beaucoup de jugement et chacun répondit selon sa conscience.

Tous jouirent de leur soirée du Ciné-Club.

Agnès Morin.

Le film "Tiger Bay" fut présenté aux membres du Ciné-Club, dimanche soir.

Ce film mettait en vedette Hayley Mills, son père, J. Mills et Horst Bucholz. Haylie ayant vu un meurtre décide de protéger le coupable qui devient son ami. La petite Hayley ment aux policiers plusieurs fois et réussit à les tromper et à sauver son ami. Mais, afin de sauver la petite Hayley qui est tombée du bateau, Horst saute à l'eau et la repêche. Ce fut héroïque, mais Horst fut pris par la police car il était maintenant dans les limites où les polices avaient l'autorité.

Après ce film il y eut une chaude discussion. Les uns disaient qu'Hayley était complice et les autres soutenaient qu'elle ne l'était pas. Après la discussion les opinions demeurèrent partagées . . .

Suzanne Laurin.

Le jour du souvenir

Le mercredi 4 novembre, les élèves de l'Institut se réunissaient au gymnase Notre-Dame afin de rendre hommage aux milliers de soldats morts durant nos deux grandes guerres. La cérémonie fut saisissante.

Après la prière dirigée par M. l'abbé Lucien Roy, aumônier, notre présidente, Linda Eunson, fit appel à la liberté dans notre pays démocratique. Il y eut deux lectures, de l'Ancien et du Nouveau Testaments, données par Gaylein De Montigny et Lorraine Brisson.

Claire Painchaud.

Lorsque les rideaux s'ouvrirent nous avons vu les croix et les coquelicots parsemés ici et là. Sur chaque petite croix se trouvait une feuille d'érable. Au pied de la plus grande croix étaient entassés des casques et des fusils et une belle couronne qui semblait exprimer nos voeux de reconnaissance du magnifique sacrifice que ces jeunes Canadiens avaient accompli. Derrière les croix il y avait une garde d'honneur de guides. Un beau jeu de lumières rendait le tout plus effectif.

Cette merveilleuse scène parlait en elle-même — mille mots n'auraient pu rendre le message plus réel: il y avait le passé — les chapeaux et les fusils; le présent — les croix et les coquelicots; et l'avenir — les jeunes guides qui reprennent le flambeau de la vaillance et de l'espérance que nous ont transmis nos intrépides soldats.

Suzanne Laurin.

Pour clore cette cérémonie, les étudiantes de 11e année numéro 19, présentèrent un choeur parlé. Leurs voix harmonieuses et en unisson exprimèrent tous les sentiments qui nous avaient émues durant cette touchante cérémonie. Elles formulèrent cet engagement: "Sur notre honneur, promettons d'être toujours dignes de notre citoyenneté, d'être prêtes en tout temps à la défendre; de contribuer dans la mesure de nos forces à la grandeur du pays; de nous faire, chacune, une âme compréhensive, ouverte à l'univers entier."

Agnès Morin.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

C'était le lundi 16 novembre qu'avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville. Un avocat, représentant d'International Loan & Savings, se présentait devant le comité des propriétés foncières et demandait à la ville de baisser les taxes sur certaines propriétés du chemin Dawson; cette compagnie a dû reprendre une maison sur laquelle elle avait prêté une somme assez forte et, à cause des taxes s'élevant entre $700 et $800, elle ne trouve pas d'acquéreur; le trésorier explique que si les taxes semblent élevées, c'est dû au fait que les propriétaires doivent payer les améliorations locales et que ces maisons, d'un étage et sans cave, ont une superficie plus grande que la normale, et qu'ils doivent payer pour une rue qu'ils n'utilisent pas à présent, mais qu'ils devront utiliser lorsque le chemin no 59 sera élargi à quatre voies; certains échevins suggèrent à l'avocat de demander au gouvernement métropolitain de reviser l'évaluation de ces propriétés; le comité demande à l'avocat de la ville et au trésorier de préparer un rapport sur cette requête.

Le même comité recommande aussi la fermeture de la rue Berry entre les rues Des Meurons et Enfield Crescent.

On recommande aussi que Joad Holdings fassent connaître à la ville leurs projets pour le terrain qu'ils veulent acheter de la ville, avant que la ville promette de leur vendre le terrain récupéré par le détournement du cours de la Seine.

On demande aussi d'améliorer l'éclairage des rues Deniset et Bertrand, et on demandera aussi au Métro d'étudier la situation de la rue Des Meurons entre les rues Provencher et Marion; et, à la suggestion du maire, d'étudier aussi l'éclairage de la rue Taché, entre les rues Provencher et Dollard; il faudrait aussi plus de lumières sur la rue Cathédrale, entre les rues Aulneau et Taché.

Le maire suggère aussi que la commission des parcs émondent les arbres et arbustes dans le parc Coronation; le monument aux morts est à peine visible de la rue.

En parlant des problèmes de la circulation, le maire s'élève fortement contre l'essai des autobus à prix réduit (5c) dans le centre de la ville; il dit que les résidants des municipalités et villes se trouvent à payer un subside afin de favoriser les marchands du centre de Winnipeg et que ceci n'est pas juste pour les marchands qui sont situés ailleurs; ceci est un bénéfice que la ville de Winnipeg retire du Métro, alors que le déficit du système de transportation du Métro est payé par tous les contribuables.

Au comité de la législation, il fut recommandé que le président de ce comité appelle une réunion au plus tôt pour solutionner le problème de la redivision des quartiers électoraux.

Faisant suite au rapport du chef des pompiers, le comité de feu recommande que les systèmes d'alarmes pour le feu dans toutes les écoles des deux divisions scolaires soient reliés au système d'alarme de la ville, et aussi que, dans les écoles de deux étages et plus, il y ait des escaliers renfermés.

Il fut recommandé aussi que le chef ait l'autorisation d'acheter un appareil qui crée une mousse qui étouffe les incendies; ceci au coût de $344.00.

A lundi prochain.

Exposition agricole canadienne en Europe

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Harry Hays, a rendu public les plans d'un nouveau projet publicitaire pour promouvoir l'exportation de produits agricoles du Canada.

Le nouveau projet, une exposition de bestiaux et de semences canadiennes, visiterait plusieurs pays l'an prochain.

M. Hays a ajouté que les responsables de son Ministère et les autorités des associations d'élevage et d'autres associations agricoles canadiennes entameront des négociations immédiatement dans le but de développer cette exposition.

"Durant mon voyage outremer, l'année dernière, a déclaré M. Hays, je me suis rendu à l'évidence que les cultivateurs et les organisations agricoles de plusieurs pays européens n'étaient pas suffisamment au courant de la qualité et du potentiel des animaux d'élevage canadiens. Je crois qu'il existe d'excellentes possibilités d'exportation de semences."

Cette exposition voyagerait de foire en foire dans les petites localités agricoles où les fermiers eux-mêmes pourraient évaluer la qualité des sujets d'élevage du Canada.

St-Norbert

La Ligue des Femmes Catholiques de St-Norbert tint son assemblée générale le 4 novembre avec 25 dames présentes. Mme Armand Bisson, présidente, ouvrit l'assemblée par la prière de la Ligue. Ensuite eut lieu la réception d'un nouveau membre, Mme Alfred Péloquin; ce qui donne à date 42 membres.

La secrétaire lut le procès-verbal de la dernière assemblée, ainsi que la correspondance, et la présidente lut une lettre de Mme A. Jutras invitant les membres à assister à une conférence régionale, à Aubigny, le jeudi 5 novembre. Puis la trésorière, Mme E. Vouriot, lut le rapport financier.

Mme Louis Kenny, présidente du comité spirituel, releva plusieurs points d'intérêt concernant les activités spirituelles des diverses organisations catholiques de St-Norbert.

La prochaine assemblée aura lieu le 2 décembre. Les membres de la Ligue auront un invité d'honneur qui leur parlera de "L'Avent".

Mme Gérald Carrière, présidente du comité d'éducation, présenta l'invité d'honneur, M. l'abbé Léo Couture, chancelier du diocèse de St-Boniface, qui parla sur le Concile et sur la "Liberté religieuse". Pour mieux comprendre les mystères de l'Eglise, dit le conférencier, il faut retourner à la Bible porteuse de la grâce et de la parole de Dieu.

La réunion se termina par une courte prière et un cantique. Les dames retournèrent chez elles, enchantées de leur courte conférence et éclairées sur le travail du Concile et sur l'importance de leurs prières pour le succès du Concile. Grand merci à M. l'abbé Couture.

Bingo

Dimanche prochain, 22 novembre, aura lieu un grand bingo de dindes au profit de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Norbert. La Ligue espère que les membres de la L.F.C. des paroisses voisines viendront avec leurs familles et leurs amies l'encourager à soutenir les diverses oeuvres qui demandent son aide. Venez tous à St-Norbert vous amuser à l'occasion du grand bingo de dindes le dimanche 22 novembre. Pour ceux qui ne recevront pas le premier prix de bingo, nous avons un prix de consolation, un poulet de 3 à 4 livres. Alors venez tous.

Le 25e anniversaire de l'O.N.F. fêté à St-Boniface dimanche soir

M. Gérard Gagné, de St-Pierre-Jolys, représentant de district de l'Office National du Film au Manitoba, et plus spécialement responsable de cet organisme auprès de la communauté franco-manitobaine, organise un grand "Gala de Cinéma canadien" pour souligner le 25e anniversaire de l'O.N.F.

Cette grande soirée aura lieu à l'auditorium du Collège de St-Boniface à 8 h. p.m., dimanche prochain, 22 novembre.

Le programme comportera, sous la présidence de M. Gagné, deux courts discours par MM. Joseph-P. Guay, maire de St-Boniface, et Damien Giordani, consul de France, et la présentation de quatre films:

1) "Anniversaire", noir et blanc, 19 minutes. Soixante ans de cinéma canadien, sous l'habile direction de Walter Pidgeon. Mary Pickfort inaugure la galerie des héroïnes du muet. Avec le parlant, de nombreux acteurs canadiens s'illustrent dont Raymond Massey, Yvonne de Carlo et Norma Shearer. Le septième art connaît aujourd'hui un regain de vitalité.

2) "Hold-up au Far West", couleur, 7 minutes. Fine parodie d'un thème vieux comme le cinéma américain lui-même: le hold-up au Far West. Trois bandits masqués attendent leur victime: en l'occurrence, le Père Noël. Il surgit de la vallée. Les étrennes convoitées sont aussitôt dérobées. Fantastiques, les scènes se multiplient. Mais il est impossible de prendre au sérieux nos bandits.

3) "Champs d'honneur", couleur, 38 minutes. Pèlerinage sur les tombes des 100,000 Canadiens morts au cours des deux dernières guerres. Ce film permet de refaire le chemin douloureux des défaites et des victoires qui ont coûté la vie à tant des nôtres. En alternance se déroulent les batailles, puis des scènes presque bucoliques et empreintes de paix.

4) "Georges-Etienne Cartier", noir et blanc, 28 minutes. Premier ministre avec Macdonald du Haut et du Bas-Canada, Cartier, "le lion du Québec", joua un rôle important dans l'établissement de la Confédération. Il se mit particulièrement en évidence en défendant le projet de la Confédération auprès de ses compatriotes de langue française.

Venez fêter l'O.N.F. avec M. Gagné, qui dirige aussi les activités du sous-comité du film de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Educateurs et étudiants qui profitez si souvent de son zèle, venez le rencontrer. Rendez-vous donc au Collège de St-Boniface, dimanche soir prochain à 8 h. Bienvenue à tous.

Sts-Martyrs-Canadiens

Le Club Béliveau fait part de la soirée dansante du 27 novembre à l'Hôtel Niakwa. Après minuit on vous promet un de ces smorgasborg . . . Le nombre des billets est limité, ce qui veut dire, dépêchez-vous d'acheter les vôtres.

PETITE NOTE

Remerciements

M. A. Gobeil et Mme T. Stimpson, ainsi que la parenté, remercient de tout coeur toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, de fleurs magnifiques ou de toute autre manière si touchante à l'occasion du décès de leur mère bien-aimée, Mme Laura Gobeil. Un merci spécial aux Soeurs Grises, aux gardes-malades et au personnel de l'hôpital général St-Boniface, au Dr C. Lavoie, aux porteurs, au Salon funéraire Desjardins, ainsi qu'au magasin Eaton's.

Décès

M. JOSAPHAT SIMARD

M. Josaphat Simard, âgé de 65 ans, est décédé à l'hôpital général St-Boniface le 30 octobre.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Mary Verrier, de 198, rue Berry, deux fils, Denis, de St-Boniface, et Louis, de Lorette; six filles, Mmes E. Freynet (Alice), A. Vien (Eveline), L. Latour (Gilberte), R. Calvo (Patricia), C. Rousset (Rose-Marie) et Lorraine, toutes de St-Boniface; 24 petits-enfants; six frères, Henri, Pierre, Eugène, Jean-Baptiste, Cyprien et Adolphe; trois soeurs, Mmes E. McCarthy, R. Deslauriers et G. Marcoux.

Remerciements

La famille Simard désire remercier tous ceux qui ont offert des messes, prières, cartes de sympathie et fleurs, ainsi que ceux et celles qui l'ont aidée dans sa grande épreuve.

Sainte-Famille

Mariage L'Heureux-Gervais

Le samedi 17 octobre, à 4 h. p.m., dans l'église Ste-Famille, avait lieu le mariage de Mlle Claudette Gervais, fille de M. et Mme Edouard Gervais, de St-Boniface, à M. Philippe L'Heureux, fils de M. et Mme Joseph L'Heureux.

Le marié, accompagné des garçons d'honneur, entra dans l'église au son d'une belle marche jouée par Mme Noël Létourneau, de la paroisse St-Jean-Baptiste, amie de la famille.

Puis, aux accords d'une marche nuptiale "Here comes the bride", la mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe de dentelle et d'un beau voile blanc.

Les filles d'honneur, Mlles Doris Gervais et Odette Leclaire, soeur et amie de la mariée, portaient des robes de brocart broché d'or et des couronnes de fleurs.

Les garçons d'honneur, MM. Raymond L'Heureux et Marcel Beaudet, frère et cousin du marié, vêtus de complets de cérémonie, agissaient aussi comme huissiers.

M. l'abbé Maurice Bonneville, curé, assisté d'Henri L'Heureux, frère du marié, et de Donald Chenier, ami de la famille, bénit le mariage. Après l'échange des anneaux, les mariés et les membres de leurs familles reçurent la sainte communion.

Mme Létourneau exécuta le "Panis Angelicus" et l'"Ave Maria" et à la fin de la messe, l'organiste exécuta un beau cantique destiné spécialement aux nouveaux époux.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les nouveaux mariés, conduits par M. Raymond Lambert, et leurs parents et amis se rendirent au restaurant Marigold pour y prendre le souper. Le toast fut proposé par M. R. L'Heureux, frère du marié. Le marié y répondit en termes appropriés, puis la mariée dit quelques mots pour féliciter et remercier ses parents, M. et Mme E. Gervais, qui ont tant fait pour elle durant sa vie.

La journée se termina par une agréable soirée à Lido Plage, au milieu d'un grand nombre de parents et amis.

Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage de noces. Pour cette occasion, la mariée portait un costume rouge cerise, chapeau et accessoires noirs. A leur retour, M. et Mme Philippe L'Heureux habiteront à Winnipeg.

Les nouveaux mariés remercient les parents et amis pour les beaux et nombreux cadeaux reçus. Un merci spécial à Mme Noël Létourneau pour les frais du chant et de la musique.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Le nouvel exécutif a formé ses divers comités; chacune saura, nous en sommes convaincues, bien remplir les tâches qui lui sont confiées. Attention, tous les membres: nous apporterons encore notre aide aux nécessiteux à l'occasion de Noël et c'est dès maintenant qu'il faut commencer à apporter ce qu'on désire offrir: aliments non périssables, friandises, jouets et autres douceurs. Les jouets seront offerts aux pompiers de St-Boniface qui s'occupent de les remettre en bon état. Comme toujours, montrez-vous généreuses pour ceux qui ont moins que vous.

La secrétaire des finances est à la salle à 7 h. 30, les soirs de réunions — elle demande qu'on paie les cotisations avant l'assemblée, elle n'acceptera rien une fois la réunion terminée. Apportez-lui votre entière coopération à ce sujet, et si possible, payez quelques mois d'avance, ce qui facilite beaucoup la tenue des livres.

On demande aussi à tous les membres de faire un effort et d'être à la salle pour 8 h. 15 au plus tard le soir des assemblées d'affaires — on commencera l'assemblée à l'heure indiquée; le café sera servi à 9 h. 30 environ, afin de permettre à celles qui travaillent de retourner chez elles à une heure raisonnable. Si vous ne pouvez arriver à temps, vous serez quand même bienvenues; ne vous privez pas d'assister lorsque vous avez une raison valable pour arriver en retard, mais autant que vous le pouvez, arrivez à l'heure.

N'oubliez pas qu'il y a un gros lot, qui augmente d'un dollar à chaque assemblée — toutes y ont droit, pourvu qu'elles soient présentées. Si votre nom est tiré et que vous êtes absente, le profit va à la prochaine personne chanceuse; certains membres très fidèles ont ainsi remporté des sommes appréciables . . . pourquoi pas vous?

Notre fête de Noël cette année aura un caractère quelque peu différent — les détails en seront donnés aux deux prochaines assemblées. Il y aura échange de cadeaux, mais on doit se limiter à quelque fantaisie d'environ 50 cents . . . quelque chose d'amusant autant que possible. Un souper chaud nous est promis, mais il faut absolument donner son nom à l'avance et aussi en payer une partie — le cercle n'a pas les moyens de commander des repas pour les absentes — il est donc des plus importants que vous assistiez aux prochaines assemblées pour que tout soit réglé d'avance. Réservez la soirée du 15 décembre pour notre fête de Noël. N'oubliez donc pas nos pauvres et ne manquez pas d'être à l'heure.

Nos soeurs, Yvonne Marion et Emma Beaudry sont encore toutes deux hospitalisées. Nous demandons les prières de toutes pour leur prompt rétablissement; nous avons bien hâte de les revoir parmi nous.

La Rédactrice.

Si quelqu'un s'imagine être dévot sans mettre un frein à sa langue et trompe son propre coeur, sa dévotion est vaine. (Jac 1, 26)

Fier de ses origines alsacienne-savoyarde, "Bernie" sert les siens dans la vie publique



Aux récentes élections municipales, M. Bernard Rodolphe ("Bernie") Wolfe a remporté une victoire impressionnante dans le quartier métropolitain numéro six, qui englobe des parties importantes de St-Boniface et de Transcona. Fait d'une portée hors de l'ordinaire, car, à l'occasion de la première élection des commissaires métropolitains, la population de St-Boniface y apportait une attention assez tiède, sinon hostile, et "un type de Transcona" gagnait. Cette fois-ci, le même "type" avait à offrir des gestes concrets de solidarité avec ses électeurs de la ville cathédrale, et ces derniers avaient à se prononcer, non pas sur des promesses, mais sur la conduite d'un homme de mieux en mieux connu. Maintenant on désire en savoir davantage à son sujet. Il est devenu un objet de curiosité amicale et généralisée. Il mérite donc une interview, non pas sur tel ou tel sujet, mais sur lui-même. Un rédacteur s'en occupe, un peu sur ses gardes . . . car, tout de même, il s'agit d'un "politicien". Mais voilà, ce rédacteur revient tout enchanté, comme en témoigne le rapport qui suit.

Un homme d'action

M. Bernard Rodolphe Wolfe, que tous appellent amicalement "Bernie", est un homme d'action remarquable. La rapidité de ses décisions, le dynamisme de ses actions, comme la justesse de ses jugements sur les hommes, les institutions et les événements ne cessent d'épater ses nombreux amis. Car il ne compte que des amis, même parmi les nombreux adversaires que lui ont suscités plus particulièrement ses activités politiques au sein de tel parti.

Mais il est bon de rencontrer cet homme d'action, chez lui, au sein de sa famille, et de causer bien tranquillement avec lui au cours de l'excellent repas préparé par sa charmante épouse, quitte à continuer cette conversation jusque tard dans la nuit dans son étroit bureau personnel. Là sont accumulés tant de souvenirs de ses ancêtres, de ses excursions à travers tout le Manitoba avec ses enfants, de ses nombreux voyages dans tout le Canada, de ses fonctions publiques dans les Chambres de Commerce, dans les organisations de bien-être social, dans le gouvernement métropolitain, dans sa ville natale de Transcona.

Pour le bénéfice des jeunes, voici les fruits d'une telle rencontre familière avec cet homme susceptible de leur communiquer de riches leçons de service désintéressé auprès d'autrui, de persévérance à la poursuite d'un idéal, de respect remarquable des choses du passé et, en même temps, de désir insatiable de construire l'avenir non comme simple témoin, mais comme acteur de premier plan.

Fier de ses origines

Bernie est tout d'abord très fier de sa double origine alsacienne et savoyarde. Son père, Pierre Wolfe, est en effet né à Paris de père alsacien et de mère luxembourgeoise. A 18 ans il vint rejoindre sa soeur aux Etats-Unis, dans l'état de Washington, mais bientôt on le retrouve propriétaire d'un homestead au Manitoba. C'est ainsi qu'il connaît un jour la jeune Rose-Anna Curtaz, à Ste-Anne-des-Chênes. Le mariage ne tarde pas . . .

Rose-Anna est de noble origine franco-manitobaine, car elle est la petite-fille du savoyard Pierre Curtaz, figure légendaire que décrit si bien M. Donatien Frémont, dans son livre "Les Français dans l'Ouest canadien", au chapitre six. Cette page du livre de M. Frémont tient la place d'honneur dans le bureau de Bernie. On y lit que le jeune savoyard Pierre Curtaz, membre de l'Institut des Frères de la Ste-Famille, à Belley, dans le département de l'Ain, sous le nom de Frère Timothée, fut envoyé un jour par ses supérieurs majeurs pour venir enseigner dans le diocèse de St-Paul, Minnesota, à la demande de l'évêque d'alors, d'origine française. Le Frère Timothée fut affecté à la mission de l'abbé Belcourt à St-Joseph de Walhalla, sur la frontière manitobaine. Entre autres fonctions, il accompagnait les chasseurs de bison à la place du prêtre. On conserve au musée historique de St-Boniface un vieux livre de prières en sauteux qu'il utilisait dans ces excursions de chasse.

Mais un jour il quitte la communauté, émigre au Manitoba et, à 34 ans, il épouse Caroline Hénault, âgée de 16 ans, dans la cathédrale de St-Boniface. Le jeune couple habite successivement St-Joseph, St-Vital, puis il s'établit définitivement à Ste-Anne-des-Chênes. Père d'une nombreuse famille, homme d'église, policier sévère, excellent charpentier en même temps que cultivateur, Pierre Curtaz a laissé de nombreux monuments de ses talents, dont la chapelle de Fort Alexandre construite de ses mains.

Aujourd'hui, son arrière-petit-fils Bernie aime prier sur sa tombe dans le cimetière de Ste-Anne-des-Chênes, et surtout écouter sa mère lui parler avec enthousiasme de cet ancêtre remarquable. Car la maman de Bernie, ancienne élève de l'école normale Langevin, à St-Boniface, et longtemps institutrice ici au Manitoba, n'a jamais cessé d'inculquer à ses enfants, donc à Bernie, de fortes leçons de fidélité religieuse, culturelle et linguistique à l'héritage ancestral.

Dévouement communautaire

Mais il est une autre leçon que lui inculque sa mère, à savoir, de nourrir un intérêt véritable pour les choses communautaires: "Il faut donner pour gagner les autres, lui répéta-t-elle souvent. Il faut savoir s'offrir au service de tous, pour donner un sens à sa vie". Cet enseignement tomba en bonne terre.

Né au sud de Transcona, le 19 novembre 1922, Bernie fit ses études élémentaires à l'école paroissiale Notre-Dame de l'Assomption, puis il commença son cours secondaire à l'école de Transcona. Pendant cette période, sans négliger ses études, il doit aussi travailler sur la ferme paternelle. Que de fois, dit-il, j'ai dû me mettre au travail dès 7 h. du matin, avant d'aller à l'école! Et que dire de la période des battages qui le conduisait jusqu'à Rosewood ou Lorette! Mais il occupe ses rares loisirs à la lecture de livres d'histoire, de psychologie, de morale. Pas surprenant qu'aujourd'hui sa bibliothèque personnelle soit pleine de livres d'histoire de l'Eglise catholique, du Manitoba, du Canada, et qu'il multiplie les initiatives pour communiquer son amour de la lecture à ses jeunes enfants.

Un jour, il dut renoncer à poursuivre ses études. Son père subit un terrible accident qui le clouera "dans la souffrance" pendant quelque vingt-cinq ans. Sa mère reprend généreusement sa tâche d'institutrice. Les enfants collaboreront de toutes manières pour renflouer le budget familial. C'est ainsi que Bernie s'engage au service de la compagnie de la Baie d'Hudson, débutant avec l'énorme salaire de $8.00 par semaine. Toutefois, son désir de progrès marque immédiatement ses débuts dans le monde du travail, car il suit sérieusement un "cours de vendeur" et se perfectionne en ce domaine. En même temps, à 18 ans, il met tous ses talents au service de l'Association communautaire de Transcona Sud, organisant plus particulièrement un vaste programme de sports qui enrichit les jeunes de cette région. Secrétaire, puis président de cette Association, il communique aux autres son enthousiasme et sa persévérance dans l'action.

Après deux ans et demi au service de la Baie d'Hudson, on le retrouve au secrétariat du Y.M.C.A. de Winnipeg. Pendant cinq ans, il va connaître, comme il dit, "une expérience formidable en service social" au service des jeunes, plus particulièrement des jeunes de l'armée, de l'aviation et de la marine. Pendant cette même période il s'acharne à poursuivre ses études, à spécialisant cette fois dans les domaines bien actuels du cercle d'étude, des discussions de groupe, de la parole publique, des services récréatifs et de bien-être, etc. En même temps il exerce une activité intense au sein du Club 1492 des Chevaliers de Colomb, qui marque l'origine du conseil de Transcona obtenant un jour son autonomie du conseil 1107 de Winnipeg, et aussi au sein de clubs sociaux comme le Kiwanis.

En 1947, il aborde un nouveau domaine d'activités et d'expérience au service de la maison de finance et d'assurances Osler, Hammond & Nanton, à Winnipeg. Après huit années il devient un des trois fondateurs de l'agence immobilière et d'assurances F. L. Ernst, T. C. Little & B. Wolfe, dont il est encore aujourd'hui le secrétaire-trésorier.

Une journée ordinaire

Bernie est un homme très occupé. On n'a qu'à mentionner les activités de la journée même où eut lieu l'interview pour s'en convaincre, d'autant plus qu'il s'agit patiquement d'une journée ordinaire pour lui.

Le matin à 9 h. il prenait part active à une assemblée de l'exécutif de la Chambre de Commerce du Canada. A 10 h. 30, on le retrouve au milieu d'un groupe discutant officiellement, et sur la plan national, de problèmes de transport. Il peut ensuite se permettre une soixantaine de minutes à son bureau où, à titre de secrétaire-trésorier de Ernst, Little & Wolfe, il lit sa correspondance, signe des chèques, etc. Naturellement, pas de dîner. Car à 2 h. p.m. il doit participer à une assemblée de fonctionnaires ayant à discuter des grands projets de développement du Parc Whittier à St-Boniface. A 3 h., assemblée du comité de finance du gouvernement métropolitain. A 5 h. il se rend avec deux Soeurs Grises de l'hôpital Taché chez l'honorable C. H. Whitney, ministre de la Santé. A 6 h. 30, il peut enfin revenir chez lui où l'attend, pour le souper, un invité. Mais sa femme Sheila lui soumet d'abord une liste d'appels téléphoniques urgents. Et voilà, à sept heures il peut enfin se mettre à table, causer amicalement avec sa famille et son invité, quitte à répondre occasionnellement à tel personnage qui lui lance un coup de fil catégorique . . .

De telles journées semblent le pain quotidien de cet "homme public" depuis bien des années. Mais, dit-il tout simplement, "la vie publique, c'est ma vocation, mon devoir". Ce devoir, il l'accomplit avec enthousiasme et efficacité au sein de la commission de la Division Scolaire Transcona No 12 (dont il est président du comité de finance depuis six ans), au sein de nombreux clubs sociaux (dont le Kiwanis) et catholiques (dont les Chevaliers de Colomb), au sein des Chambres de Commerce locale (Transcona s'est enrichi industriellement grâce à son influence), provinciale (Ne fût-il pas à 33 ans le premier catholique et le premier Canadien français ou "bilingue" à détenir le poste de président de la Chambre de Commerce du Manitoba?) et nationale (Il fut un directeur compétent des Chambres du Canada pendant des années).

Ses activités dans les Chambres de Commerce lui valurent d'occuper les plus hauts postes, de multiplier ses voyages à travers tout le pays et à l'étranger, mais surtout, selon son propre témoignage, d'écouter avec fruit des hommes d'affaires, des chefs d'industrie, des financiers qui l'ont muni de renseignements dont il sait se servir maintenant au sein du gouvernement métropolitain du Grand-Winnipeg, et plus particulièrement "pour le plus grand profit du quartier no 6 que je représente, et qui comprend les deux villes que j'aime le plus, St-Boniface et Transcona". De plus, ces voyages et congrès des Chambres de Commerce l'ont mis à même de se faire de vrais amis dans la province de Québec, avec qui il travaille toujours "pour que rayonne partout et toujours, dans notre vie canadienne et manitobaine, le fait français".

Saint-Boniface

Un autre champ d'influence cher à Bernie, c'est la vie politique proprement dite. Membre de la Jeunesse Libérale depuis plus de vingt ans, ancien président de la Jeunesse Libérale du Manitoba et vice-président de la Jeunesse Libérale du Canada, président aussi de l'Association Libérale de Transcona pendant cinq ans, il s'y connaît en ce domaine. Mais il avoue humblement que la politique partisane n'a jamais réussi à l'aveugler au point de croire que les adhérents d'autres partis "sont dans le tort nécessairement". C'est pourquoi il aime énumérer la longue liste de ses adversaires-amis . . .

Toutefois, à cette activité "partisane", qui lui valut un jour la défaite comme candidat libéral, il préfère encore son rôle actuel de conseiller métropolitain. Ses activités comme tel sont connues de tous, tant les journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision aiment parler de cet homme public qui appartient à tant de comités, qui s'acharne à tout mener à bien, et qui surtout ne craint jamais de s'opposer aux porte-parole de l'amalgamation totale.

"Je suis le seul bilingue dans le conseil métropolitain, et j'entends plus que jamais y assurer ainsi la présence française." Et alors il précise qu'il n'a jamais su se contenter de travailler pour sa ville de Transcona, mais qu'en même temps il n'entend pas exercer une vague influence métropolitaine. "Mon objectif le plus cher, c'est d'aider le plus possible la ville de St-Boniface, centre religieux et culturel incomparable. Je me fais donc constamment l'apôtre de la ville cathédrale auprès de M. Bonnycastle et des autres membres du conseil métropolitain. C'est ainsi que j'ai pu obtenir des octrois substantiels pour le Cercle Molière ou pour le projet de musée historique, que j'essaie d'intéresser mes amis au futur Centre Louis-Riel, projet de centenaire qu'il faut réussir, que j'ai fait poser des affiches françaises dans la partie nord de St-Boniface ou bilingues dans la partie sud lors de grands travaux d'aménagement de rues ou de ponts, qu'enfin nous ne négligeons jamais la réclame commerciale dans La Liberté et le Patriote."

Ces paroles, dites avec sincérité, en disent beaucoup sur cet homme . . . fier de ses origines françaises et catholique convaincu. Mais voilà, il ne pouvait mettre fin à l'interview sans mentionner son grand rêve: face à la ville tentaculaire de Winnipeg, pourquoi pas un Grand-St-Boniface, à l'est de la Rouge? Après tout, précise-t-il, même Elmwood fit autrefois partie de St-Boniface. Et St-Vital comporte un passé historique qui ressemble en maints points à celui de la ville cathédrale. Louis Riel n'est pas étranger à l'oeuvre d'un Mgr Taché . . .

Homme de vision et d'action, Bernie peut certainement servir d'exemple à notre jeunesse avide de réalisations concrètes.

REPOSE EN PAIX

Toujours dans l'ombre tu vacilles
Flamme éternelle du souvenir.
Sa vie, comme ton symbole, brille
Et sa valeur n'a su mourir.

Si nous n'avons plus ton visage
Et tes grands bienfaits parsemés,
Nous voyons partout ton image
Dans tout ce que tu as laissé.

Tu étais pour les jeunes, un frère,
Et pour l'univers, un ami,
Un fils parfait, un noble père,
Sublime époux, on te bénit.

Repose en paix vrai gentilhomme,
Toujours ton nom nous restera:
Nous te pleurons, qui que nous sommes,
Tant que ta flamme brillera.

MANIE TOBIE.

TRIBUNE LIBRE

Saint-Boniface, Manitoba
le 17 novembre 1964

La Liberté et le Patriote
619, avenue McDermot,
Winnipeg.

Monsieur le Rédacteur,

La semaine dernière paraissait en vos colonnes une lettre à l'éditeur signée 'Citoyen de Saint-Boniface'. Le corps de la lettre était composé d'un extrait du **Winnipeg Tribune** voulant justifier au nom de la liberté, l'abstention d'aller voter. Le manque de sophisme exprimé dans la **Tribune** était soupçonné par l'auteur lui-même dans la dernière phrase de sa lettre. Il termine en disant que c'est dans le cas "où on laisse les autres (les voteurs) décider, qu'il peut en résulter une situation vraiment déplorable". Justement, est-on libre de laisser de "si déplorables situations" se développer? Est-on libre de négliger d'aller voter quand peuvent se développer des situations regrettables pour le bien public? C'est là qu'on doute de la justesse du principe de la **Tribune**.

Cela fait sourire quand on lit que, dans les pays totalitaires, presque tout le monde va voter et qu'on essaye de conclure que dans les démocraties, parce qu'on n'y est pas forcé, il n'y aurait pas de devoir d'y aller. C'est précisément parce qu'on n'est pas forcé physiquement ou par peur qu'on y est tenu moralement, par sens de la responsabilité de l'homme libre. La **Tribune** a raison seulement quand elle dit que 'si on est satisfait' du statu quo, on peut laisser faire. Mais, dans le cas de Saint-Boniface, nous ne pouvions pas être sans appréhension, et la conclusion de notre auteur le montre bien.

Quant à ceux qui ont rappelé ce devoir d'aller voter, eux aussi répondaient à un devoir qu'ils ont eux-mêmes d'insister sur les points fondamentaux de la noblesse de l'homme libre. Je dirais même que la violence mise dans certains quartiers à rappeler ce devoir, était aussi justifiée. Je veux parler de ceux qui ont dit en public: "Si notre religion nous porte à nous replier sur nous-mêmes égoïstement, au lieu de nous préoccuper de la chose publique, maudite soit notre religion!" Nous savons heureusement que le Christ a enseigné le contraire, en commandant d'aimer son prochain comme soi-même. Donc, de nous préoccuper du bien commun. En l'occurrence, d'aller voter.

UN AUTRE CITOYEN.

Avis public

Avis public est donné par les présentes que la Municipalité Rurale de Montcalm, au Manitoba, entend former une région située dans ladite Municipalité, et plus particulièrement décrite dans l'annexe "A" ajoutée à cet avis, en District Local de Développement (qui sera connu comme District Local de Développement No 1) et étant des terrains comprenant le village incorporé de de Letellier, à moins que la majorité des propriétaires des terrains affectés représentant au moins la moitié en valeurs desdits terrains et dont les noms sont inscrits sur la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité, envoient au Conseil de la Municipalité une pétition contre la formation du District Local de Développement susmentionné dans les quatre semaines qui suivront a première publication de cet avis. Les terrains contenus dans le district en question sont indiqués sur une carte qui se trouve au bureau de secrétaire-trésorier de ladite Municipalité.

Et de plus prenez avis qu'après la formation du District Local de Développement selon les conditions ci-dessus, le Conseil de la Municipalité de Montcalm se propose de construire, d'installer, d'équipier et d'entretenir un système d'eau comme Développement Local d'un tel District Local de Développement, sur les terrains de ladite Municipalité faisant face et aboutissant aux rues et avenues suivantes qui bénéficieront immédiatement de l'installation du système d'eau proposé, parce que ces terrains sont une portion des terres situées dans le District Local de Développement No 1 proposé, à savoir:

1) Le long de la rue Principale, de la Première Avenue est à un point se trouvant approximativement à 938 pieds au nord de la Troisième Avenue est.

2) Le long de la Troisième Avenue, de la rue Principale à l'intersection de la limite est du lot 37, Plan 6798, du Village de Letellier, au Manitoba, avec ladite Troisième Avenue est.

3) Le long de la Troisième Avenue est, de l'intersection de la rue Principale avec un point approximativement à 250 pieds à l'est de ladite intersection.

4) Le long de la Quatrième Rue est, de l'intersection de la Troisième Avenue est avec un point approximativement à 250 pieds au nord de ladite intersection.

5) Le long de la Deuxième Rue est, de l'intersection de la rue Principale à l'intersection de la Troisième Avenue est.

6) Le long de la rue Railway, de la Troisième Avenue ouest à la Cinquième Avenue ouest.

7) Le long de la Quatrième Avenue ouest, de la rue Railway à la Première Rue ouest.

8) Le long de la Troisième Avenue ouest, de la rue Railway à la Première Rue ouest.

Le coût prévu de ladite installation à effectuer immédiatement est de $76,800.00 qui sera prélevé par l'émission et la vente d'obligations de la Municipalité Rurale de Montcalm, et un montant annuel suffisant pour payer l'intérêt évalué au taux de six et quart (6¼) pour cent par année, et pour pourvoir au paiement du principal de ladite obligation, sera perçu pendant une période de vingt ans de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, par des évaluations annuelles spéciales, comme suit:

(a) Au cours de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, un montant estimé à $2,560.00 sera prélevé annuellement au taux spécial de 20 cents par pied linéaire de façade pour les conduites d'eau sur tous les terrains faisant façade et aboutissant à l'installation d'eau proposée, en plus des autres taux et taxes.

(b) Au cours de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, on prélèvera annuellement, par un impôt spécial sur toutes les propriétés taxables comprises dans ledit District Local de Développement No 1, un montant suffisant pour faire face au solde du principal et de l'intérêt de la dette proposée, lequel montant, dûment respectée toute autorité ayant juridiction, peut être diminué par l'addition des surplus de revenus du service d'eau.

A moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, mentionnés comme tels et en leurs noms propres sur la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité Rurale de Montcalm ou inscrits en conformité de l'article 1051 de l'Acte des Municipalités R.S.M. 1954, chapitre 173, comme propriétaires de terrain sur la liste courante de taxation et représentant au moins la moitié en valeurs de tels terrains, envoient une pétition au Conseil contre ledit District Local de Développement dans le mois qui suit la première pubication de cet avis.

Et de plus prenez avis que conformément aux clauses de l'article 696 de l'Acte des Municipalités R.S.M. 1954, chapitre 173, le Conseil de la Municipalité Rurale de Montcalm siégera comme Cour de Révision au bureau municipal dans le Village de Letellier, au Manitoba, à 2 h. p.m. (heure centrale normale), le mardi 8 décembre 1964 A.D., pour entendre les objections contre l'évaluation proposée.

Daté au Village de Letellier, dans la Province du Manitoba, ce 12e jour de novembre 1964 A.D.

Bernard Ayotte,
secrétaire-trésorier.

Voici l'annexe "A" dont il est fait mention dans l'Avis Public ci-dessus:

Description de la région, dans la Municipalité Rurale de Montcalm, au Manitoba, qui sera incluse dans le District de Développement No 1 proposé:

"**Premièrement:** Toutes ces parties du quartier sud-est de la section 19 de la commune 2 et la deuxième rangée est du principal méridien au Manitoba, dans les limites d'un relevé topographique des terrains, dont le plan est enregistré au Bureau des Titres de Terrains, à Winnipeg, au numéro 6797, à l'exception tout le bloc un tel que décrit là;

"**Deuxièmement:** Toute cette partie dudit quartier sud-est prise pour terrains de gare et droit de passage du chemin de fer Canadien National, tel qu'indiqué sur le plan du relevé topographique enregistré au bureau susmentionné au numéro 5562;

"**Troisièmement:** Toute cette partie dudit quartier sud-est s'étendant de la ligne nord de la Cinquième Avenue ouest, Plan 6797, et une ligne tirée au nord de, parallèle à et perpendiculairement distante de 200 pieds, qui se trouve en ligne droite au nord de la limite ouest du lot six, dans le bloc cinq tel qu'indiqué sur ledit plan numéro 6797, et la limite ouest dudit terrain de gare;

"**Quatrièmement:** Toutes ces parties du quartier sud-ouest de la section 20 dans ladite commune et rangée qui s'étend au sud et à l'ouest des limites sud et ouest du chemin principal, tel qu'indiqué sur un plan enregistré au bureau susmentionné au numéro 551; à l'exception de toute cette partie indiquée comme lot un sur le plan enregistré dans ledit bureau au numéro 2630;

"**Cinquièmement:** Toutes ces parties dudit quartier sud-ouest s'étendant au nord de la limite nord dudit chemin principal, contenues dans les limites d'un relevé topographique, dont le plan est enregistré dans ledit bureau au numéro 6798;

"**Sixièmement:** Les 200 pieds les plus à l'ouest, en largeur, des 200 pieds les plus au sud, en profondeur, du quartier nord-ouest de ladite section 20."

La Défense Civile dit:

La nourriture en boites ou en bocaux hermétiquement fermés ne peut être contaminée par les retombées. Lavez les contenants avant de les ouvrir, les aliments à l'intérieur seront intacts.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: 888-2351



Le vendredi 6 novembre a été une journée très marquée au Concile Vatican II. Le Saint-Père est venu assister à la messe, prendre sa place au milieu du conseil de présidence et faire un petit discours, tout cela pour faire ressortir l'importance du sujet à l'étude, les missions. Ainsi la messe fut dite selon le rite éthiopien. Sur la photo l'on voit le pape à gauche, les officiants au milieu, pendant que les auditeurs et auditrices laïcs reçoivent la communion, entourés des pères du Concile.

De la bombe atomique aux prêtres et aux religieux

par Réjean Plamondon

ROME (CCC) — (Le 13 novembre) Les travaux du Concile ont progressé la semaine dernière à un rythme tel qu'il est difficile d'en rendre compte sans d'abord faire une énumération rapide des sujets examinés. Les Pères conciliaires ont d'abord poursuivi et achevé l'étude du court schéma sur les missions puis ont ensuite terminé l'examen du schéma sur l'Eglise et le monde moderne. Enfin ils ont étudié le schéma sur les religieux et commencé l'étude de celui sur la formation des prêtres.

Il ne restera donc que deux schémas à étudier avant la fin de la présente session, et les modérateurs ont établi un programme qui permettrait la discussion de tous les schémas à l'ordre du jour du Concile avant la fin de la présente session. Les deux schémas qui seront discutés après celui sur la formation sacerdotale sont ceux sur les écoles chrétiennes et sur les mariages mixtes.

Monde moins chrétien

Pour ce qui est du schéma sur les missions, les Pères l'ont jugé insuffisant et ne l'ont pas accepté. Ils l'ont renvoyé à la commission compétente qui devra préparer un nouveau document plus élaboré. Ils ont montré par là combien ils jugeaient l'activité missionnaire essentielle à l'Eglise. En disant non au schéma, ils disaient oui aux missions et à la place que celles-ci occupent dans l'Eglise. Si l'Eglise ne croit pas, avait dit le cardinal Frings, elle décroit. Des évêques ont souligné et rappelé qu'il y a moins de vingt pour cent de l'humanité qui connait le Christ, et que la disproportion entre les chrétiens et les non-chrétiens s'accroit rapidement. La démographie paganise le monde, bour reprendre la formule de Joseph Folliet.

Guerre nucléaire juste?

Au cours de l'étude du paragraphe consacré à la paix entre les nations dans le schéma sur l'Eglise et le monde moderne des Pères conciliaires ont demandé la condamnation des armes nucléaires. Le cardinal Alfrink a affirmé qu'il fallait condamner non seulement la bombe sale mais aussi la bombe qu'on appelle propre. Peut-on encore appeler juste, a-t-il dit, une guerre avec des armes atomiques?

L'angoisse actuel du genre humain ne vient pas du désir de savoir si une guerre est juste ou injuste, mais de la peur des armes nucléaires capables d'anéantir des peuples entiers.

La conception traditionnelle de la juste guerre doit donc être repensée à la lumière des temps présents. Peut-on anéantir une civilisation et des peuples sous prétexte de les défendre. Un évêque français a montré qu'il n'y a pas contradiction entre la condamnation de la guerre et l'affirmation de la licéité de la défense contre une agression injuste.

Dans les circonstances actuelles, le bien commun de la famille humaine exige que toutes les nations renoncent définitivement et de façon absolue au droit de la guerre et à tout ce qui est nécessaire pour faire la guerre. Seules les organisations internationales disposeraient d'une force armée qui interviendrait pour empêcher toute tentative de guerre.

Et le droit de se défendre

L'intervention de deux mille évêques répartis dans le monde entier, en faveur de la paix, peut être capable de changer le cours de l'histoire et de défendre le sort de l'humanité a dit le patriarche Maximos. Le Concile devrait adresser un message au monde pour condamner toute guerre nucléaire et pour demander que les milliards économisés sur le désarmement soient employés au soulagement d'une pauvre humanité et dont les deux tiers ne mangent pas à leur faim. D'autres évêques ont par contre affirmé qu'il peut y avoir des guerres justes et qu'il n'est pas possible de condamner universellement l'usage d'armes nucléaires qui peuvent être utilisées pour détruire dans l'espace un missile ou un satellite porteur de bombes.

Vie religieuse à la page

Après l'étude de ces questions brûlantes, les Pères conciliaires sont passé à l'examen d'un sujet un peu moins explosif mais non moins discuté, je veux dire la vie religieuse. Bien que le schéma ait été fortement critiqué il a cependant été accepté à une faible majorité. Plusieurs orateurs ont afirmé que ce schéma n'était pas susceptible d'assurer le renouveau de la vie religieuse dans l'Eglise. D'autres lui ont reproché d'être trop juridique. Un religieux canadien, le Père Germain Lalande, supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix, parlant au nom de cent quarante Pères conciliaires, a affirmé qu'il y a crise de vocations dans toutes les congrégations religieuses et que cela dépend peut-être de ce que les jeunes trouvent que les instituts religieux ne répondent plus à leurs aspirations. Le schéma devrait donc montrer la nécessité permanente de la vie religieuse dans l'Eglise et le témoignage particulier que les religieux doivent rendre aujourd'hui.

Et les séminaires?

Au moment où la fin de la troisième session approche, on se demande à Rome quels schémas seront proclamés le vingt et un novembre prochain. Il y aura sûrement le schéma sur l'oecuménisme, dont les derniers amendements ont été votés la semaine dernière, mais on ignore encore si le schéma sur l'Eglise et les déclarations sur les Juifs et la liberté religieuse pourraient aussi être proclamés. Mais en attendant plus de précisions là-dessus, les évêques poursuivent l'examen des derniers schémas à l'ordre du jour. Ils ont commencé vendredi dernier l'étude du schéma tant attendu sur les séminaires mais au moment où on lira ces lignes, ce schéma aura probablement été rejeté car de nombreux Pères le trouvent inacceptable pour une question aussi importante. Ils sont conscients du fait que c'est surtout dans les grands séminaires que se joue l'avenir du Concile. En effet, comment espérer une réforme profonde de l'Eglise si on ne réforme pas les grands séminaires?

Mgr Sheen: La notion de mission a certes besoin d'un aggiornamento

ROME (DW) — Mgr Fulton J. Sheen, auxiliaire de l'évêque de New York, directeur national de la Société pour la Propagation de la Foi aux Etats Unis, membre de la Commission conciliaire pour les Missions, a dit le 9 novembre à l'Assemblée conciliaire que "les missions ne doivent pas être le seul élément de la vie de l'Eglise qui ne demande pas d'aggiornamento". La collégialité "nous impose, à nous évêques, une responsabilité missionnaire non seulement dans les territoires dont les frontières ont été établies il y a trois siècles, mais aussi dans le monde entier, particulièrement dans les pays les plus pauvres, comme le sont quelques-uns en Amérique latine".

"Au lieu de la question théologique 'Que sont les missions', je poserai plutôt la question pratique **'Où sont les missions?'** Considérons-nous **exclusivement** comme missions les territoires se trouvant dans les régions dites non-chrétiennes? Ou bien est-il vrai qu'il y a aussi des missions en d'autres régions dans lesquelles il n'y a que peu de prêtres, peu d'églises, et où est ressenti un extrême besoin?" Tous les deux sont des missions, répond Mgr Sheen.

"Il n'y a ni Eglises nouvelles, ni Eglises anciennes, car nous sommes tous des cellules vivantes du Corps mystique du Christ. Les âmes, non les territoires, constituent les missions. Et, puisque toute l'Eglise est missionnaire, comme l'a dit le Souverain Pontife, le schéma ne doit pas séparer ce que Dieu a uni, c'est-à-dire l'Eglise et la Mission."

"Je suis au service des missions dans l'organisme de la Propogation de la Foi, dit-il. Et pendant les trois sessions du Concile, de très nombreux évêques dans le besoin sont venus continuellement me trouver dans l'Aula. Ils étaient de régions qui ne sont pas juridiquement des missions, où sept à dix prêtres ont à desservir des territoires de 100,000 milles. Est-il chrétien, est-il catholique, est-il digne de la charité du Christ de leur répondre: "Vous n'appartenez pas aux territoires de missions?".

La véritable solution au problème où sont les missions, se trouve dans la quatrième proposition du schéma dans laquelle est proposé un Conseil central d'Evangélisation. Ce Conseil transcende toute distinction juridique, et procure à l'activité missionnaire de l'Eglise la souplesse qui lui permettra de s'adapter aux diverses circonstances."

Le Pape Paul VI, dans son encyclique "Ecclesiam suam", n'emploie que rarement le mot "mission", mais 77 fois le mot "dialogue". "Le dialogue est la manifestation de la charité envers tous les hommes", dit-il.

Mgr Sheen demande que, dans la révision des propositions sur les Missions, il soit dit que chaque membre de la Commission puisse choisir son propre expert conseiller. Que la pauvreté soit mentionnée dans le schéma de toutes les manières possibles, dit-il.

Un laïc a parlé au Concile de "La pauvreté dans le monde"

ROME (DW) — Le second Concile du Vatican a commencé le 5 novembre la discussion sur la pauvreté dans le monde, et le rapporteur ou orateur officiel, pour introduire ce sujet, dans l'Assemblée, a été, pour la première fois dans l'histoire de ce Concile, un laïc.

C'est M. James J. Norris, 57 ans, de Rumson, New Jersey, E.-U., qui est le président de la Commission catholique internationale des Migrations, et aussi assistant du directeur exécutif du N.C.W.C. Catholic Relief Services. M. Norris a été invité par les quatre Modérateurs, à cause de sa compétence en ce domaine, à parler sur ce sujet, et Mgr Périclès Felici, secrétaire général du Concile, a décidé qu'il serait le premier orateur et ferait le rapport.

M. Norris a rédigé son texte en latin, en ayant gardé connaissance du temps de ses études; il l'a lu en un excellent latin, et a terminé avec une longue citation en italien du Pape Paul VI. Il a été chaleureusement applaudi par les Pères. M. Norris avait corrigé les épreuves de son texte dans la nuit précédente; le Secrétaire général a fait imprimer les exemplaires dans la nuit, et le matin même, quand il s'approcha du micro, son rapport était déjà distribué aux Pères come un document officiel du Concile.

Aujourd'hui, dit l'orateur, "les pauvres sont avec nous dans une situation nouvelle et révolutionnaire, car la science moderne, la médecine et la technique ont contribué à créer une économie unique, une étroite interdépendance, mais manquant grandement des institutions et des organismes qui exprimeraient cette solidarité, dans une commune et humaine obligation."

Il appela le monde "une communauté déséquilibrée", dans laquelle un petit groupe de nations nord-américains possèdent 70% des richesses du monde, alors qu'elles ne représentent que 16% de la population. "Les trois quarts de la race humaine vivent dans un état de pauvreté, à la limite ou en dessous du niveau de subsistance."

Il n'est pas pensable pour un chrétien, ou pour les traditions humaines des nations riches, "d'oublier que la richesse est un dépôt, que la propriété comporte des obligations sociales, et que l'opulence doit être rachetée par la générosité".

La solution est à trouver dans l'entr'aide, dans une véritable justice à réaliser dans le commerce international. "Que tous les chrétiens s'unissent. Le poids de leur opinion et de leur influence décidera les responsables politiques à poursuivre et à étendre leur secours tant pécuniaire que technique aux nations en voie de développement".

"J'ose proposer, conclut l'éminent rapporteur, que, de ce Concile Oecuménique, s'élève une voix appelant à une action qui comporte la création d'une structure apte à soutenir les institutions, les relations mutuelles, les coopérations, grâce auxquelles serait obtenue une pleine participation de tous les catholiques à la lutte contre la pauvreté et la faim . . . Ce serait une manifestation universelle de l'amour fraternel, en application efficace de la doctrine sociale de l'Eglise à ce problème que le Saint Père Paul VI a appelé, dans son message de Noël, le problème majeur du monde contemporain."

Optimisme et inquiétude chez les protestants et les orthodoxes

PARIS (CCC) — Interrogé sur les réactions du Conseil oecuménique des Eglises à la troisième session du deuxième Concile du Vatican, M. Philippe Maury, directeur du Département d'information du Conseil oecuménique, a déclaré:

"Je n'ai pas qualité pour formuler une définition officielle de l'attitude du Conseil oecuménique des Eglises. Je puis, cependant, essayer de décrire les réactions orthodoxes et protestantes les plus courantes. A l'heure actuelle, optimisme et incertitude se mêlent. Si l'on accueille avec joie le schéma sur l'oecuménisme et la déclaration sur la liberté religieuse, on s'inquiète de l'insistance du Pape et du Concile sur la primauté ecclésiastique romaine, obstacle insurmontable pour la plupart des protestants et des orthodoxes, et on regrette qu'une conception de la collégialité moins subordonnée à cette primauté n'ait pas été définie. Le véritable dialogue oecuménique ne commencera qu'après une discussion réelle de ces questions essentielles. Aussi, le climat, après les enthousiasmes généreux des débuts, est-il passé à la sobriété lucide, sans pessimisme pourtant."

"A elle seule la déclaration prévue sur la liberté religieuse permettrait de grands espoirs: la fin d'abord des persécutions entre frères chrétiens. Mais toute une nouvelle attitude du catholicisme envers le monde: renonçant à une domination ou à des alliances périmées, l'Eglise de Rome conçoit da... ...ge sa responsabilité envers Etats, sociétés et civilisations en termes de présence, de témoignage et de service, comme le font depuis longtemps les Eglises protestantes. Ainsi deviennent possibles de nouvelles formes de coopération pratique qui doivent faciliter le dialogue."

"Reste un point d'inquiétude: une réforme de la Curie, dans ses méthodes et sa composition, viendra-t-elle rassurer tous ceux qui craignent de voir grignoter les résultats du Concile, une fois closes ses sessions? Nombreux sont ceux qui attendent cette réforme annoncée avant de juger l'oeuvre du Concile?"

Au Conseil pour l'application de la constitution conciliaire

ROME (CCC) — Le Conseil pour l'application de la constitution conciliaire sur la liturgie, vient de faire appel à Mlle Christine Mohrmann, professeur de littérature chrétienne grecque et latine aux universités de Nimègue et d'Utrecht, en qualité de conseillère. Elle est la première femme à laquelle le Concile fait officiellement appel, en lui confiant la charge d'expert.

Le Conseil pour l'application de la Constitution conciliaire sur la Liturgie compte quelque 200 membres et experts, dont quelques laïcs. Mais, jusqu'à ce jour, aucune femme n'avait été officiellement appelée à apporter sa collaboration au gouvernement central de l'Eglise.

Avis public

Avis public est donné par les présentes que la Municipalité Rurale de Montcalm, au Manitoba, entend former une région située dans ladite Municipalité, et plus particulièrement décrite dans l'annexe "A" ajoutée à cet avis, en District Local de Développement (qui sera connu comme District Local de Développement No 2) et étant des terrains comprenant le village non incorporé de St-Jean-Baptiste, à moins que la majorité des propriétaires des terrains affectés représentant au moins la moitié en valeurs desdits terrains et dont les noms sont inscrits sur la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité, envoient au Conseil de la Municipalité une pétition contre la formation du District Local de Développement susmentionné dans les quatre semaines qui suivront la première publication de cet avis. Les terrains contenus dans le district en question sont indiqués sur une carte qui se trouve au bureau de secrétaire-trésorier de ladite Municipalité.

Et de plus prenez avis qu'après la formation du District Local de Développement selon les conditions ci-dessus, le Conseil de la Municipalité de Montcalm se propose de construire, d'installer, d'équiper et d'entretenir un système d'eau et d'égout comme Développement Local d'un tel District Local de Développement, sur les terrains faisant face et aboutissant aux rues et avenues suivantes qui bénéficieront immédiatement de l'installation du système d'eau et d'égout proposé, parce que ces terrains sont une portion des terres situées dans le District Local de Développement No 2 proposé, à savoir:

1) Le long de la rue Caron, d'un point approximativement à 100 pieds au sud de la limite nord de la moitié sud du lot de rivière 235, Plan 3798, Paroisse de Ste-Agathe, au Manitoba, à un point approximativement à 66 pieds au nord de la limite nord du lot de rivière 243, Plan 3798, paroisse de Ste-Agathe, au Manitoba.

2) Le long de la Deuxième Avenue, au sud-ouest de la rue Caron, à un point approximativement à 400 pieds à l'ouest de la rue Caron.

3) Le long de l'Avenue Centre, de la rue Railway à la Troisième Rue sud-ouest.

4) Le long de la Première Rue sud-ouest, de l'Avenue Centre à la Première Avenue sud-ouest.

5) Le long de la Première Avenue sud-ouest, de la Première Rue sud-ouest à la Deuxième Rue sud-ouest.

6) Le long de l'Avenue Baril.

7) Le long de la Rue Railway, de l'Avenue Centre à un point approximativement à 450 pieds au nord de l'intersection de la Rue Railway et de la Première Avenue est.

8) Le long de la Première Avenue, de la Rue Railway à l'intersection de la limite est du lot 14, Plan 714, Village de St-Jean-Baptiste, au Manitoba, avec la Première Avenue est.

9) Le long de la Rue Fillion.

Le coût prévu de ladite installation à effectuer immédiatement est de $202,250.00 qui sera prélevé par l'émission et la vente d'obligations de la Municipalité Rurale de Montcalm, et un montant annuel suffisant pour payer l'intérêt évalué au taux de six et quart (6¼) pour cent par année, et pour pourvoir au paiement du principal de ladite obligation, sera perçu pendant une période de vingt ans de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, par des évaluations annuelles spéciales, comme suit:

(a) Au cours de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, un montant estimé à $3,475.00 sera prélevé annuellement au taux spécial de 20 cents par pied linéaire de façade pour les conduites d'eau sur tous les terrains faisant façade et aboutissant à l'installation d'eau proposée, en plus des autres taux et taxes.

(b) Au cours de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, un montant estimé à $3,475.00 sera prélevé annuellement au taux spécial de 20 cents par pied linéaire de façade pour les terrains faisant façade et aboutissant aux installations d'égout proposées, en plus des autres taux et taxes.

(c) Au cours de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, on prélèvera annuellement, par un impôt spécial sur toutes les propriétés taxables comprises dans ledit District Local de Développement No 2, un montant suffisant pour faire face au solde du principal et de l'intérêt de la dette proposée, lequel montant, dûment respectée toute autorité ayant juridiction, peut être diminué par l'addition des surplus de revenus des services d'eau et d'égouts.

A moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, mentionnés comme tels et en leurs noms propres sur la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité Rurale de Montcalm ou inscrits en conformité de l'article 1051 de l'Acte des Municipalités R.S.M. 1954, chapitre 173, comme propriétaires de terrain sur la liste courante de taxation et représentant au moins la moitié en valeurs de tels terrains, envoient une pétition au Conseil contre ledit District Local de Développement dans le mois qui suit la première publication de cet avis.

Et de plus prenez avis que conformément aux clauses de l'article 696 de l'Acte des Municipalités R.S.M. 1954, chapitre 173, le Conseil de la Municipalité Rurale de Montcalm siégera comme Cour de Révision au bureau municipal dans le Village de Letellier, au Manitoba, à 2 h. p.m. (heure centrale normale), le mardi 8 décembre 1964 A.D., pour entendre les objections contre l'évaluation proposée.

Daté au Village de Letellier, dans la Province du Manitoba, ce 12e jour de novembre 1964 A.D.

Bernard Ayotte,
secrétaire-trésorier.

Voici l'annexe "A" dont il est fait mention dans l'Avis Public ci-dessus:

Description de la région, dans la Municipalité Rurale de Montcalm, au Manitoba, qui sera incluse dans le District de Développement No 2 proposé:

"Toutes ces parties des lots de rivière 229, 231, 235, 237, 239, 241, 243 et 245 de la paroisse de Ste-Agathe, au Manitoba, selon les plans enregistrés au Bureau des Titres de Terrains, à Winnipeg, aux numéros 3798 et 3799, contenues dans les limites suivantes:

"Commençant à l'intersection de la limite ouest du chemin no 1 avec la limite nord-est du chemin public (P.T.H. No 75), ces chemins étant décrits sur une carte qui se trouve audit bureau sous le numéro 5020, de là vers l'est, parallèlement à la limite nord dudit lot de rivière 229 à la limite est du chemin principal tel qu'indiqué sur ledit plan no 3798, de là vers le nord le long de ladite limite est jusqu'à l'intersection avec la limite est du terrain pris comme droit de passage des chemins de fer du Canadien National tel qu'indiqué sur le plan enregistré audit bureau sous le numéro 5561, de là vers le nord le long de ladite limite est du chemin de fer Canadien National jusqu'à la limite sud des 20 pieds les plus au nord sur la largeur dudit lot de rivière 237, puis vers l'est le long de ladite limite sud jusqu'au bord de l'eau de la rivière Rouge, puis vers le nord le long dudit bord de l'eau à son intersection avec la limite nord d'un relevé du terrain, lequel plan est enregistré audit bureau sous le numéro 714, puis vers l'ouest le long de la limite nord dudit plan no 714 à son intersection avec une ligne tirée à l'est de, parallèlement à et perpendiculairement distante de 266 pieds de la limite est des terrains de la gare tels qu'indiqués sur ledit plan no 5561, puis vers le nord le long de la dernière ligne parallèle décrite jusqu'à la limite nord dudit lot de rivière 245, puis vers l'ouest le long de la limite nord dudit lot de rivière 245 jusqu'à la ligne centrale de la Rivière aux Prunes traversant lesdits lots, puis vers le sud et l'ouest le long de ladite ligne centrale jusqu'à son intersection avec la limite est dudit chemin public, puis vers le sud le long de la limite est dudit chemin public jusqu'au point du début."

Les Jeunes Comédiens et le Cercle Molière

On sait que la troupe des Jeunes Comédiens de l'École Nationale du Théâtre a passé au Manitoba deux semaines bien remplies au cours desquelles elle offrit des représentations de l'Amour Médecin de Molière aux élèves de plus de vingt écoles secondaires.

Leur séjour ici coïncidait avec les derniers préparatifs et les représentations du premier spectacle de la saison du Cercle Molière. Nos jeunes acteurs prirent sur le temps précieux des répétitions finales pour aller voir et applaudir leurs camarades du Québec. Ils ont certainement profité de ce qui était pour eux une véritable leçon d'art dramatique. Les Jeunes Comédiens leur ont rendu la politesse en assistant à leur tour à la deuxième représentation du Cercle.

Coupés depuis au moins trois ans du théâtre amateur, en certains cas n'en ayant jamais vu, les Jeunes Comédiens prirent grand plaisir à voir en scène leurs camarades de St-Boniface. Au cours de la réception, vendredi soir, chez le docteur Huot, président du Cercle Molière, professionnels et amateurs fraternisèrent le plus cordialement du monde, d'autant plus qu'ils avaient déjà fait connaissance.

En toute simplicité et avec beaucoup de gentillesse, nos visiteurs donnèrent leurs impressions, firent les réserves qui s'imposaient, distribuèrent les éloges et exprimèrent leur admiration — eh oui! — de la qualité du travail accompli dans des conditions aussi difficiles.

Ils louèrent particulièrement les metteurs en scène du choix des deux dernières pièces au programme: "Rame et Sylvie" et "Les Bergers". C'était du Félix Leclerc qu'ils ignoraient et qui sortait tout à fait de la banalité. En vrais gens de théâtre qu'ils sont déjà, ils ne jugeaient pas du talent des comédiens par la longueur ou le pittoresque de leurs rôles. Ils avaient autant d'éloges pour le naturel et la présence en scène de Jeannette Arcand dans "La Gardienne" de "La Veuve" et la façon remarquable dont André Gélinas s'était acquitté de ses fonctions de narrateur dans "Rame et Sylvie" que pour l'interprétation si juste et si nuancée du rôle de Caliou des "Bergers", de Roland Mahé.

La sobriété et le bon goût des décors les a frappés et ils ont admiré les prodiges d'ingéniosité qu'exigeait l'éclairage. Ayant eux-mêmes joué quelques jours auparavant sur la même scène, ils savaient par expérience combien il est difficile de faire du théâtre dans une salle académique. A ce propos, les personnes qui ont pu comparer l'unique représentation des Jeunes Comédiens au Manitoba Theatre Centre à l'une de celles qu'ils donnèrent à St-Boniface ont constaté ce que perdait une troupe, même aguerrie comme la leur, à se produire en dehors d'un vrai théâtre.

Il ne faudrait pas croire d'après tout ceci que cette réception se passa toute entière en palabres et discussions. La gaieté ne perdit pas ses droits! Les chants, les rires, les plaisanteries fusaient de tous côtés avec un entrain . . . et une endurance qui n'appartiennent qu'à la jeunesse. Mais jeunes et moins jeunes s'entendent pour souhaiter que se renouvellent souvent de pareilles occasions de rencontre et de bonne entente.

St-Joseph

Partie de cartes

Les Dames de Ste-Anne vous invitent cordialement à venir en grand nombre à leur partie de cartes qui aura lieu le dimanche 22 novembre, à 8 h. p.m., en la salle paroissiale à l'occasion de la Ste-Catherine. Bienvenue à tous et spécialement aux gens des paroisses avoisinantes.

La soirée débutera par des parties de cartes, rondes de bingo et jeux-surprises. On vous promet une soirée très amusante et des beaux prix. Espérons que cette soirée sera un grand succès.

Çà et là

M. et Mme David Moquin et leur fille, Lucille, accompagnés de Mlle Rita Courcelles, de Ste-Agathe, se rendaient voir leur fille, soeur et amie, la Rév. Sr Marie-David, au Collège du Sacré-Coeur à Regina, Sask. Ils se rendirent à Gravelbourg visiter de grands amis, la famille Raymond Girardin, ainsi que leur cousin, M. Paul Moquin, et sa famille. Mlle Courcelles rendait visite à sa cousine, Mlle Olive Courcelles, missionnaire oblate, au collège de Gravelbourg. Les visiteurs se rendaient ensuite à Laflèche chez leur cousin, M. l'abbé Arthur Moquin, curé. Ils visitèrent aussi M. et Mme Louis Girardin à Meyronne.

Prompt rétablissement à la Rév. Sr Marie-Agnès, patiente à l'hôpital général St-Boniface depuis plus d'un mois. Tous espèrent qu'elle sera de retour bientôt, car ses élèves des 7e et 8e années l'attendent à bras ouverts.

N.-D.-de-Lourdes

Réunion du conseil

Le 3 novembre eut lieu l'assemblée générale du conseil du village de Notre-Dame-de-Lourdes.

Marcel Deroche-Louis Dupasquier: Que les minutes de l'assemblée générale du 6 octobre et de la cour de révision du 8 octobre soient adoptées telles que lues.

A.-M. Dupasquier-Ralph Vuignier: Que la demande du Foyer Notre-Dame pour un octroi de $2,000 soit étudiée; aucune décision ne pourra être faite avant la dernière assemblée de 1964.

A.-M. Dupasquier-Marcel Deroche: Que les chèques numéros 119 à 155 soient autorisés à être payés.

Marcel Deroche-Louis Dupasquier: Que l'assemblée soit terminée.

Marcel Roch, maire.
André-R. Fouasse, sec.-trés.

Recettes d'octobre

Taxes courantes: $15,567.35; Taxes arrérages: $1,556.72; Recettes générales: service d'équipement à incendie, octroi au lieu de taxes, etc., $106.63.

Dépenses du mois

Division scolaire Montagne: $7,991.80; Municipalité de Lorne, $472.98 (obligations d'hôpital); Municipalité de South Norfolk, $372.09 (obligations d'hôpital); Gravier, clôture à neige et autre travail de rue, $345.35; Salaire: secrétaire et concierge: $125.00; Salaire et dépenses: constable et constables spéciaux, le 31 octobre: $116.20; Général. $54.14; Bureau: téléphone et annonces: $21.30; Elections: deux D.R.O., deux greffiers, imprimerie: $66.21; Trottoirs: $97.85; Bâtisse: matériel et travail: $117.47; Frais d'automobile et autres, dépense à Morden: $23.20; Achat de canaux: $16.25; Délégations: $18.00; Commissaire municipal: $263.94; Société d'agriculture: $350.00 (octrois 1964).

Noces d'or, à St-Pierre-Jolys, de M. et Mme Noël La France

ST-PIERRE-JOLYS — M. et Mme Noël LaFrance célébraient leur 50e anniversaire de mariage le vendredi 16 octobre, renouvelant leurs promesses conjugales au cours d'une cérémonie religieuse célébrée par le R. P. Daniel LaFrance, O.M.I., neveu des jubilaires. Leur demoiselle d'honneur d'il y a 50 ans, Mme George Best, de North Battleford, Sask., assistait à la fête.

Natifs des Etats-Unis, M. et Mme LaFrance s'épousèrent à Delmas, Sask., où ils habitèrent un homestead. Plus tard, ils déménagèrent à Lorette, puis à Inwood, au Manitoba, pour s'établir ensuite à St-Pierre-Jolys où ils demeurent encore. Ils ont trois enfants: Mmes Delphine Paradis, de Floride, et Alice Paradis, en Ontario, et Georges, de St-Boniface, et huit petits-enfants.

Plus de 200 personnes vinrent offrir leurs voeux aux jubilaires, au cours d'une réception dansante tenue à Niakwa Motor Hotel, le 16 octobre dernier, après le souper de famille au Carlton Club de Winnipeg.

St-Lazare

Mariage Smith-Lemoine

Le samedi 7 novembre, à 3 h. 30 p.m., M. l'abbé Gérard Régnier, curé, bénissait le mariage de Mlle Noëlla Lemoine, fille de feu Noël Lemoine et de Mme Rosa Lemoine, de cette paroisse, à M. Lester Smith, fils de M. et Mme John Smith, de Birtle. M. Denis Fouillard et la chorale de l'école firent les frais du chant.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée à l'église au bras de son oncle, M. Eugène Lemoine. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche ornée de dentelle. Elle portait un magnifique bouquet de roses.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Jacqueline Lemoine et Diane Cadieux, de McCauley, soeur et cousine de la mariée, portaient des toilettes identiques en taffetas rose, de courts voiles roses et des bouquets assortis.

Les garçons d'honneur étaient MM. Roméo Fafard, de Ste-Marthe, et Lloyd Hickman, de Birtle, cousin du marié. MM. Léonard Fenez et Edmond Huberdeau, cousins de la mariée, agissaient comme huissiers.

A l'issue de la cérémonie, les mariés et leurs cortèges se rendirent à la salle de banquet de M. Robert Chartier où le souper fut servi à une centaine d'invités. Le maître de cérémonies était M. L. Hickman. M. Arthur Fenez, oncle de la mariée, porta le toast aux mariés, puis M. le curé et M. l'abbé J. Dreher, de Ste-Marthe, présentèrent leurs bons souhaits aux nouveaux époux.

Parmi les nombreux invités, on remarquait Mlles Marie-Anne Fenez et Claudette Comeault, de Winnipeg, Diane et Joan Dale, Lorraine et Gisèle Huberdeau et Odette Chartier, de St-Boniface, M. Léonard Fenez, de Brandon, et plusieurs amis de Ste-Marthe et des environs.

Pour terminer cette belle journée, une soirée du bon vieux temps réunissaient les parents et amis des nouveaux mariés.

Va-et-vient

M. Réginald Plante, M. et Mme Richard Plante et leurs deux enfants, Antoinette et Camille, de Brandon, visitaient leur parenté, en fin de semaine.

M. et Mme Hervé Plante et leur famille et Mme Létitia Chartier ont passé la journée du 8 novembre chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Robert Fillion, de Virden.

A l'occasion de leur 26e anniversaire de mariage, M. et Mme Edgar Tétrault eurent la visite de plusieurs parents de St-Malo: M. et Mme Arthur Tétrault et deux de leurs enfants, Pierre et Marcel, et M. et Mme Wilfrid Lambert. M. et Mme Arthur Lamoureux, de Portage-la-Prairie, vinrent aussi à cette fête.

Çà et là

M. et Mme André Huberdeau ont visité la semaine dernière leur parenté à Ste-Agathe et Winnipeg.

M. et Mme Martial Fenez, de Ste-Agathe, passèrent la fin de semaine chez leur parenté à St-Lazare.

M. et Mme Maurice Régnier, de St-François-Xavier, visitaient la semaine dernière leur frère et beau-frère, M. l'abbé Gérald Régnier, curé.

Dernièrement, MM. Armand Guénette, André Huberdeau et Arthur Fenez ont été élus commissaires d'école. MM. Eugène Simard et Adolphe Fudham ont été élus conseillers. Félicitations et bon courage.

Les Dames Auxiliaires remercient tous ceux qui, par leur présence, ont fait de leur souper un réel succès.

M. et Mme Robert Fillion, de Virden, ont visité leur parenté.

Baptême

Le 8 novembre: Dominique-Robert, fils de M. et Mme Dominique Hayden, né le 25 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Jacques Gerbrandt, remplacés par M. Théodore Hayden et Mlle Rosanne Fleury.

La Broquerie

Mariage Proteau-Côté

Le samedi 7 novembre, à 3 h. 30 p.m., M. l'abbé Henri Perron, curé de Transcona, bénissait le mariage de Mlle Yvette Côté, fille de M. et Mme Séverin Côté, de La Broquerie, à M. Léo Proteau, fils de M. et Mme Clovis Proteau, de Richer. Mme Jean-Emile Bohémier chanta un bel "Ave Maria" et autres cantiques appropriés. Mme Joseph Balcaen était à l'orgue.

M. Côté était témoin pour sa fille et M. Proteau, pour son fils. Les filles d'honneur étaient Mlles Agnès et Louise Proteau, soeurs du marié, et les garçons d'honneur, MM. Joseph Normandeau et Léo Bonneville, cousins de la mariée. La bouquetière était Hélène Choiselat, tandis que Guy Tétreault, neveu du marié, portait les anneaux. Les huissiers étaient M. Clément Bédard, cousin de la mariée, et M. Perron, du Grand Séminaire, cousin du marié.

Une réception eut ensuite lieu au Blé d'Or à Ste-Anne-des-Chênes. M. Pierre Laroche, cousin de la mariée, agissait comme maître de cérémonies. Un toast fut porté par M. David Proteau, de St-Adolphe, maire de la municipalité Ritchot et parrain du marié. Des voeux et félicitations furent présentés par M. l'abbé Perron, oncle du marié, M. l'abbé Pierre Gagné, curé de Richer, M. Albert Vielfaure, M.A.L., et M. Pierre Côté. Un beau chant "There's a Bible on the Table" fut bien rendu par M. Raymond Tétreault, beau-frère du marié.

Un très grand nombre de personnes se rendirent pour la soirée dansante. Parmi les invités on remarquait M. Armand Normandeau, de Calgary, oncle de la mariée.

Après un voyage de noces à Vancouver, les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

Ste-Anne-des-Chênes

"Les Jeunes Comédiens"

Le 28 octobre, à 2 h. 30 p.m., nous avions le plaisir de voir "L'amour-médecin" de Molière, pièce jouée par les Comédiens de Montréal. Cette troupe se composait de trois filles, Louisette Dussault, Monique Rioux et Louise Bellehumeur, et de quatre garçons, Roger Blais, Marcel Paradis, Claude Grisé et Jean-Luc Bastien.

Les sept jeunes gens ont démontré un grand talent théâtral. Leurs gestes, leurs mouvements et leurs paroles étaient très naturels; ils étaient tout à fait à l'aise devant l'auditoire. Inutile de dire combien nous les avons appréciés! Ce fut une heure de joie sans pareille où les rires fusaient de tous les coins de la salle.

Nous remercions M. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, le Centre Culturel du Québec et la Compagnie Great-West Life Assurance d'avoir rendu possible cette tournée des "Jeunes Comédiens". Nous sommes aussi reconnaissants envers l'Ecole Nationale de Théâtre du Canada de nous avoir envoyé de si bons acteurs et les acteurs eux-mêmes qui ont bien voulu présenter cette pièce pour nous.

Après avoir joué vingt-et-une fois au Manitoba, non seulement dans les écoles françaises, mais dans les écoles anglaises, "Les Jeunes Comédiens" ont certes fait leur part pour le bilinguisme et ont aidé aux Anglais à comprendre notre culture française. Souhaitons qu'ils nous reviennent encore l'an prochain.

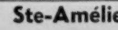
Jeanne BOISJOLI,
11e année.

Un prêt fédéral consenti au village de Ste-Anne

L'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants, vient d'annoncer que le gouvernement fédéral a consenti un prêt de $30,000 au village de Ste-Anne-des-Chênes, au Manitoba, pour aider à la construction d'un projet d'égout, et cela pour une période de 20 ans portant intérêt à 5¾ pour cent par année.

Il n'y a présentement aucun système d'égout dans ce village et si le travail est complété avant le 31 mars 1967 ou le jour même la C.M.H.C. pourra faire grâce de 25 pour cent du montant principal du prêt N.H.A. et 25 pour cent de l'intérêt accru jusqu'au moment du parachèvement de ce projet.

Les jugements de Dieu sont vérité, équitables toujours. (Ps 19, 10)



Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à Mme Adélard Verhaeghe, de retour d'un court séjour à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, à Mlle Lucille Corbel, qui a subi une opération le 11 novembre à cet hôpital, et à Mme G. Beaulieu et M. Lucien Neault, patients au sanatorium de Ninette.

Çà et là

MM. Robert et Adélard Denis sont partis travailler à Cassier, C.-B.

M. et Mme Lévis Grandbois et leurs filles, Evelyne et Stella, se sont rendus à Winnipeg, le 12 novembre, visiter M. et Mme L. Sutherland.

Mmes Ludger Soucy, W. Zastre et E. Neault ont accompagné M. et Mme René Férec, le 11 novembre, et rendirent visite à M. Lucien Neault et Mme G. Beaulieu au sanatorium de Ninette.

M. et Mme René Landry et leurs enfants, de Red Lake Road, Ont., ont rendu visite à M. et Mme N. L'Heureux, la semaine dernière.

M. B. Pinette est allé à Winnipeg pour des leçons de mécanicien. Il était accompagné de MM. Hervé Grandbois et Lucien Denis.

M. Frank Vandenbosch et un ami de Flin Flon sont venus dans la région pour la saison de la chasse aux chevreuils. Ils ont aussi rendu visite à MM. et Mmes Gustave et Gérard Debucklaere et J. Vandenbosch et à des amis, de Ste-Amélie et Ste-Rose-du-Lac.

M. et Mme Elsime Soucy et leur jeune fils, de St-Adolphe, passent quelques jours chez M. et Mme E. Soucy.

M. Maurice Craeyvelt, de Radville, Sask., et sa fille, Yvonne (Mme Marshal De Bryne), de Ceylon, Sask., visitaient leurs parents et amis à Ste-Rose-du-Lac et Ste-Amélie durant la semaine du 8 novembre.

M. et Mme Jos. Corbel sont allés à Winnipeg pour affaires, dimanche dernier.

M. Joey Verhaeghe a passé samedi dernier avec son épouse et ses parents à Ste-Amélie. Il est retourné le lendemain à son travail à Pine River, Man.

Partie de cartes

N'oubliez pas la partie de cartes qui aura lieu le dimanche 22 novembre au profit du Club Athlétique. La soirée commencera à 8 h. p.m. à la salle paroissiale.

Lorette

Activités scoutes

Le jeudi 12 novembre, il y eut rencontre des scouts et de leurs parents. Ils se sont réunis pour offrir un trophée-souvenir à M. A. Jacques en remerciement de son dévouement envers la troupe de Lorette. Une adresse fut lue par le scout Ralph Carlson, le gagnant du camp d'été. Les anciens scouts, ainsi que les plus hardis des jeunes, donnèrent une démonstration de gymnastique.

Un film sur les activités de l'été dernier au camp égaya toute l'assemblée. Merci à M. l'abbé Julien Lévesque, vicaire, pour les commentaires appropriés. Un délicieux goûter préparé par les mamans termina la soirée.

Succès de loterie

Félicitations aux élèves de l'école élémentaire pour le succès de leur loterie. La gagnante de l'ensemble table et chaises fut Mme A. Pitre, de St-Boniface, et le panier de provisions, M. Eddy Oschuz, de Prairie Grove.

Partie de cartes

La partie de cartes du 15 novembre organisée par les commissaires d'école de tous les districts de Lorette et leurs épouses fut un grand succès. M. Denis Dorge, président de l'A.P.M. et commissaire, agissait comme maître de cérémonies. Le but était de venir en aide à l'Association des Parents et Maîtres en augmentant leurs fonds.

Voici les noms des gagnants aux cartes, Mmes Marie-Anne Jeanson et Jeanne Bissonnette, M. l'abbé J. Lévesque et M. D. Dorge; le prix de consolation, M. René Desautels et les prix d'entrée, M. D. Dorge et Mme Valence Ross. Plusieurs autres prix furent distribués aux gagnants du bingo. Les $15.00 de la loterie échouèrent à Mme L. Champagne, de Winnipeg, et les $10.00, à Mme Adélard Manaigre. Félicitations à M. Léo Beaudoin qui devina le montant exact de bonbons dans un bocal, soit 107.

Un programme récréatif suivit: Mlle Suzanne Jeanson, de sa belle voix, fit entendre "Rires et pleurs" et une chanson anglaise, accompagnée au piano par Mlle Claudette Bohémier. Une déclamation comique rendue par Claude Jeanson, âgé de 8 ans, et tout costumé, fit bien rire les gens.

Après le goûter, M. Dorge, plus que satisfait de cette réussite, remercia tous les organisateurs, les bienfaiteurs de beaux prix et les personnes qui ont si généreusement contribué au succès de la soirée.

Filles d'Isabelle

La soirée d'Hallowe'en préparée par les Filles d'Isabelle de Lorette fut un véritable succès. Une foule d'enfants costumés se présentèrent de 6 h. à 8 h. pour recevoir des prix, des pommes et des bonbons. De 8 h. à minuit, c'était au tour des plus grands de venir s'amuser. Plusieurs étaient costumés et tous passèrent une agréable soirée au son d'un orchestre. Quelques prix furent décernés pour les meilleurs costumes.

Tout se passa dans l'ordre même pour le reste de la nuit. Des applaudissements et des louanges furent offerts aux Filles d'Isabelle. Merci aux personnes qui ont fourni des bonbons et qui les ont encouragées par leur présence.

Le mardi 10 novembre, les Filles d'Isabelle avaient le plaisir d'avoir à leur réunion Mme Bertrande Desrochers, régente d'Etat, qui se rendit pour l'installation des officières. La régente de Lorette, Mme Bertha Marcoux, lui souhaita la bienvenue. Ensuite, Mme Desrochers fit une prière pour les malades et les membres défunts.

M. l'abbé E. Fontaine, curé, aumônier, promit de travailler pour le bien du cercle et sut intéresser les dames par ses nouveaux projets. Mme Marcoux fit les remerciements à la régente d'Etat et à M. le curé. Un goûter termina la soirée.

Ste-Elisabeth

Malade

Prompt rétablissement à Mme Albert Bérard, patiente à l'hôpital de Morris.

Anniversaire de mariage

Le vendredi 13 novembre, M. et Mme Maxime Collette célébraient leur 40e anniversaire de mariage. La fête débuta à 4 h. p.m. par une messe d'action de grâces célébrée par M. l'abbé Robert Nadeau, curé.

Fait notoire: M. et Mme Amédée Collette qui avaient ramené les mariés de l'église il y a 40 ans leur faisaient refaire le même trajet en cette journée anniversaire.

A l'issue de la cérémonie religieuse, la famille se réunissait au restaurant Burke's à Morris où le souper fut servi. M. l'abbé Nadeau exprima des félicitations chaleureuses et formula des voeux de santé, de longue vie et de bonheur aux héros du jour.

Le soir, une réception eut lieu à la salle paroissiale où de nombreux parents et amis vinrent offrir leurs meilleurs voeux. M. Aurèle Desaulniers, de St-Boniface, ami de la famille, présidait comme maître de cérémonies. MM. Edouard Bérard et Rosaire Dupuis se dirent très heureux de pouvoir féliciter les jubilaires et de leur souhaiter une longue vie. L'aînée des petits-enfants, Monique Collette, fit la lecture d'une touchante adresse. L'orchestre composée de MM. Cyrille Hébert et fils et H. Lafrance, de St-Malo, fit les frais de la musique.

A cause de la trop grande distance, un fils, Roger, de Rouyn, Qué., n'a pu se rendre à la fête. Son message de félicitations fut lu durant la soirée par le maître de cérémonies. Les autres enfants étaient présents avec leurs épouses et époux: Roland et Antonio, de St-Jean-Baptiste, Marcel, de St-Malo, Jules et Gisèle (Mme Allan Labossière), de Cochenour, Ont. M. et Mme Collette ont quinze petits-enfants dont sept étaient présents.

Remerciements

La famille Maxime Collette tient à remercier sincèrement M. l'abbé Nadeau, ainsi que tous les parents et amis qui ont contribué à rendre ce 40e anniversaire une journée mémorable.

Activités de la L.F.C.

Le jeudi 5 novembre, dix-huit dames de Ste-Elisabeth se rendaient à Aubigny où elles recevaient conjointement avec les dames de cette paroisse, les membres de la L.F.C. des paroisses environnantes.

La conférence régionale débuta par le salut du St-Sacrement, à 8 h. p.m., dans l'église et ensuite les membres et leurs invités se rendirent à la salle paroissiale artistiquement décorée pour la circonstance. Les présidentes diocésaines et les invités d'honneur prirent place aux tables qui leur avaient été réservées.

L'orateur invité, M. l'abbé Henri Perron, donna un aperçu de ce qui s'est passé durant la première phase du Concile apportant ainsi quelques éclaircissements sur les questions étudiées.

La soirée se termina par un goûter servi par les dames des deux paroisses.

Le comité de Ste-Elisabeth qui a vu à la préparation de ce congrès remercie très sincèrement toutes les dames qui ont assisté et aidé à faire de cette rencontre un véritable succès. Un merci spécial à M. l'abbé Robert Nadeau, curé, à M. l'abbé Perron, aux dames des paroisses environnantes qui se sont rendues et aux dames d'Aubigny pour leur bienveillante et charitable coopération.

Chevaliers de Colomb

Conseil Jubinville no 3579

L'assemblée du 27 octobre quoique peu nombreuse fut très intéressante; la cause de l'absence de plusieurs de nos membres est que l'on travaille le soir (gratis pro Déo) au Centre Sportif de Lorette Ltée, à la construction d'un arène, que nous voulons terminer pour la saison du patinage. Le frère Léo Sarassin est président de cette corporation et notre aumônier, M. l'abbé E. Fontaine, curé, est un partisan actif de l'entreprise.

Les membres du Club Sportif d'Ile-de-Chênes sont aussi occupés à construire une patinoire sur un lot de cinq acres près du village, propriété de ce club. La prochaine saison de patinage sera certainement intéressante entre les deux équipes, car nous apprenons que plusieurs résidants établis au village d'Ile-de-Chênes récemment sont des athlètes du patinage. Ce sont, nous dit-on, des instituteurs, des restaurateurs, des mécaniciens et des barbiers. Bienvenue dans la Chevalerie à tous ces messieurs.

Initiation

Le dimanche 6 décembre, aura lieu une initiation au 1er degré à la salle paroissiale de Lorette; à 8 h. a.m., il y aura messe dite par notre aumônier à l'église paroissiale. Les nouveaux aspirants sont priés de se rendre assez tôt pour la messe, d'y recevoir la sainte communion et de prendre part au déjeuner en notre salle.

Le conférencier-organisateur, le frère D. D., nous promet un conférencier intéressant.

Le dimanche 13 décembre, à 1 h. p.m., en la même salle, aura lieu une autre initiation aux 2e et 3e degrés; avis aux organisateurs, faite parvenir vos demandes le plus tôt aux membres de l'exécutif.

Nos malades

Les frères Adélard Manaigre, Victor Carbonneau et M. l'abbé D. McDougall sont sortis de l'hôpital et en bonne voie de rétablissement.

Félicitations

Au frère Raymond Arnould, instituteur, qui vient d'être nommé maître de chapelle par M. l'abbé D. McDougall, curé d'Ile-de-Chênes. Ce frère devra diriger le chant de la nef, car, à l'église Notre-Dame de la Miséricorde, tout le monde chante.

A quand un maître de chapelle pour la paroisse Notre-Dame de Lorette? Que pensez-vous du frère L. D.?

Soirées

Sous les auspices du Conseil Jubinville, le samedi 21 novembre, à 8 h. p.m., en la salle paroissiale de Lorette, aura lieu une soirée Sadie-Hawkins. Tous sont invités; de beaux prix seront donnés pour les plus jolies fantaisies de corsage. Il y aura de la belle musique. Billets d'admission: $1.00 par personne.

Le dimanche 29 novembre, à 8 h. p.m., en la même salle, il y aura séance dramatique et musicale, données par un groupe d'étudiants du Collège de St-Boniface. Admission: $1.00. Venez en foule encourager nos artistes.

QUO-VADIS.

Noces d'argent, à Haywood, de M. et Mme F. de Rocquigny

HAYWOOD — La fête débuta par une messe d'action de grâces, à 5 h. p.m., le 7 novembre, célébrée par le R. P. J. de Rocquigny, O.M.I., frère du jubilaire, ayant pour servants, René et Raymond, étudiants au Juniorat de St-Boniface et fils des jubilaires. De jolis chants furent exécutés. M. André de Moissac, un cousin, chanta le "Panis Angelicus" et "Je vous bénis"; Marie de Rocquigny, leur fille, "Les noces de Cana" et André de Rocquigny, leur fils, l'"Ave Maria" de Schubert. Mme Paul Martin accompagnait à l'orgue. L'autel était joliment orné de chrysanthèmes jaunes naturels. Les douze enfants des jubilaires étaient présents.

Après la messe, il y eut réception à la salle paroissiale pour la parenté. Parmi les invités on remarquait M. l'abbé J. Choiselat, curé, M. et Mme André de Moissac et leur fille, Jeannette, de St-Vital, et M. et Mme Robert de Moissac, de Fort Garry.

Une adresse fut lue par l'aînée, Mlle Madeleine de Rocquigny, garde-malade, diplômée de l'hôpital général St-Boniface, exprimant des sentiments de reconnaissance. Elle lut ensuite un télégramme de félicitations de M. et Mme Arthur de Rocquigny, d'Edmonton.

M. l'abbé Choiselat adressa la parole et M. François de Rocquigny, en son nom et au nom de son épouse, remercia ses enfants d'avoir préparé cette belle fête et toutes les personnes présentes d'être venues se réjouir avec eux.

Le soir, des neveux et nièces venant de St-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes, Winnipeg et Haywood, ainsi que M. et Mme Michel Picton, de Somerset, se joignirent à la famille pour une agréable soirée. Des films tournés en France par Mlle M.-Thérèse de Moissac furent montrés; M. Georges de Moissac maniait l'appareil.

Paroissiens et vétérans honorent les soldats disparus de Ste-Agathe

STE-AGATHE — Au nom des disparus des dernières guerres, merci à tous ceux qui sont venus honorer leur mémoire et prier pour eux le jour du Souvenir, le mercredi 11 novembre, à Ste-Agathe. Un merci tout spécial au R. P. Victor Bilodeau, O.M.I., officiant, aux musiciens, MM. Paul et Gérard St-Onge, à Mme Lauraine Balcaen, organiste, aux servants de messe, MM. Léon et Aurèle Dorge, et aux Dames Auxiliaires qui ont servi la collation du midi aux vétérans et à leurs invités.

A 10 h. 45, a.m., une trentaine de vétérans, au commandement de M. le président J. Weir, se mettaient en marche au son des tambours battus par MM. G. et P. St-Onge, suivis des porte-drapeau, MM Albert Brisson et Gabriel St-Onge. Malgré l'absence du soleil, les médailles et le coquelicot traditionnel brillaient aux poitrines de ceux qui servirent leur patrie outre-mer. Les vétérans étaient suivis d'un groupe de garçons de l'Institut Collégial et de leurs professeurs.

En grand nombre, enfants et adultes de la paroisse assistèrent à la messe et y communièrent. Le Père Bilodeau lut l'épître et l'évangile en anglais et donna une allocution bien appropriée dans les deux langues. Protestants et catholiques en furent également émus et apprécièrent grandement ses bonnes paroles, aussi bien que celles qu'il prononça à la salle après le dîner.

45e anniversaire

Les enfants de M. et Mme Edouard Dumesnil ont joliment fêté leurs parents à l'occasion de leur 45e anniversaire de mariage, le mardi soir 10 novembre. Ensemble ils ont organisé un souper-surprise chez Mme Georges St-Hilaire (Rita), à Aubigny, où toute la famille se réunit à l'exception des deux religieuses, les Rév. Srs Ste-Lucienne, de Cold Lake, Alta, et Denis-de-France, de St-Pierre, et de l'aînée de leur petite-fille, Pauline Robert, retenue par son devoir d'infirmière à Portage-la-Prairie.

Çà et là

M. et Mme Martial Fenez et M. Wilfrid Péloquin partaient pour un séjour à St-Lazare, le 11 novembre, avec M. et Mme André Huberdeau, venus visiter leurs parents en fin de semaine précédente.

M. et Mme Auguste Gauthier et Mme J. Weir partaient pour Vancouver en auto, le 12 novembre.

Quelques citoyens de la paroisse ont organisé un club de bridge à la salle des vétérans. Ceux qui seraient intéressés au jeu ou à y assister en spectateurs sont invités. Les responsables se feraient un plaisir d'expliquer le jeu à ceux qui le désireraient. C'est gratuit. Rendez-vous donc le mercredi soir 25 novembre, à 7 h. 45.

Mme Bernadette St-Onge est patiente à l'hôpital de Morris depuis le 12 novembre et Mlle Marie-Joseph Lapalisse depuis le 14 novembre. Prompte guérison à elles et à Mme Jean-Léon Ouimet qui se remet graduellement.

M. et Mme Armand Marion et leurs deux enfants de Kenora, Ont., passaient la dernière fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Emile Joyal.

On apprend avec tristesse que Mme Jean-Léon Ouimet a été bien malade récemment; elle est patiente à l'hôpital général St-Boniface. Prompt et complet rétablissement.

Letellier

Réunion de l'A.P.M.

La première réunion de l'année scolaire de l'Association de Parents et Maîtres eut lieu le 20 octobre dans la salle Mémoriale de Letellier. Environ 75 personnes prirent part à cette assemblée bilingue.

Au début, la prière fut récitée par M. l'abbé M. Messier, curé. Elle fut suivie d'un mot de bienvenue par Mme Arthur Jutras, présidente.

La secrétaire, Mme Hervé Barnabé, donna le rapport de la dernière réunion. Il y eut présentation du personnel enseignant. Ensuite on procéda à l'installation des membres de l'A.P.M. pour l'année 1964-65.

Le même soir eut lieu l'élimination des élèves pour le concours annuel d'épellation. Quatorze élèves de la 8e année y prirent part. Parents et autres personnes présentes semblaient très intéressés. Après près d'une heure de travail, Paul Saurette remporta la victoire suivie de Catherine Park. Félicitations à tous ceux et celles qui prirent part à ce concours et surtout aux deux gagnants. M. Trudel, membre du comité des programmes, adressa d'encourageantes paroles aux institutrices et aux étudiants.

La réunion se termina par une pause-café durant laquelle les parents purent se rencontrer et échanger leurs idées.

Espérons que l'assistance sera aussi nombreuse lors des prochaines réunions.

Assemblée de la L.F.C.

Le mercredi 11 novembre, dans la salle du couvent, avait lieu l'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques (section française) avec 34 membres présents.

La présidente, Mme G. Fontaine, ouvrit l'assemblée et la prière fut récitée par M. l'abbé M. Messier, aumônier. Mme E. Cadieux lut le procès-verbal et la trésorière donna son rapport.

La correspondance lue, il fut décidé que les vacances seront prises en janvier et février.

Pour la partie spirituelle, M. l'abbé Messier expliqua la manière de faire de l'apostolat. Après ces heureuses directives, Mlle Rose-Marie Bissonnette montra des films du voyage qu'elle a fait en Italie. Ce fut très intéressant. Un goûter termina l'assemblée.

Çà et là

Le dimanche 8 novembre, à l'occasion de la collation du diplôme de Mlle Doris Barnabé, environ quarante invités se réunirent pour un souper chez Mme Pierre Barnabé. M. l'abbé M. Messier, curé, a béni la table. Mlle Barnabé désire remercier sincèrement M. l'abbé Messier et tous ses parents pour les bons souhaits et les beaux cadeaux reçus, ainsi que pour leur présence au souper.

Prompt rétablissement à Lucette Barnabé, convalescente à l'hôpital de Morris depuis déjà trois semaines, à la suite d'une fracture à la jambe.

Boissevain

Baptême

M. et Mme Robert Deleurme (Annette Bazin) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, né le 4 novembre à l'hôpital Mémorial de Boissevain et baptisé le 15 novembre dans l'église de Boissevain par M. l'abbé J. J. Sieczkarski sous les noms de Daniel-Joseph-Raymond, un petit frère pour Patsy et Suzanne. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Raymond Delaquis, oncle et tante de l'enfant.

St-Claude

Soirée d'amateurs

Le vendredi 13 novembre, il y eut, à la salle Radaz, une soirée d'amateurs. Un grand nombre de personnes y assistèrent. Nous pouvons dire, je crois, que ce monde n'était pas superstitieux malgré que ce fut un vendredi 13. Cette soirée, organisée pour les scouts fut un grands succès.

Les juges étaient Mlle Lucienne Bazin, MM. Carl Tétrault et Wheeler, de Treherne.

Nous sommes certains que leur travail n'a pas été facile, mais ils ont choisi comme gagnants: 1er prix ($20), Orchestre ABC composé de Mlle Anita Girardin et MM. Joseph Cantin et Brunel Girardin; 2e prix ($15), Mlles Monique Philippe et Irène Olivier; 3e prix ($10), M. Ted Byralsin.

Nous voulons féliciter tous les gagnants et nous voulons aussi remercier tous ceux qui ont voulu participer à rendre cette soirée plus intéressante.

Louise de Rocquigny et Odile Hince, 11e année.

Nous voulons remercier tous les gens qui ont donné généreusement lors de la tournée le soir d'Hallowe'en.

Odile Dagesse, 11e année.

Félicitations à Louise de Rocquigny qui a fait honneur à notre école en gagnant un prix pour la meilleure composition sur "La vie religieuse", concours lancé par les Chevaliers de Colomb.

Bravo Louise!

Odile Hince, 11e année.



Le 11 novembre, au pied de ce monument Jeanne d'Arc, près duquel se tenaient au garde à vous les constables Henry Rokosh et Claude Girardeau en costumes écarlates, trois couronnes furent déposées en l'honneur des paroissiens de St-Pierre-Jolys qui sont morts au champ d'honneur au cours des guerres 1914-18 et 1939-45, par MM. Zéphirin Audet, préfet de la municipalité de Salaberry, Luc Dandenault, conseiller du village, au nom de M. le maire (absent) Fernand Lavergne, et Daniel Alexis, au nom de la Chambre de Commerce. M. Luc Dandenault, président de la Chambre de Commerce locale, était l'organisateur de cette imposante et émouvante cérémonie. MM. Gaétan Tissot et Edmond St-Arnaud, vétérans, étaient en charge du programme musical. (Photo Mulaire)

St-Laurent

Baptême

Le 15 novembre: Barry Rodney Joseph, fils de M. et Mme Léo Allard, né le 4 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Harvel Léost.

Showers

Le dimanche 8 novembre avait lieu un shower en l'honneur de Mlle Doreen Bruce à l'occasion de son prochain mariage. Les invités lui présentèrent plusieurs beaux cadeaux. La soirée se passa en parties de bingo. Un délicieux goûter fut servi.

Le dimanche 15 novembre, plusieurs dames et demoiselles se sont réunies chez Mme E. Chartrand lors d'un shower organisé en l'honneur de Mlle May Connelly à l'occasion de son prochain mariage. Plusieurs jolis cadeaux furent présentés à l'héroïne de la fête. Des jeux intéressants furent exécutés au cours de la soirée qui se termina par un succulent goûter.

Mlles D. Bruce et M. Connelly remercient toutes celles qui ont assisté à ces deux soirées et qui leur ont offert de si jolis cadeaux.

Retour

Durant la semaine du 8 novembre, Mme Hélène Combot est revenue chez elle après avoir passé une semaine chez M. et Mme Laurin et d'autres amis à Dufresne. Elle profita de ce congé pour se rendre chez M. et Mme Bissonnette, à Lorette.

Aubigny

Scoutisme

Le 4 novembre se réunissaient à l'école élémentaire tous les parents intéressés à la formation dans la paroisse du mouvement pour les jeunes, le scoutisme. M. l'abbé R. Nadeau, avec sa verve ordinaire expliqua à fond le mouvement et ses avantages. MM. Maurice Vermette et Norbert Deurbrouk en seront les deux responsables volontaires. Espérons que les jeunes garçons bénéficieront de tous les avantages attachés à ce mouvement.

Soirée de la J.E.C.

Le 31 octobre, soir de l'Hallowe'en, la J.E.C. organisait une veillée à laquelle parents et maîtres étaient invités. Une soixantaine de personnes se réunirent à la salle paroissiale. Le tout débuta par une parade de costumes. Plusieurs élèves s'habillèrent de façon à représenter divers métiers, lesquels devaient être identifiés. Un prix fut offert pour le costume le plus original. Différents jeux auxquels tous participèrent furent grandement appréciés par les jeunes et moins jeunes.

Un merci bien sincère à M. l'abbé Nadeau qui prêta la salle gratuitement et qui sut mettre de l'animation à cette soirée. Un merci spécial à tous les parents qui ont répondu à l'invitation en y participant et en s'amusant avec les jeunes.

Félicitations

Le vendredi 6 novembre, les filles des 6e, 7e et 8e années de l'école Provencher remportèrent le premier prix et le trophée à un concours d'amateurs à Morris. Les chants qui leur valurent cet honneur étaient "The Life That's Free" et "Canoe Song". Félicitations.

La paroisse St-Pierre-Jolys a célébré dignement la Fête du Souvenir, le 11 novembre dernier, en union avec les milliers d'autres endroits où on priait pour les morts des terribles guerres de notre siècle. Ci-dessus l'on voit une partie de la foule des écoliers, des parents et des vétérans qui, après le chant du Libera par M. l'abbé Edmond Lavoie, curé, dans l'église paroissiale, se réunirent au pied du monument élevé à la gloire du Soldat Inconnu. Le programme, très émouvant, comporta deux minutes de silence, des feux de salve, la sonnerie aux morts, une prière commune, la déposition de couronnes, "Dieu sauve la reine". Plus près du monument on remarquait les vétérans de la paroisse: MM. Joseph Lahaie, Charles Mouflier et Henri Martel, qui s'illustrèrent au cours de la guerre 1914-18, et Adélard Turenne, Albert Carrière, Laurent Perron, Edmond St-Arnaud, Gaétan Tissot, Arthur Rodrigue, Emile Langham, Raymond Joyal et Daniel Bohémier, qui connurent la guerre de 1939-45. Que de souvenirs échangèrent ces "soldats", tout en relisant, sur le monument Jeanne d'Arc, les noms de compagnons qui moururent au champ d'honneur! (Photo R. Mulaire)

Le jour du Souvenir est fêté avec éclat à Ste-Anne-des-Chênes

STE-ANNE-DES-CHENES — Le jour du Souvenir fut fêté d'une façon toute spéciale cette année par les membres de la Légion de Ste-Anne-des-Chênes. En effet, ceux-ci ont choisi cette journée mémorable pour faire le premier paiement du don qu'ils offrent à la "Villa Youville".

La fête débuta par une messe à 8 h., messe offerte pour le repos de l'âme des anciens combattants. Puis les légionnaires et leurs épouses, plusieurs d'entre eux protestants, défilèrent au cimetière pour aller y déposer les couronnes de fleurs. Après une brève cérémonie et parade qui eut lieu à Steinbach, les membres de la Légion revinrent à Ste-Anne-des-Chênes où un succulent banquet avait été préparé par les Dames Auxiliaires de la Légion pour tous les légionnaires et leurs invités.

On remarquait à la table d'honneur le président de la branche de Ste-Anne-des-Chênes, M. Bob McDougall, les RR. PP. C. Montpetit et L. Gagnon, C.Ss.R., le pasteur luthérien de Steinbach, le député libéral, M. Albert Vielfaure, le maire du village, M. Jos. Tougas, Mme Grundy, directrice régionale pour la Légion féminine, et plusieurs présidents des branches de Steinbach, St-Vital et River Heights, ainsi que M. A. Grundy, maître de cérémonies.

Quelque cent invités prirent part au repas. Après le dîner, M. B. McDougall et Mme Betty Grundy présentèrent au Père Montpetit, curé, ainsi qu'au Dr R. Lafrenière, président du foyer Villa Youville, un chèque représentant une partie du don offert par la Légion. Le Dr Lafrenière expliqua en quelques mots le but du foyer, le coût de construction et la manière dont les fonds avaient été amassés pour cette oeuvre. Il remercia la Légion pour leur générosité; il ajouta que la Légion devrait être félicitée d'avoir voulu fêter la journée du Souvenir d'une manière tangible en venant en aide aux vieillards.

Le maître de cérémonies remercia les prêtres de la paroisse et spécialement le Père curé qui avait bien voulu expliquer en anglais les différentes parties de la messe. Félicitations aux Dames Auxiliaires pour le délicieux banquet et à la Légion pour avoir fait de cette journée une journée mémorable et digne des anciens combattants.

Bapteme

André, fils de M. et Mme Fernand Dufresne. Félicitations aux parents.

St-Adolphe

Anniversaire patronal

Le gymnase de l'école secondaire était la scène de grandes activités le soir du 12 novembre. Les élèves de l'école élémentaire se joignaient à ceux de l'école secondaire pour fêter M. l'abbé A. Brunet, curé, en l'anniversaire de son patron, saint Albert. A cette occasion, de nombreux parents accompagnaient leurs enfants qui, ce soir-là, offraient un intéressant programme dédié à M. le curé. Entre autres, il y eut saynètes, danse, récitation, mime, ainsi que de la musique exécutée avec beaucoup d'adresse sur le piano et l'accordéon.

Cette soirée servit aussi de rencontre de parents et maîtres et de distribution de prix et diplômes de français. C'est M. Adrien Leclerc, commissaire, qui fit la distribution des diplômes aux grades primaires. M. Louis LeGal présenta ceux des grades supérieurs. M. le curé lui-même offrit les prix donnés par M. le consul de France.

A la fin du programme, M. le curé remercia en termes appropriés et délicats les maîtres et élèves d'avoir organisé cette veillée en son honneur.

Pour terminer, quelques dames servirent un goûter apprécié de tous.

Ste-Amélie

Assemblée de la LFC

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi 4 novembre au rez-de-chaussée de l'église. Le directeur, M. l'abbé A. Gervais, ouvrit l'assemblée par les prières de la Ligue. La présidente souhaita la bienvenue à M. le curé et aux onze membres présents.

La secrétaire prit l'acte de présence et lut les minutes de la dernière assemblée. Parmi la correspondance qui fut lue aussi, on rapporta que des cartes de remerciements avaient été envoyées par Mme N. Lepla et J. Lebras. Une lettre indiquait la façon d'agir pour recueillir une somme satisfaisante à l'occasion de la Marche des Dix Sous. Il fut décidé que chaque comité donnerait un court résumé des minutes des congrès national et provincial.

Le rapport du comité spirituel fut donné par Mme L. Gagnon, qui expliqua ce qu'est la liturgie et qui rappela aux membres la communion en groupe le dimanche suivant. Les rapports des membres du comité de publicité et de la trésorière furent aussi donnés.

Il fut proposé et secondé qu'on fasse venir 25 calendriers religieux. Mme L. Gagnon s'offrit de s'occuper de leur vente. Il fut aussi proposé et secondé qu'un chèque soit envoyé à la mission de Makinak pour aider à l'achat de livres pour l'enseignement du catéchisme et que de petits cadeaux soient achetés et offerts aux nouvelles familles qui seront visitées.

M. l'abbé Gervais donna un message spirituel dans lequel il expliqua les changements apportés à la messe; il ajouta aussi que la semaine des vocations aurait lieu du 8 au 15 novembre.

Les questions déposées dans la boîte à questions furent très bien répondues. Les prières d'usage furent récitées et Mme Gérard Verhaeghe déclara l'assemblée close.

Le prix d'hôtesse, donné par Mme Lucille Gagnon, fut gagné par Mme Fred Pinette.

Merci à Mmes Hermance Soucy et Françoise Martin qui servirent le goûter.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Léon Lepla à l'occasion de la naissance d'un fils le 29 octobre à l'hôpital de Dauphin, ainsi qu'à M. et Mme Charlie Lepla à l'occasion de la naissance d'un fils le 30 octobre au même hôpital.

Malade

Prompt rétablissement à M. Rosaire Gagnon, hospitalisé à Ste-Rose-du-Lac depuis le 9 novembre.

Va-et-vient

Bienvenue à M. et Mme Albert Delaurier et leurs enfants, de Winnipeg, qui passeront l'hiver à Ste-Amélie. Ils demeureront dans leur roulotte installée dans la cour de M. J. Corbel.

MM. Camille Pinette et Ernest Gagnon, du Juniorat de St-Boniface, ont passé la fin de semaine du 1er novembre parmi leurs parents.

Mme René Verhaeghe et ses enfants, Marlene et Bryan, de Dauphin, visitaient leur parenté dans la paroisse, le dimanche 7 novembre.

MM. Emile Verhaeghe, Léonard Casavant et Aimé Corbel, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine du 7 novembre chez leurs parents et amis.

M. et Mme Georges Burelle et leurs enfants, de Winnipeg, ont passé une semaine à visiter leur mère et grand-mère et d'autres parents à Meadow Portage, ainsi que M. et Mme G. Verhaeghe et leur famille.

MM. Lionel Fayant, Gérald Soucy, Louis et Melvin Altenburg sont allés visiter leur nombreuse parenté à Dryden, Ont., du 31 octobre au 8 novembre.

M. et Mme Joey Verhaeghe ont déménagé leur roulotte dans la cour de M. et Mme G. Verhaeghe et passeront l'hiver dans cette localité.

Bingo

Félicitations aux gagnants au bingo du 8 novembre: M. Ludger Soucy, Mme René Vandepoele, Mme René Maguet, Mlle Cécile Zastre, M. l'abbé A. Gervais (2 fois), Mlle M.-Ange Verhaeghe, M. Léon Gronenchield (carte remplie $15.00), Mme J.-B. Maguet, Mme F. Vandenbosch et Mlle Claire Vandenbosch.

Le prix de $46.00 pour carte remplie en 46 numéros ne fut pas gagné, mais le jeu continua et Mmes Gérard Debeucklaere et A. Houle furent les gagnantes.

La 12e partie pour $11.00 en 11 numéros ne fut pas gagnée et sera de $12.00 en 12 numéros la prochaine fois. Le prix des membres ne fut pas gagné non plus et sera $8.00 au prochain bingo. Le prix d'entrée alla à Mme B. Morisseau.

Grand merci à tous ceux qui sont venus aider à faire de ce bingo un vrai succès.

M. René Papineau est élu président de l'A.P.M. fondée à Powerview

POWERVIEW — Le dimanche 15 novembre des contribuables des écoles Chèvrefils, Léonard et de l'école secondaire de Powerview se réunissaient à la salle paroissiale pour entendre M. Georges Forest, orateur invité, expliquer l'Association des Parents et Maîtres et décider si les gens d'ici doivent se grouper, et en fonder une pour s'initier, et ensuite se joindre à la Fédération.

Ce fut l'unanimité pour l'affirmative et l'on procéda à l'élection des officiers. M. René Papineau fut nommé président par acclamation. Les vice-présidents élus sont: 1er, Laurent Berthelette; 2e, Carolus Vincent; 3e, Raoul Boisjoli; 4e, Frank Watson; 5e, Mme Bill Warren; secrétaire-archiviste, Lucien Laroche; secrétaire de correspondance, Georges Harbottle; et trésorier, Donat Chevrefils.

L'on fixa la première assemblée au deuxième lundi de décembre, et le prix de cotisation à une piastre par membre. Cent personnes étaient présentes à cette réunion qui est le premier pas vers un but que nous voulons tous atteindre: bonne entente entre parents et maîtres pour le plus grand bien de nos enfants.

Espérons que ce premier pas ne sera pas le dernier et que l'enthousiasme ne diminuera pas, mais grandira avec le temps. M. le Curé, le président de la soirée, et le président élu remercièrent, à tour de rôle, M. Forest et l'assistance et l'on se sépara après un bon goûter servi par les dames de la paroisse.

Baptêmes

Le 11 octobre: Neil Glenn Joseph, fils de Glenn Pakoo et d'Olive Turcotte, né le 10 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Malo.

Le 24 octobre: Stanley George Ernest, fils de Casimir Jonski et de Marie-Louise Guimond, né le 19 septembre. Parrain, Ernest Cyr; marraine, Mme Louis Le Helloco.

Le 1er novembre: Dwain Edouard, fils de Léo Tardiff et de Rose Houston, né le 19 octobre. Parrain, Richard Tardiff; marraine, Sharon Berthelette.

Le 1er novembre: Suzanne Dawn, fille de Walter Parisien et de Rita Hampton, née le 1er juillet. Parrain, Joseph Rachuk; marraine, Margaret Dennet.

Le 15 novembre: Marie-Pauline-Paulette, fille de Léo Landry et d'Irène Carrière, née le 4 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Bruce.

Distribution des diplômes français

Le dimanche 8 novembre fut un grand jour pour les élèves de 8e année de l'école Léonard. Avec l'aide de leurs parents et maîtres, ils avaient préparé une soirée de cartes et bingo, qui eut lieu dans la salle paroissiale. La foule était restreinte, mais les présents ont tous joui de leur soirée.

Les maisons d'affaires et plusieurs particuliers avaient généreusement fourni les nombreux prix. Un délicieux goûter fut servi. Les prix des cartes furent gagnés par Mme Hubert Lamy et M. Maurice Ste-Croix; le prix d'entrée par Mme Jean Coulombe; et les deux loteries majeures par Mme Frank Watson et M. Albert Lamoureux. Les bingos furent trop nombreux pour mentionner.

Avant la partie amusante de la soirée il y eut la distribution des diplômes et prix de français. Mme Jim Désilets, dans un court discours, en français, donna un exposé des progrès du français dans notre localité et nos écoles depuis l'arrivée des religieuses à Powerview. Deux prix de cinq dollars, l'un offert et présenté par Mme Jim Désilets, fut décerné à Cécile Alarie, élève de 2e année; l'autre offert et présenté par Mme Armand Désilets, fut décerné à Simone Desrosiers, élève de 4e année. Les prix de l'Association furent présentés à Cécile Alarie par M. l'abbé O. Larochelle, curé, et par M. Desrosiers à sa fille, Simone.

Transcona

Réunion de la L.F.C.

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques, section française de la paroisse de l'Assomption, eut lieu le mardi 10 novembre, à 8 h. p.m. Trente-trois dames étaient présentes. Il y eut réception d'un nouveau membre.

M. Maxime Desaulniers, directeur des programmes à CBWFT, donna une intéressante conférence sur la radio et la télévision comprenant d'utiles conseils sur les différentes manières de se servir de ces auxiliaires précieux pour ramener et conserver le français au foyer. Il insista surtout sur l'importance d'écrire à la CBC pour leur expliquer toute appréciation ou critique des programmes divers qui passent sur les ondes.

Le conférencier fut présenté et remercié par Mme U. Lamoureux, présidente du comité de radio et télévision.

Un goûter termina la soirée.

Partie de cartes

Les gagnants de la partie de cartes du 8 novembre organisée par le deuxième groupe des paroissiens de l'Assomption furent: 1er prix, M. P. Dandeneau; 2e prix, M. J. Dionne; 3e prix, Mme P. Dandeneau, et prix de consolation, Mlle C. Cloutier et M. L. Comeault.

Merci à tous ceux qui sont venus encourager les organisateurs.

Ste-Geneviève

Rénovations

Les paroissiens invitent leurs anciens curés, ainsi que tous les bienfaiteurs, de près ou de loin, à venir visiter leur église qui a subi une nouvelle toilette intérieure complète, un rêve si longtemps caressé et enfin réalisé, grâce à la générosité des amis de l'extérieur, à la collaboration de tous les paroissiens, et surtout au dévouement inlassable et au zèle du bon curé, M. l'abbé L.-P. Jean. Celui-ci a stimulé les paroissiens depuis son arrivée dans la paroisse il y a un peu plus d'un an. Mais il ne faut pas s'arrêter là, car l'église a besoin d'une nouvelle toilette extérieure, puis la salle paroissiale attend aussi son tour . . .

Nouvelles de la L.F.C.

Le 5 novembre dernier, quinze dames de la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Geneviève et de Ross se rendaient avec leur aumônier à Aubigny assister à une conférence régionale très importante du Conseil diocésain. Les membres sont revenus enchantés de leur court voyage par autobus et bien décidés de se donner de plus en plus à ce mouvement laïque si important.

Le conférencier, M. l'abbé Perron, a su intéresser et égayer les assistants par une causerie instructive et pleine d'humour.

Baptêmes

Le 14 octobre: Claudette-Marie-Agnès, fille de M. et Mme Joseph Desrosiers. Parrain et marraine, M. et Mme Louis St-Mars, de Lorette.

Le 25 octobre: Henri-Joseph-Aurèle, fils de M. et Mme Charles Legal. Parrain et marraine, Aurèle et Marie St-Laurent, de St-Boniface.

Le 1er novembre: Suzanne-Marie-Alice, fille de M. et Mme Claude Lansard. Parrain et marraine, Jerry et Alice Sauyer, oncle et tante maternels.

Le 15 novembre: Gabriel-Joseph-Rosaire et Daniel-Joseph-Roger, fils jumeaux de M. et Mme Ernest Desrosiers. Parrains et marraines, Lina et Rosaire Tétreault et Joseph et Rose Desrosiers.

Conférence régionale de la Ligue des Femmes Catholiques à Aubigny

AUBIGNY — Une autre page importante fut ajoutée aux annales de la Ligue des Femmes Catholiques (section française) du diocèse de St-Boniface, le 5 novembre, alors que près de 200 membres se rendaient à Aubigny pour participer à une conférence régionale.

Immédiatement après le salut du St-Sacrement, les représentantes se rendaient à la salle paroissiale qui se trouve à quelques pas de l'église. Ajoutons ici que les dames d'Aubigny et de Ste-Elisabeth, responsables des préparatifs de cette soirée, se sont mérité l'éloge de tous, surtout dans le domaine du décor.

Dix sections affiliées avaient envoyé des représentantes, soit les paroisses de l'Assomption, St-Norbert, Letellier, St-Georges, Ross, Ste-Geneviève, Ste-Elisabeth, Aubigny, Sts-Martyrs-Canadiens et Ste-Marie de St-Vital. Trois autres paroisses non-affiliées y étaient également représentées, c'est-à-dire St-Malo, Fannystelle et Lorette. Nous sommes confiantes que toutes trois s'adjoindront à nous prochainement.

N'oublions pas de mentionner les aumôniers qui accompagnaient leurs représentantes tel que MM. les abbés Bernard Bélanger, Henri Perron, L.-P. Jean, David Roy, E. Fontaine, R. Nadeau et Roland Bélanger.

Mme Antonin Jutras, 1ère vice-présidente diocésaine, qui était en charge de l'organisation de cette soirée, présidait. M. l'abbé B. Bélanger, aumônier diocésain, ouvrit la réunion par la prière de la Ligue après quoi il souhaita la bienvenue aux dames. Dans une courte allocution il expliqua le "pourquoi" de ces conférences régionales et appuya fortement sur l'application des programmes de l'année qui ont rapport aux activités spirituelles et éducationnelles, en particulier le programme d'action sociale tel que préparé par l'aumônier diocésain d'Action Catholique. Mme Marcel Dumaine, présidente diocésaine du comité d'éducation, ajouta quelques mots sur ces programmes et une copie fut distribuée aux présidentes des comités d'éducation des sections paroissiales.

A la suite d'un court exposé de la Ligue présenté par la présidente diocésaine, Mlle Hélène Blais, de Transcona, l'assemblée fut invitée à discuter du thème de la rencontre: "Comment tenir une réunion de la Ligue d'une manière démocratique".

Après un court intermède, Mme J. Senez, présidente de la section Transcona, présenta l'invité d'honneur, M. l'abbé H. Perron. Le conférencier expliqua avec beaucoup de précision les trois grandes divisions qui forment la lettre du Pape Paul VI aux chrétiens: "Ecclesiam Suam". En premier lieu, le Pape fait une méditation. Il pense à son Eglise. Puis il se pose la question: "Qu'est-ce qu'on pourrait faire de mieux?". Le troisième point, c'est le dialogue clair, confiant que les chrétiens doivent avoir entre eux, dialogue d'action, d'apostolat social.

Mme Maxime Desaulniers, présidente de la section Sts-Martyrs-Canadiens, se fit l'interprète de tous et remercia M. l'abbé Perron de nous avoir si bien éclairé sur cette encyclique.

On chanta ensuite le cantique officiel de la Ligue à Notre-Dame du Bon Conseil.

La soirée se termina par un affriolant goûter qui démontra encore une fois la chaleureuse hospitalité de M. l'abbé R. Nadeau et de ses paroissiennes d'Aubigny et de Ste-Elisabeth.

Dunrea

Remerciements

Les membres de la famille Arthur Gélinas, de St-Boniface, et d'autres endroits désirent remercier de tout coeur les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme A. Gélinas, soit par offrandes de messes, fleurs, cartes de sympathie ou par leur présence au jardin funéraire, leur assistance aux funérailles ou de toute autre manière. La famille Gélinas a été fortement touchée par tant de marques de sympathie.

Çà et là

Favorisés par une température idéale, les ouvriers occupés à la construction du motel de M. Dollard Mailhot font du bon travail et bientôt on verra s'élever cette nouvelle construction au sud du village.

Plusieurs dames de la Ligue des Femmes Catholiques de cette localité, accompagnées de leur présidente, Mme Gérard Boulet, et de quelques autres personnes, se sont rendues récemment à Boissevain, y visiter l'institution pour enfants retardés. Elles ont été émerveillées du beau travail qui se fait sous la direction de dames laïques très dévouées et elles désirent que d'autres personnes s'intéressent à cette oeuvre si nécessaire au bien de jeunes infortunés.

Le dimanche après-midi 8 novembre, la plupart des gens de cette localité se sont rendus à Killarney assister à l'ouverture de l'aéroport municipal de l'endroit, situé à deux milles au sud et un mille à l'ouest du village. Ils furent conviés à des démonstrations aéronautiques fort intéressantes, sauts en parachute, tours d'avion, démonstrations de planeurs et d'hélicoptères, etc., le tout suivi d'une bonne tasse de café chaud.

Le Village de St-Pierre

Le Village de St-Pierre offre en vente $125,000.00 de débentures dans le but de financer les frais de construction de son nouveau système d'égout.

Ces débentures datées du 1er décembre 1964, offrent un taux d'intérêt de 6% par an payable annuellement le premier jour de décembre pendant la durée des débentures, et ayant des échéances principales le premier jour de décembre de chacune des années 1965 à 1984, toutes deux incluses. Ces débentures sont offertes au prix de $97.00 par cent dollars de débentures, en d'autres mots, une débenture de $1,000.00 est disponible pour $970.00, mais à la fin de son terme celle-ci aura une valeur de $1,000.00. Selon ce taux d'intérêt et au prix de $97.00 par cent dollars, ces débentures rapportent en moyenne 6.35%. Ceci est un taux exceptionnellement bon.

Nous désirons fermer la vente de ces débentures le plus tôt possible afin qu'elles soient imprimées et prêtes à sortir pour la date d'émission, le 1er décembre de cette année.

Toute demande d'information au sujet de la vente de ces débentures devra être adressée, soit à la soussignée, la secrétaire-trésorière du village, ou au Maire F. Lavergne, St-Pierre, Manitoba.

Nous désirons encourager le plus d'achats locaux possible, car ceux qui se lanceront dans cet achat de débentures, en plus d'appuyer une amélioration importante de notre village, auront la facilité de compenser, jusqu'à un certain point, les taxes prélevées contre leurs propriétés, afin de rencontrer les paiements sur ces débentures, lorsqu'ils seront dus.

Mme C. Bourgeois,
Secrétaire-trésorière,
Le Village de St-Pierre,
St-Pierre, Manitoba.

Sous l'Acte municipal
Le Village de Ste-Anne
AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que le village de Ste-Anne a l'intention de construire, comme une amélioration locale, dans le District d'Améliorations locales no 1, les allongements au Système d'Egout sanitaire, présentement en existence et sous construction dans ledit village de Ste-Anne, lesdits allongements étant plus particulièrement décrits ainsi:

Rue de l'Eglise de la rue St-Alphonse sud 200 pi.; Rue St-Alphonse ouest de la grande route provinciale interurbaine no 12 de son intersection avec le chemin Dawson en direction est jusqu'à la Parcelle 4, plan 8395;

Chemin Steinbach sud à partir de son intersection avec la rue Langevin jusqu'à un point 344 pi. au sud de ladite rue Langevin;

Toute cette partie du lot de rivière 54, plan 3626, Ste-Anne, située entre la limite nord du chemin Dawson et une ligne tirée à 330 pieds de celle-ci; qui s'étend entre la limite ouest du lot 15, plan 3627, Ste-Anne et une ligne tirée à 214 pieds à l'ouest de la limite est dudit lot de rivière 54; et,

Toute cette partie du lot de rivière 54, plan 3626, Ste-Anne, située entre deux lignes tirées au nord de, et parallèlement distantes de 330 pieds et 800 pieds, respectivement, de la limite nord du chemin Dawson délimitée à l'ouest par la limite est des parcelles 1, 2 et 3, plan 7070, et à l'est par une ligne tirée à l'est de, parallèle à, et perpendiculairement distante de 3 chaînes de la limite est dudit lot de rivière 54.

ET, AVIS est aussi donné que le village de Ste-Anne a l'intention de rencontrer les frais desdits allongements en se servant de l'argent autorisé à être emprunté sous le règlement no 15-64 du village de Ste-Anne.

Le village a l'intention d'évaluer les terrains en bordure de ladite ligne d'égout, une levée de façade selon ledit règlement no 15-64, à moins qu'une majorité des propriétaires, tel que décrit dans la sous-section (1) de la section 692 de l'Acte municipal des terrains en question, représentant au moins la moitié de la valeur des terrains telle qu'indiquée sur la liste de la dernière évaluation révisée de la municipalité, présente une pétition au Conseil contre lesdites intentions dans le mois qui suivra la première publication de cet avis.

Daté au village de Ste-Anne, au Manitoba, ce 4e jour de novembre 1964.

A.-J. Fiola,
secrétaire-trésorier.

Saint-Labre

Mariages

Le samedi 7 novembre, en une splendide journée ensoleillée, un bon nombre de paroissiens se rendaient à St-Boniface à l'occasion du mariage, en la basilique, de Mlle Bernadette Yvon, fille de M. et Mme Louis Yvon, à M. Richard Berthelette, de St-Boniface, et du mariage de M. Luc Gisiger, fils de Mme B. Gisiger, à Mlle Lucille Desautels, de St-Boniface. Les réceptions eurent lieu au Club St-Michel et au Cercle Ouvrier respectivement.

Les meilleurs voeux de tous accompagnent les nouveaux époux. M. L. Gisiger et Mlle B. Yvon sont des anciens paroissiens de St-Labre.

Çà et là

Depuis le 30 octobre, les paroissiens jouissent de la commodité du téléphone. Souhaitons que tous s'en serviront utilement et qu'il n'y aura pas d'indiscret. Soyons sociables.

MM. et Mmes Robert Gérardy et Adélard Tourand, ainsi que Mme Alphonse Grenier ont rendu visite à la Rév. Sr Marie-Ange-de-l'Eucharistie à Kenora, Ont., le dimanche 8 novembre.

MM. et Mmes Louis Yvon et Hubert Ross, ainsi que Mme Octave Ross, ont assisté au mariage de Mlle Bernadette Yvon, le 7 novembre.

MM. et Mmes Joseph Gisiger, Jean, Robert et Fernand Gérardy, ainsi qu'Annette et Denis Gérardy et M. Rosaire Grenier, sont revenus enchantés de l'agréable journée qu'ils ont passée à l'occasion du mariage de M. Luc Gisiger.

Malade

Prompt retour à la santé à Mme Alexandre Gosselin qui est de nouveau retournée à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes.

Lorette

Mariage McMurray-Lipischak

Le samedi 7 novembre, à 3 h. p.m., avait lieu, en l'église Holy Cross de Norwood, le mariage de Mlle Frances E. Lipischak, fille de M. et Mme John Lipischak, de Selkirk, à M. James McMurray, fils de M. et Mme John McMurray, de Lorette. M. l'abbé J. W. Brown officiait à la cérémonie religieuse.

Précédée de son cortège, la mariée fit son entrée au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était charmante dans une longue robe blanche en satin avec traîne. Son voile bouffant était retenu par une couronne de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les dame et demoiselles d'honneur, Mme Irène Shandroski, soeur du marié, et Mlles Patricia Lipischak et Gloria Estuck, soeur et amie de la mariée, portaient des robes courtes en chiffon de nylon rouge recouvert de dentelle. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs.

M. Lawrence McMurray, frère du marié, était garçon d'honneur et MM. Frank et Vincent Lipischak, frères de la mariée, agissaient comme huissiers.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les mariés et les invités se rendirent à la salle Cinéma de Winnipeg où un succulent souper fut servi à 300 invités. Le maître de cérémonies était M. Germain Jeanson, beau-frère de la mariée. Il y eut présentation au cours de la soirée dansante et de nombreux cadeaux furent offerts aux nouveaux mariés par leurs parents et amis.

M. et Mme James McMurray résideront à St-Boniface.

Diplômes de français

La collation des diplômes de français eut lieu le dimanche après-midi 8 novembre au gymnase de l'école secondaire. M. Jean-Baptiste Grégoire, président local de l'Association d'Education, agissait comme maître de cérémonies.

Après la prière et le mot de bienvenue par M. le président, M. l'abbé Edouard Fontaine, curé, adressa quelques paroles d'encouragement et de félicitations aux instituteurs, aux élèves et aux parents. 190 diplômes furent distribués, ce qui veut dire que tous ont fait un vrai effort: parents, élèves et instituteurs.

M. l'abbé Fontaine souhaita que le français survive malgré toutes les difficultés et demanda de toujours parler français dans les familles afin que les petits Canadiens français conservent la langue des ancêtres.

M. Léon Desmarais donna la liste des lauréats et M. le curé et les instituteurs firent la distribution des diplômes aux gagnants.

M. Guy Dellonnet, secrétaire de l'Association, remercia tous ceux qui se sont dérangés pour venir assister à cette fête, toutes les associations et personnes qui ont donné des prix pour encourager les efforts des élèves, les religieuses pour avoir toujours lutté afin de conserver le français à l'école.

Concours oratoire

Au concours oratoire organisé par les commissaires de la province, la gagnante fut Mlle Marie-Paule Grossman. C'est la deuxième fois que la paroisse de Lorette est honorée d'un tel succès. L'année dernière, ce fut Mlle Jeannine Desautels qui faisait honneur à la paroisse.

Félicitations à ces deux jeunes étudiantes.



On voit ici le premier des jets d'Air Canada à être repeint aux nouvelles couleurs de la compagnie. On a conservé la feuille d'érable comme emblème, mais plus stylisée. C'est dans cet avion que Sa Majesté la Reine Elizabeth II est retournée en Angleterre. La flotte entière d'Air Canada, soit 16 DC-8, 23 Vanguard et 39 Viscount, revêtira d'ici quelques mois cette nouvelle livrée.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro: Juifs
1.30—Nations au micro: Italiens
2.30—Nations au micro ukrainiennes
3.00—Nations au micro polonais
4.00—Nations au micro ukrainiennes
4.30—Sérénade
5.00—Nations au micro: Allemands
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire.
6.25—Nouvelles
6.30—Sur votre piano
7.00—Match intercités
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles. Pensée du soir Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.00—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
12.30—Rendez-vous
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.20—Le coin des curieux
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.30—Plein soleil
4.53—Intervalle
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Succès du jour
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le Rosaire
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Détente musicale
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

7.30—Echos du concile
8.00—Le Lied
8.15—Sérénade
8.30—La revue des arts et des lettres
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Petit ensemble vocal
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Regard sur le Canada français
10.00—Concert symphonique

MERCREDI

7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Toute la gamme
8.30—Récital d'orgue
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.15—Trio vocal de Montréal
8.30—Récital d'orgue
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains
11.30—Variétés de Québec

VENDREDI

8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.00—Trente minutes d'information
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Musique de chambre

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions du temps routes
1.10—Condition des
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Les succès du jour
5.30—La langue bien pendue
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport. et musique
9.30—Trente minutes d'information
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

La Relève

Le président de la Division de la Rivière-Rouge, Gérald Lavallée, avait convoqué tous les membres de son comité et les adultes responsables pour samedi, à 2 h., au collège. A une couple d'absences près, tous étaient au poste à l'heure prévue pour entreprendre une longue session d'étude qui ne s'est terminée qu'à 5 h. Félicitations à ces jeunes qui prennent leur rôle au sérieux. Un rapport plus détaillé paraîtra dans une prochaine édition de la page de la Relève.

Liturgie

Dimanche dernier, nous avions le bonheur d'assister à la grand-messe célébrée par le R. P. Pierre Carrière, C.S.V., supérieur, face aux fidèles, du maître-autel même, lequel a subi les modifications nécessaires pour se conformer au renouveau liturgique.

Nous avons eu l'impression que cette façon de procéder ajoutait à la magnificence du saint Sacrifice. Les allées et venues dans le sanctuaire deviennent plus solennelles, et l'autel symbolise encore mieux de cette façon le tombeau des premiers siècles de l'ère chrétienne et le corps de Jésus-Christ, centre de toute la liturgie de la messe.

Ajoutons que le fait de voir le prêtre de face pendant la célébration de la messe nous aide à une plus grande participation.

Concours oratoire

En participant au concours oratoire anglais à St-Jean-Baptiste le 6 novembre dernier, Gérald Lavallée a très bien représenté le collège, même s'il s'est vu supplanté par Ste-Agathe et St-Pierre. Il faut dire que la totalité des discours était de haute tenue. De sorte que nous avons joui toute la soirée des discours préparés assaisonnés d'improvisations. Félicitations aux quatre concurrents de s'être si bien débrouillé avec des sujets pour le moins compliqués. Gagnant émérite: M. Robert Tonn.

Bingo

Nous rappelons que c'est le dimanche 22 novembre qu'aura lieu dans le gymnase du collège une grande partie de bingo à laquelle tous nos amis sont invités d'une façon particulière et empressée. Les profits iront à l'organisation sportive qui vise au bien-être physique de chacun de ses membres. En l'occurence, ce sont tous les élèves qui en bénéficient.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Haywood

Soirée d'Hallowe'en

A l'occasion d'Hallowe'en le samedi 31 octobre, la Ligue des Femmes Catholiques, aidée d'autres dames, organisa une petite soirée. Plusieurs mamans, accompagnées de leurs enfants d'âge pré-scolaire, se joignirent au groupe de dames et d'écoliers. Des jeux furent organisés et tous s'amusèrent ferme. Un goûter fut servi et l'on distribua des friandises à tous les enfants. Tous furent très contents de leur soirée.

La Ligue remercie sincèrement tous ceux qui ont aidé à faire un succès de cette soirée, soit en aidant de leurs sous ou de leurs mains ou en y assistant.

Félicitations

Félicitations à M. et Mme Richard Lapointe à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage, et à M. et Mme Marcel Dequier (Dorothée Labossière) à l'occasion de la naissance de leur premier enfant, un fils, le 31 octobre.

Visiteurs

MM. et Mmes Alexis Lagimodière et leur fils, René, de Marcelin, Sask., Laurent Duret, de Debden, Sask., Denis Charlebois, de Saskatoon, Sask., et Raymond Desjardins, de Marcelin, Sask., visitaient la famille de Mme Bernadette Gautron, réunie pour l'occasion chez M. et Mme Georges Souque.

Ste-Anne-des-Chênes

Partie de cartes

Le dimanche 8 novembre avait lieu la partie de cartes organisée par le Club 4-H. Ce fut un beau succès. Les prix furent gagnés par Mmes Jos. Charrière et Paul St-Vincent, Mlle Thérèse Prairie, MM. Paul St-Vincent, Gérard Prairie et Steve Langill. Mme Bill Reimer et M. Gérard Prairie gagnèrent les prix d'entrée.

Les heureux gagnants des deux prix de la loterie furent Pedro Bédard, de Ste-Anne-des-Chênes, et M. Magloire Desrosiers, de St-Boniface.

Les membres du Club 4-H remercient sincèrement tous ceux qui ont contribué de quelque manière à faire de cette soirée un si beau succès.

Çà et là

Bienvenue à M. et Mme Michel Trudeau et à leur famille, récemment arrivés à Ste-Anne-des-Chênes. M. Trudeau travaille comme mécanicien au nouveau garage de M. Raymond Tétreault.

Bienvenue aussi à M. et Mme Elie Bédard, nouvellement arrivés à Ste-Anne-des-Chênes, du Pérou. M. Bédard travaille à la "Villa Youville".

Le garage de M. R. Tétreault, situé à l'angle du chemin Dawson et de la route no 12, est maintenant ouvert à tout genre de réparations d'automobiles, camions, etc. Bonne chance et bon succès!

St-Joseph

Mariage Parent-Vermette

Le samedi 7 novembre, à 4 h. p.m., en l'église de St-Jean-Baptiste, Mlle Lorraine Vermette, fille de M. et Mme Pierre Vermette, unissait sa destinée à celle de M. Renald Parent, fils de M. et Mme Norbert Parent, de St-Joseph. M. l'abbé Gérard Dionne, vicaire de cette paroisse, bénit leur union.

On remarquait au choeur Mgr H. Lapointe, curé de St-Jean-Baptiste, et M. l'abbé G. Svoboda, ancien curé de St-Joseph. Les servants de messe étaient MM. Gilbert Parent et Guy Vermette.

La mariée fit son entrée au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche de taffetas et dentelle avec dentelure retenue de roses de même matériel; manches en pointes de lis et encolure ronde garnie de petits boutons de satin descendant jusqu'à la taille. Son voile bouffant à quatre rangées était garni d'appliqués de papillons. Son bouquet se composait de roses rouges.

M. Norbert Parent servait de témoin au marié.

Les filles d'honneur, Mlles Danielle Parent, Léa et Raymonde Vermette, soeurs des mariés, revêtaient de longues robes de brocart couleur pêche saumon. Leurs voiles étaient retenus par une boucle de même matériel que les robes. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs.

Les deux petites bouquetières, Colette et Louise Vermette, soeurs de la mariée, étaient mignonnes dans leurs toilettes identiques à celles des filles d'honneur.

Les garçons d'honneur étaient MM. Roger Vermette, frère de la mariée, Marcel Parent, frère du marié, et Charles Gintes, ami. MM. Gilles Parent et Hervé Vermette, cousins des mariés, agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée portait une toilette bleue avec accessoires roses. La mère du marié revêtait un ensemble aqua avec accessoires noirs. Elles portaient toutes deux un bouquet de corsage de roses roses.

Au cours de la messe nuptiale, de beaux cantiques furent exécutés par Mlle Claudette Ayotte, tandis que Mme Noël Letourneau touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, environ 200 personnes assistèrent à la réception et au repas servi en la salle de Letellier. M. Arthur Vermette, oncle de la mariée, agissait comme maître de cérémonies et s'acquitta de cette tâche avec savoir-faire. On remarquait parmi les présents, le R. F. Fernand Marion, C.S.V., d'Otterburne, ancien professeur de Renald, et maintenant son oncle, qui adressa la parole aux nouveaux mariés, leur souhaitant beaucoup de bonheur.

Au cours de l'après-midi, on reçut un télégramme de M. et Mme Ray. Girardin, de Gravelbourg, Sask., dans lequel ils offraient leurs félicitations aux nouveaux mariés.

Cette journée coïncidait avec plusieurs événements: 1) 25e anniversaire de mariage des parents du marié, M. et Mme Norbert Parent; 2) 30e anniversaire de mariage de M. et Mme Philippe Parent, de St-Vital, et de M. et Mme Rosaire Dupuis, de Ste-Elisabeth; 3) 7e anniversaire de naissance de la petite bouquetière, Colette Vermette.

La journée se termina par une soirée dansante en la salle de Letellier. De nombreux parents et amis vinrent offrir leurs meilleurs voeux aux nouveaux époux.

Parmi les invités on remarquait M. et Mme Armand Morin, de Rabbit Lake, Ont., M. et Mme Gilles Fillion, de Keewatin, Ont., et M. et Mme Rémi Beaudette, de Brandon.

L'ensemble de voyage de noces de la mariée était de couleur beige avec manteau trois quarts garni de fourrure et accessoires verts et bruns. Elle portait un bouquet de corsage de dahlias. Au cours de leur voyage de noces, les nouveaux mariés visitèrent M. et Mme Arthur Parent à Carnia, Ont., M. Robert Dionne, grand ami, à Montréal, et des parents à New York et et aux environs.

A leur retour, M. et Mme Renald Parent résideront à St-Joseph. Sincères félicitations aux nouveaux mariés et souhaits de beaucoup de bonheur.

Remerciements

Les familles Pierre Vermette et Norbert Parent se joignent à Renald et Lorraine pour exprimer leurs sincères remerciements à tous les parents et amis des témoignages d'affections offerts durant la journée du mariage.

St-Jean-Baptiste

Concours oratoire

Le concours oratoire de la Division de la Rivière-Rouge a eu lieu à l'école élémentaire le vendredi 6 novembre. M. A. St-Hilaire souhaita la bienvenue en anglais et en français et donna les raisons pour lesquelles on organise un tel concours. "Paraître devant le public, dit-il, devient toujours de plus en plus important". M. A. Duhamel appuya les paroles de M. St-Hilaire: "Ces concours oratoires ont de la valeur, il faut donc préparer les élèves". Il donna aussi les règlements du concours d'épellation et du concours oratoire.

Prenaient part au concours oratoire: Gérald Lavallée, Paulette Marion, Robert Tonn et Claire Pilotte. Les gagnants furent: Robert Tonn, de Ste-Agathe, 1er; Claire Pilotte, de St-Pierre, 2e. Jeanne Comeault, de la 7e année, et Yvette Arpin furent les gagnantes du concours d'épellation. Il y eut aussi discours impromptu par Gérald Lavallée, Claire Pilotte, Robert Tonn et Paulette Marion.

M. Pierre Baril fit la distribution des rubans et des prix et Mgr H. Lapointe, curé, clôtura ces concours par quelques paroles appropriées.

Baptême

Le 18 octobre: Gilles-Joseph-Arnold, fils de Denis Duval et de Germaine Bruneau, né le 7 octobre à l'hôpital de Morris. Parrain et marraine, M. et Mme Arnold Remus, de St-Boniface.

Maladies mentales

Le comité local de l'Association des maladies mentales présentera un film le vendredi 20 novembre, à 8 h. p.m., à l'école élémentaire de Morris.

Mlle Patricia Desjardins, directrice de la division du Manitoba, et M. Clarke, directeur du district, seront présents.

Les étudiants de l'école secondaire sont invités à assister à la présentation de ce film très instructif.



ENTRE EUX, PAR EUX, POUR EUX

Une J.O.C. attentive et présente à la vie des jeunes travailleurs

Depuis quelques années, nos plans d'action demandent à tout militant jociste, d'accentuer ses énergies sur la pénétration des milieux de travail et le regroupement des jeunes par même catégorie.

Afin d'être plus efficace, l'orientation prise au dernier congrès national est venu adapter nos structures à la vie de plus en plus socialisée de la jeunesse travailleuse, en milieu urbain.

En un mot, nos structures nous permettent maintenant d'être davantage identifiés à une action axée sur les milieux de vie du jeune travailleur que sur sa vie paroissiale.

Pénétration des milieux de travail

Un des principaux milieux de vie du jeune travailleur est celui du travail. Avec comme thème au programme d'action de l'année: "Intégration du jeune dans le monde du travail", il importe que notre J.O.C. soit préoccupée de mettre sur pied des équipes d'action au travail. C'est l'équipe qui se forme avec les gars d'un même milieu de travail.

Si nous voulons découvrir dans sa réalité totale la situation du jeune dans le monde du travail, cela commande des équipes qui soient présentes au milieu.

Bien entendu, que ces équipes ne peuvent être mises sur pied n'importe quand et par n'importe qui. Il nous faut respecter l'évolution des gars. Ce n'est que graduellement que nos militants à la base viennent à se préoccuper des questions fondamentales comme le travail. Par contre, notre programme d'action de l'année permettra à nos chefs, nos équipiers de prendre conscience de leur vie de travail, surtout de celle de ceux qui les entourent.

Le rôle d'une équipe d'action au travail a quelque chose en commun avec le programme d'action de l'année; en ce qui concerne ses buts. Découvrir la situation du jeune au travail, transformer des gars, agir sur des conditions de travail et sur des structures qui permettront l'épanouissement total des jeunes travailleurs. Voilà ses principales préoccupations.

Comme vous pouvez le constater, nos équipes d'action au travail occupent une place importante dans le mouvement. Je dirais même qu'elles doivent occuper la première place. L'action d'une équipe d'action au travail est centrée directement sur la vie de travail du jeune travailleur, c'est-à-dire sur ses problèmes et ceux de son milieu.

En tant que Jocistes, assurons-nous que notre mouvement soit de plus en plus présent et agissant dans les différents milieux de travail du monde des jeunes travailleurs.

Précieux-Sang

Cette Semaine Nationale des Jeunes Travailleurs (15 au 22 novembre) s'achève mais non sans laisser sa marque car elle n'est pas uniquement un aboutissement final mais bien une phase importante qui doit amener une action permanente durant les mois qui suivront et parachever ainsi un travail d'enquête qui se poursuit depuis déjà un an.

En effet, des jeunes travailleurs ont fait des sondages durant l'année écoulée, auprès de centaines de jeunes obtenant ainsi une vue globale des principaux problèmes qui les touchent.

Afin de faire connaitre ces problèmes au plus grand nombre possible de personnes et pour aider les jeunes à les résoudre, on invite tous les intéressés à se rendre au Gymnase Holy Cross, rue Dubuc, à 8 h. p.m. le dimanche 22 novembre. Venez tous aider les Jeunes Travailleurs à trouver les solutions qui leur permettront, demain, de vivre comme des hommes formés, conscients de leurs responsabilités dans le monde du travail où ils doivent "prendre leur place".

Donc à dimanche 22 novembre à 8 h. p.m., Gymnase Holy Cross, rue Dubuc.

La J.O.C. à la basilique

La Semaine Nationale des Jeunes Travailleurs instituée dans le but de faire connaître la J.O.C. aux adultes, a débuté dimanche dernier par la vente de "tags" aux portes de l'église, après une messe célébrée spécialement pour la J.O.C.

Le soir il y eut une soirée dansante au Club St-Vincent, et jeudi 19 novembre à 8 h. p.m., soirée récréative au Club St-Michel, ave de la Cathédrale.

Pour clore cette semaine, il y aura, ce dimanche 22 novembre, une **"Soirée Révélation"** à la salle des Fils Natifs, avenue Provencher, à 8 h. p.m. Venez-y en grand nombre.

Le programme comprend un sketch, un forum, et un concours d'amateurs. Un groupe de juges décideront qui est le gagnant ou la gagnante de la soirée-amateurs.

Le dimanche suivant 29 novembre, nous aurons un GALA PROVINCIAL qui se déroulera à partir de 8 h. p.m. au Gymnase Notre-Dame, angle Cathédrale et St-Jean-Baptiste. Tous les jeunes Manitobains seront les bienvenus à cette grande soirée annuelle.

Il y aura compétition entre les gagnants amateurs de chaque paroisse et le trophée de la J.O.C. sera remis au vainqueur.

Le programme comportera de la danse au son d'un orchestre entrainant. Qu'on se le dise et que tous soient aux rendez-vous, ces deux dimanches, 22 novembre à la salle des Fils Natifs, et le dimanche 29, au Gymnase Notre-Dame.

Bienvenue à tous!

L'ACTA évolue

Le Centre de St-Boniface de l'ACTA (Association Canadienne du Théâtre d'Amateurs) fondé au Manitoba il y a deux ans comprenait les quatre provinces de l'Ouest. Il se divise maintenant en deux Centres afin de permettre la création d'un Centre à Vancouver qui se chargera des activités théâtrales françaises de la Colombie-Bitannique et de l'Alberta.

Le Centre de St-Boniface continuera son travail au Manitoba et en Saskatchewan. Le nouveau comité de l'ACTA pour la saison 1964-65 est composé de: Mme Régine Marsh, présidente, Mlle Léonie Guyot, vice-présidente (maisons d'éducation), M. Alphonse Tétrault, vice-président exécutif, M. Roland Mahé, secrétaire-trésorier, M. Christian LeRoy, publicitaire, le R. P. Louis Hébert, S.J., et M. Guy Pariseau, conseillers.

Wawota

Mariage Beauchesne-Howarth

Le samedi 7 novembre, dans l'église St-François-Xavier de Wawota, eut lieu le mariage de Mlle Carroll Howarth, fille de M. et Mme Ray Howarth, à M. Richard Beauchesne, fils de M. et Mme Lucien Beauchesne. Le R. P. Bushka leur donna la bénédiction nuptiale.

Les dame et fille d'honneur étaient Mme Durwin Weatherald et Mlle B. Howarth, soeurs de la mariée; les garçons d'honneur, MM. L. Boehmer et D. Howarth et les bouquetières, Keron Weatherald et Patsy Jacqueline.

La réception eut lieu à la salle municipale où 93 invités prirent place.

Ensuite, les nouveaux époux partirent en voyage de noces à Little Falls, E.-U., et à Niagara Falls, Ont. A leur retour, ils résideront sur leur ferme, à Dumas.

Va-et-vient

Mlle Charlotte Burman, garde-malade à l'hôpital général de Brandon, Man., rendit visite à ses soeur et beau-frère, M. et Mme Albert Jacques.

M. et Mme Maxime Gilliard, de Belleview, Man., visitèrent leurs neveux et nièces, M. et Mme G. Dodds, de Kennedy, M. et Mme H. Lincoln, M. et Mme C. Easton, de Wawota, Mlle Fernande Blaise et des amis.

Mme G. Lemoine et ses enfants, Denise et M. et Mme Maurice Zébière, allèrent à Montmartre chez M. et Mme Jacob Loelé.

Prud'homme

Décès de Mme Ploquin

Mme Marie Ploquin est décédée à l'hôpital St-Paul de Saskatoon le 8 novembre.

Le service fut chanté à l'église paroissiale le 10 novembre par M. l'abbé J.-P. Carrier, curé.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Elie; deux fils, Julien, de Léoville, et Henri, de Saskatoon; 8 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants; une soeur, Mme Louise Melgen, de Vancouver, C.-B. Une fille la précéda dans la tombe.

Mme Ploquin est née en France et est venue au Canada en 1904; elle fit un séjour de deux ans à St-Claude, Man., ensuite à Peterson, à Prud'homme et à Léoville, Sask. Elle demeurait à Saskatoon depuis 1962.

Les porteurs étaient MM. Henri Ploquin, Frank et Roméo Chaput, Jos. Fournier, Félix Loiselle et Robert Perrin.

Malades

Furent hospitalisés à Cudworth: MM. René Grimard et Edouard Painchaud et Mme Lucille Lafrenière; actuellement à l'hôpital, Mme Robert Grimard, ainsi qu'à Saskatoon, M. Emile Préfontaine.

Baptême

Denis-Joseph-Henri, fils de M. et Mme Léo Lafrenière. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Préfontaine.

Çà et là

Félicitations à M. Henri Loiselle qui fut élu comme conseiller du village aux dernières élections.

M. Lucien-Grimard est parti faire un voyage dans l'Est avec son oncle, M. Louis Grimard, d'Albertville.

Dans cette photo prise à Granby, lors des grandes fêtes du jubilé d'argent sacerdotal de M. l'abbé Luc-Lucien Meunier, curé de Marsden, Sask., l'on voit, de gauche à droite, le Rév. Conrad Robillard, S.C., Mgr T. Dubuc, curé de St-Eugène de Granby, M. l'abbé Meunier, M. Horace Boivin, ex-maire de Granby, et M. R. Meunier, frère du jubilaire, gérant de la Banque Canadienne Nationale à Québec. A l'arrière-plan, les petits chanteurs de Granby chantant durant le banquet.

M. l'abbé L. Meunier, curé de Marsden, fête ses 25 ans de sacerdoce à Granby

MARSDEN — M. l'abbé Luc Meunier, curé, célébrait récemment son 25e anniversaire d'ordination sacerdotale de façon grandiose à Granby, Qué. Ces fêtes complétaient celles qui avaient eu lieu ici même à Marsden, alors que les paroissiens de M. l'abbé Meunier soulignaient en même temps le 25e anniversaire de la paroisse et celui de leur dévoué curé. On a pu lire un compte rendu des fêtes de Marsden dans **La Liberté et le Patriote** du 21 août dernier. Voici maintenant quelques détails au sujet des fêtes de Granby, telles que rapportées dans l'hebdomadaire local, "La Nouvelle Revue", numéro du 21 octobre.

Ce journal rappelle tout d'abord qu'à l'été de 1930 le rédacteur en chef de la "Revue", M. Edouard Hains, sollicita les services du jeune Lucien Meunier, alors étudiant en belles-lettres au séminaire de St-Hyacinthe où il se distinguait en tenant les premières places dans les concours littéraires et oratoires de l'Académie Girouard, avant de devenir lui-même président de l'Académie des Lettres du collège, et président-fondateur de la Société du Bon Parler français à Mont-Laurier où il fit ses deux années de philosophie-sciences. Donc, jusqu'à ses études théologiques, durant les mois de vacances, les lecteurs sportifs de la "Revue" de Granby bénéficièrent des chroniques sportives rédigées par le jeune Meunier, tant au stadium de Granby qu'au forum de Montréal et au Polo Grounds de New York.

Etudiant en théologie, M. l'abbé Meunier consacre ses vacances comme secrétaire général des "Grèves" à Contrecoeur, régisseur théâtral, organisateur des grandes célébrations du 25e anniversaire de cette fameuse colonie de vacances où des milliers de petits gars de Montréal prennent leurs ébats près du St-Laurent. Pendant l'année scolaire au grand séminaire, le séminariste assume la direction de la Schola Cantorum, si renommée, en l'absence du prêtre sulpicien, M. Clément Morin, qui en a la charge. C'est là, à la faculté de théologie de l'Université de Montréal, après son B.A. et son B.Th. qu'il reçoit ses diplômes de professeur de chant grégorien et enseignera aussi aux élèves en théologie, dont l'un est devenu l'évêque actuel d'Antigonish, Son Exc. Mgr William Power.

Puis ce fut le grand jour de l'ordination sacerdotale par l'évêque auxiliaire de St-Hyacinthe, le 27 août 1939, en l'église Notre-Dame de Granby. C'était le deuxième prêtre ordonné à Notre-Dame, depuis la fondation de la paroisse. Le premier avait été M. l'abbé Georges Cabana, un cousin de M. l'abbé Meunier, devenu plus tard archevêque-coadjuteur de St-Boniface, puis archevêque de Sherbrooke, Qué.

Les fêtes jubilaires de M. l'abbé Meunier eurent donc lieu en cette même église. L'organiste d'il y a 25 ans, M. Armand Caron, touchait encore l'orgue et dirigeait le chant. La chorale Notre-Dame, après l'entrée aux grandes orgues, exécuta comme il y a 25 ans une messe à quatre voix égales, tandis que le jubilaire célébrait la messe solennelle. Après le saint évangile, M. le curé Meunier déclara à plus d'un millier de parents et d'amis venus rendre grâces à Dieu avec lui: "Faveur insigne et inattendue, il me revient de présenter le Révérendissime prédicateur en ce 25e anniversaire de mon ordination sacerdotale qui eut lieu en cette église Notre-Dame remplie de souvenirs si émouvants, ici même dans mon diocèse et pour mon diocèse de St-Hyacinthe auquel j'ai toujours appartenu et à qui j'espère toujours appartenir, tout en accomplissant ma chère tâche missionnaire avec l'approbation de mes supérieurs. Ce profond désir missionnaire était d'ailleurs exprimé clairement dans la devise du premier missionnaire de l'Ouest, Mgr Grandin, imprimée il y a 25 ans sur la carte-souvenir de mon ordination". C'est par ces mots que le jubilaire présenta le prédicateur, Son Exc. Mgr Léo Blais, "un grand ami de la cause missionnaire à laquelle j'ai consacré toute ma vie".

Dans son sermon émouvant, Mgr Blais expliqua comment le problème numéro un de l'Eglise est le recrutement sacerdotal. "La paroisse de M. le curé Meunier à Marsden, Sask., avec ses quatre églises, est aussi grande que le diocèse de St-Hyacinthe tout entier", s'écria le prédicateur.

La grande salle Flamingo de l'hôtel Granby, avec ses 400 convives, était remplie à capacité lors du banquet qui suivit la cérémonie religieuse. Les petits chanteurs de la Manécanterie de Granby, tous en habit de gala, sous la direction du Frère Vallier, S.C., interprétèrent divers chants appropriés à la circonstance. Le poste CHEF avait mobilisé son personnel pour transmettre les discours et les chants à ses auditeurs. Que de souvenirs furent évoqués au cours de ses discours, plus particulièrement par M. Horace Boivin qui fut maire de Granby pendant quelque 26 ans. En effet, M. Boivin rappela la bonne entente qui régnait au Conseil de la ville de Granby alors que le père du jubilaire fut pendant plus de 20 ans président du bureau des évaluateurs de cette ville. Il souligna surtout des faits personnels de la vie du jubilaire.

M. l'abbé Meunier profita tout naturellement de l'occasion pour rappeler maints faits de sa vie sacerdotale dans l'Ouest canadien, vraie vie missionnaire au sein de sa vaste paroisse, dans tout le diocèse de Prince-Albert, et occasionnellement ailleurs.

Ses paroissiens de Marsden se réjouissent que Granby ait su célébrer avec tant d'éclat les 25 années de dévouement sacerdotal de leur cher curé. Et ils profitent de l'occasion pour renouveler, dans ce journal, leurs meilleurs voeux de bonheur, de santé et d'agrément au milieu d'eux à celui qu'ils connaissent comme leur vrai père spirituel.

Noces d'argent à Ferland de M. et Mme Hector Massé

FERLAND — Le samedi 31 octobre marquait le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Hector Massé (née Thérèse Brisbois).

La fête débuta à 8 h. p.m. par une messe d'action de grâces célébrée par M. l'abbé J. Bernier. Norman Massé et Arthur Brisbois, fils et neveu des jubilaires, servirent la messe.

M. le curé félicita les jubilaires, offrit ses voeux et les remercia de l'appui qu'ils apportent aux organisations des jeunes. Plusieurs beaux cantiques furent rendus sous l'habile direction de M. Valmore Couture. Mme Homer Barsalou touchait l'orgue.

Une soirée dansante suivit où parents et amis se réunirent à la salle des Chevaliers de Colomb. Une adresse fut lue par Mariette Massé et des cadeaux furent offerts aux jubilaires par leurs dix enfants et leurs parents. Une bourse leur fut aussi offerte à la fin de la soirée. M. et Mme Massé remercièrent et exprimèrent leur joie d'être entourés d'un si grand nombre de parents et amis.

Un délicieux goûter fut servi. Tous souhaitent à M. et Mme Hector Massé santé, bonheur et la joie de célébrer leurs noces d'or.

Sont venus de l'extérieur pour cette fête: M. et Mme Paul Jacquin, d'Estevan, M. Raoul Massé, de Moose Jaw, Mlle Claire Massé, de Regina, M. et Mme Gérard Monette et leur famille, de Meyronne, MM. et Mmes Marcel Nobert, Raymond Pouteaux et Henry Bolen, de Gravelbourg, M. et Mme Camille Jacquin et Mme Florida Leduc, de Ponteix, M. et Mme H. St-Jacques et leur fils et M. et Mme Choquette, de Glentworth, ainsi que plusieurs amis des paroisses environnantes.

Çà et là

M. et Mme Rosaire Chabot et leurs fils, Emile et Daniel, se sont rendus à Willow-Bunch pour la fin de semaine où ils ont visité M. l'abbé Adrien Chabot et sa mère, Mme Avila Chabot.

M. Armand Laberge, de Moose Jaw, était de passage chez ses parents, M. et Mme Alex. Laberge, la semaine dernière.

Mme Paul Morin est revenue chez elle après un séjour à l'hôpital de Gravelbourg.

M. Adrien Brisbois a passé quelques jours à l'hôpital de Mankota.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

"La revue des arts et des lettres" est assurément l'une des séries d'émissions les plus intéressantes à l'horaire de CFNS. C'est sans doute qu'elle répond au besoin d'une élite qui veut se tenir au courant de la production littéraire, artistique et musicale au Canada et ailleurs.

A l'ère des réactés et des satellites de communication, même si l'information internationale nous parvient immédiatement de toutes les parties du monde, "La revue des arts et des lettres" continue sa mission. Les artistes et les écrivains sont de plus en plus actifs et plusieurs d'entre eux sont invités par le réalisateur de l'émission, Gilbert Picard.

De plus, des chroniqueurs étrangers apportent leur collaboration à cette série. Ainsi donc, "La revue des arts et des lettres" reste une émission culturelle indispensable. Elle est diffusée le lundi soir à 8 h. 30.

Sur le plan des émissions réalisées localement, nous invitons les auditeurs à écouter chaque samedi à 11 h. 15 a.m. "Reportage", réalisé conjointement par Gaétan Deschênes et Michel Sévigny. Chaque semaine, Gaétan ou Michel interroge pour nous une personnalité du monde civil ou religieux. Demain, 21 novembre, l'invité sera M. l'abbé Jean Papen, président de l'Association franco-catholique des instituteurs de la Saskatchewan. La semaine suivante, l'invité sera M. Albanie Richard, haut-chef de l'ordre des Forestiers du Canada.

Il est encore trop tôt pour vous divulguer les plans futurs de cette émission, mais nous pouvons vous assurer à l'avance que la série "Reportage" sera on ne peut plus intéressante.

Bonne fête à notre gérant, Raymond Marcotte, qui célébrait son anniversaire de naissance, le 11 novembre dernier. Un peu en retard, mais comme le dit le proverbe, Mieux vaut tard que jamais.

Cadillac

Çà et là

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu chez Mme Frank Legros, le mardi 10 novembre. Quelques dames ont aussi assisté à l'assemblée diocésaine tenue à Swift Current la même journée.

M. Ben Longtin est revenu de l'hôpital de Ponteix où il avait passé quelques jours.

Mgr Gérard Couture et son vicaire, M. l'abbé Bouchard, de Ponteix, ont rendu visite à M. l'abbé G. Laprise, curé, le soir 11 novembre.

A l'occasion de l'Armistice, un souper suivi d'une soirée dansante eut lieu à la salle paroissiale pour les anciens combattants et quelques invités.

M. et Mme Lucien Collin sont revenus de Redvers où ils ont visité leurs parents et amis pendant quelques jours.

M. Marcel Duclos est patient à l'hôpital de Ponteix, à la suite d'un accident survenu sur sa ferme.

Un citoyen estimé de Wolseley, M. Antonio Béliveau, est décédé

WOLSELEY — Le dimanche 8 novembre, la paroisse Ste-Anne fut plongée dans le deuil alors que mourait subitement un des paroissiens le plus estimé et respecté en la personne de M. Antonio Béliveau. Quoique sa santé était parfois chancelante, personne ne présageait une fin si soudaine. Tous ceux qui le connaissent se souviendront de lui comme étant un mari et père de famille idéal, un excellent paroissien, un ami toujours joyeux et prêt à rendre service.

La dépouille du défunt fut exposée au salon funéraire Tubmau. Il y eut prières le lundi, conduites par M. Emilien Labrèche. Les Chevaliers de Colomb de Montmartre vinrent rendre un dernier hommage à leur frère chevalier.

Le mardi, une deuxième soirée de prières fut dirigée par M. l'abbé F. Marcotte, curé. Le lendemain, 11 novembre, les funérailles eurent lieu dans l'église Ste-Anne au milieu d'une foule considérable. M. le curé chanta le service, assisté de M. l'abbé L. Savoie, ancien curé de Wolseley. Le choeur de chant de Montmartre fit les frais du chant.

MM. Nestor Cormier et Emile Tourigny étaient huissiers. MM. Armand Langlois et René Bonneville firent la quête. Les porteurs furent six neveux du défunt: MM. Louis-Philippe Béliveau, Claude Dureau, Armand et Louis Dureault, Claude Noëls et Gérard Malhoit.

Outre les nombreux parents et amis de Wolseley, Sintaluta et Montmartre, on notait: de Saskatoon, M. et Mme D. Smith et M. Alcide Béliveau; de Swift Current, M. Jean-Paul Béliveau; de Ponteix, M. et Mme Armand Lallier; de Moose Jaw, MM. Ernest et Louis-Philippe Béliveau; de Frenchville, M. et Mme Gérard Fourny; de Bellegarde, M. l'abbé Savoie, Mmes F. Savoie, Albert George et Louis Moreau; de Storthoaks, MM. et Mmes Paul Pierret et Roméo Tourigny; de Regina, MM. et Mmes Willie O'Shaughnessay, Léo Malhoit, Gerry Hooey, Fortunat Tourigny et E. Klein, Mmes Delmas Béliveau, Béatrice Lalonde, Marie-Anne Legrand, Léontine Bridger et Wilfrid Perra, Mlle Diane Krieser et M. Wayne Kriese; de Weyburn, M. et Mme H. Hall; de Broadview, M. et Mme T. Frier; de Fort Qu'Appelle, M. et Mme A. Hanson.

Notes biographiques

M. Antonio Béliveau naquit à St-Célestin, Qué., le 24 novembre 1892, un des quatorze enfants de M. et Mme Philippe Béliveau (Célina Cormier). Arrivé dans l'Ouest en 1911, M. Béliveau se maria en 1919 à Mlle Léonie Dureault, fille de M. et Mme Louis Dureault (Albina Tourigny). De cette union, cinq enfants sont nés: Liliane (Mme Emilien Labrèche), de Montmartre, Roger, de Wolseley, Hélène (Mme Gérard Vallée), de Naicam, Georges, de Wolseley, et Georgina (Mme Grant Beckett), de Moosomin. Ils demeurèrent sur la ferme à quelque huit milles du village jusqu'en 1949 alors qu'ils élirent domicile au village de Wolseley.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse et ses enfants, trois gendres et deux brus, 16 petits-enfants, une soeur, Mme Henri Morin, de St-Célestin, Qué., et six frères, Ernest, de Moose Jaw, Donat, de Précieux-Sang, Qué., Armand et Louis-Philippe, de Montréal, Arthur, de Victoriaville, Qué., et Elphège, de St-Célestin, Qué.

Deux soeurs et quatre frères l'ont précédé dans la tombe, ainsi que ses parents et une petite-fille, Yvette Labrèche.

Remerciements

La famille Béliveau tient à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies par prières, cartes, messes, visites, assistance aux funérailles, etc. Un cordial merci aux dames de Ste-Anne qui ont servi le goûter après les funérailles.

Prince-Albert

Elections

Voici les résultats des élections municipales qui furent fort contestées. A la mairie, M. Allan Barsky fut réélu pour un autre terme de deux ans avec une majorité de 431 votes contre ses adversaires, M. Ted Bowerman, qui en obtint 3,393, et M. Hank Hogeweide, seulement 439. A l'échevinage, quatre des onze candidats furent élus. Mme Marion Sherman a retenu son siège se classant première avec un total de votes de 3,905, suivie de M. Frank Dunn 3,613, de M. Jim Sanderson 3,362 et de M. Marshall Allbright 2,962.

Les commissaires des écoles séparées sont quatre des six candidats. M. Cyrille Barzelle fut réélu pour un troisième terme avec 1,304 votes, suivi de M. Joe Ward avec 1,193. Deux nouveaux candidats furent élus: M. Peter Mahon 1,158 et M. Léo-J. Fournier 1,152.

Au sujet du règlement concernant l'emprunt de $475,000 sur les 1,178 votes accordés par les propriétaires, 826 furent en faveur et 352 contre. Cette somme d'argent, dont un certain pourcentage sera défrayé par les gouvernements fédéral et provincial, est destinée pour la construction d'une école secondaire catholique. Ceci fut l'objet d'une grande controverse qui apparemment ne se règlera pas dans un avenir prochain.

Cours d'entrainement

Les amis de M. Roger Lemieux seront heureux d'apprendre qu'il suit un cours d'entrainement de base avec un corps médical de l'Aviation royale canadienne à Camp Borden. Il est le fils de M. et Mme Adolphe Lemieux, de cette ville.

Conférence

Le dimanche 22 novembre, dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur, à 8 h. p.m., le R. F. Thomas Gerwing, O.S.B., de l'abbaye St-Pierre de Muenster, donnera une adresse sur "Les missionnaires laïcs catholiques". Cette conférence est organisée par le comité régional des dames de la Ligue des Femmes Catholiques et l'Association des Infirmières Catholiques. Tous sont invités.

Quête spéciale

C'est également dimanche prochain qu'aura lieu une quête spéciale en faveur du Collège Ste-Marie. Des enveloppes sont distribuées pour recevoir votre contribution.

Danse annuelle

Il y aura danse annuelle ce vendredi 20 novembre à la salle "East End Community", située à l'angle de la 6e avenue et de la 9e rue est. Les recettes nettes iront au profit de la branche locale de l'A.C.F.C. Tous sont les bienvenus. Chaque billet est de $1.50. Vous pourrez vous en procurer à la porte de la salle.

Malades

Les malades à l'hôpital de la Ste-Famille sont Mmes Alex. St-Pierre, qui est toujours dans le même état, et Mme A.-L. Pagé, qui y était admise dimanche dernier et qui subissait une opération chirurgicale le 17 novembre. Prières et meilleurs voeux de rétablissement leur sont assurés.

Périgord

Va-et-vient

M. et Mme Médéric Caza sont partis à Regina où ils demeureront chez leur fils, Louis, pour l'hiver.

M. et Mme Hubert Plante, de Le Pas, Man., visitaient récemment leurs grands-parents et autre parenté.

M. Omer Langlois est allé à Saskatoon récemment pour examen médical.

M. A. Labelle est demeuré chez M. Omer Langlois, récemment.

Prompt rétablissement à Donald Plante qui a subi une opération dans l'hôpital de Kelvington.

Baptême

Mme Irène-Béatrice Hassel, une convertie, a été baptisée le 14 novembre par M. l'abbé R. D. Kunka, curé. Les parrain et marraine furent M. et Mme Pierre Ceslak.

Correction

Les délégués de Périgord au congrès provincial de l'A.C.F.C. tenu à Regina furent M. l'abbé R. Kunka, curé, et M. Charles Fortin.

Cut Knife

Décès

Mme Marie-D. Paradis a eu la douleur de perdre son frère, M. Georges St-Amand, de Meadow Lake. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Cut Knife.

Çà et là

Mme Marie-D. Paradis a eu la visite de sa fille religieuse, la Rév. Sr Théphanie, de St-Paul, Alta.

Le souper paroissial du 20 octobre a rapporté la somme nette de $225.00

M. et Mme Antoine Desmarais et leur famille sont déménagés dans leur nouvelle demeure, à Vawn.

Félicitations à M. et Mme Garry Meckeon à l'occasion de la naissance de jumeaux.

Etaient en visite chez M. Hildège Dupuis: son beau-frère, M. Robert Lacoursière, de Delmas, ses soeur et beau-frère, M. et Mme Robert Forest, de North Battleford.

Vawm

Shower

Soixante et dix-neuf dames et demoiselles se sont réunies dans la salle, le mardi soir 10 novembre, pour un shower en l'honneur de Mlle Thérèse Beaudoin, fille de M. et Mme Wilfrid Beaudoin. La soirée se passa au jeu de whist. Le premier prix fut gagné par Mme E. Blanchette et le prix de consolation, par Mlle Jeanne Beaudoin. Après le jeu de cartes, les invités écrivirent leurs avis personnels à la mariée; et lus par l'héroïne de la fête ils furent trouvés très amusants.

Mlle Beaudoin développa ensuite quantité de jolis cadeaux et remercia les personnes en charge du shower, Mlles Hélène Germain, Berthe et Louise Dion, et Louise Gélinas et Mme Higgins.

Va-et-vient

M. et Mme R. Fell et leur fille, Linda, sont allés à Wilkie pour la fin de semaine du 13 novembre.

M. et Mme E. Cross, de Saskatoon, ont passé la fin de semaine chez des amis de la paroisse. M. Cross fut agent de gare du village pendant deux ans, puis M. Gerry Chute, de Somme, le remplaçait temporairement depuis un mois. M. Marvin Schroeder, de Saskatoon, sera dorénavant le nouvel agent. Il est arrivé récemment dans la paroisse avec son épouse et leur enfant.

Mlle Hélène Germain est arrivée d'Edmonton et passera quelque temps chez ses parents, M. et Mme Jules Germain.

M. Lionel Vallière, de Calgary, a passé quelques jours chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Georges Vallière. Son père, M. Louis Vallière, l'accompagnait jusqu'à Paynton où il visita un de ses fils pour quelques jours.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Paul Fortier à la naissance d'une fille le 12 novembre à l'hôpital de North Battleford.

Agissez en hommes libres, non pas en homms qui font de la liberté un voile sur leur malice, mais en serviteurs de Dieu. (I Pierre 2, 9)

Mariage Beaulac-Tremblay, bénit en l'église de Victoire

VICTOIRE — En l'église Notre-Dame des Victoires, le 5 octobre, M. l'abbé W. Desfossés, curé, bénissait le mariage de Mlle Cécile Tremblay, fille de M. Arthur Tremblay, à M. Achille Beaulac, fils de M. et Mme Raoul Beaulac, de Debden.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans une longue robe blanche garnie de paillettes et de dentelle. Son voile court était surmonté d'une couronne sertie de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Gaétane Duret, cousine de la mariée, et Vivianne Pelletier, nièce du marié, portaient des robes bleues identiques et des petits chapeaux assortis. Elles tenaient des bouquets de fleurs blanches.

Les garçons d'honneur étaient MM. Lucien Beaulac et Luc Tremblay, frères des mariés. MM. Laurent Duret et Yvan Beaulac agissaient comme huissiers. Les servants de messe étaient Serge et Richard Duret, cousins de la mariée.

De jolis cantiques furent exécutés durant la cérémonie. Mme Laurent Duret touchait l'orgue.

Le midi et le soir, à la salle paroissiale, il y eut réception préparée par un groupe de dames de la paroisse pour environ 85 invités. M. Gilles Tremblay était maître de cérémonies. La journée se termina par une veillée à la résidence de M. et Mme Paulin Tremblay.

Parmi les invités de l'extérieur on remarquait MM. les abbés Grégoire Lachance, d'Albertville, M.-C. Provencher, de Duck Lake, G. Pouliot, de St-Louis, et Ernest L'Abbé, de Debden, MM. et Mmes Jos. Frenette, de Victoria, C.-B., et Bill Johnson et leur fils, Cyr, de Barrhead, Alta, oncles, tantes et cousin des nouveaux époux.

Au retour de leur voyage de noces, M. et Mme A. Beaulac élirent résidence sur la ferme, à Debden. Les meilleurs voeux de tous les accompagnent.

Çà et là

Mme Henri Frenette et ses fils, Roger et Robert, visitent leur parenté de la Colombie-Britannique.

L'agent d'élévateur, M. Maurice Cloutier, a été transféré à Marcelin. A lui et sa famille tous souhaitent beaucoup de chance. Bienvenue à son remplaçant, M. Antoine Blondin, et à sa famille qui arrivent de Humboldt.

MM. Gustave Brassard et Léonce Duret ont assisté au congrès de l'A.C.F.C. à Regina les 22, 23 et 24 octobre.

Après un long séjour à l'hôpital, Mlle Clémence Pelletier est de retour parmi les siens.

M. et Mme Eustache Poirier avaient la visite de leurs filles et gendres, MM. et Mmes Emile Lajeunesse et Bud Smith., accompagnés de leurs enfants, tous de Cold Lake, Alta. M. Poirier est actuellement patient à l'hôpital Victoria de Prince-Albert.

Mme Croteau a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital Ste-Famille.

M. et Mme Laurent Duret sont allés à Winnipeg assister au mariage du frère de cette dernière, M. Denis Lagimodière.

Anniversaire de mariage

Le vendredi 23 octobre, M. et Mme Maurice Pelletier célébraient leur 25e anniversaire de mariage. Le matin il y eut messe d'action de grâces à laquelle assistaient, en plus de la famille, de nombreux élèves de l'école. Mme Pelletier fait partie du personnel enseignant depuis plusieurs années.

Les jubilaires profitèrent de l'occasion pour se rendre à Prince-Albert avec leurs enfants, Gérard, Estelle (Mme Augustin Bonneau), de Carmen, Clémence, Marcel, Denise, Ronald, Gilles et Laura, afin de faire prendre une photographie de famille.

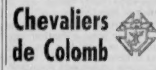
Le dimanche 25 octobre, un souper à la résidence de M. et Mme Pelletier réunissait une quarantaine de convives, parents venus de Prince-Albert, Dommemy, St-Louis et Debden.

Aux jubilaires tous souhaitent bonne santé et longue vie.

Bazar

Le bazar annuel aura lieu le dimanche 22 novembre. Tous sont bienvenus.

Chevaliers de Colomb



Conseil d'Etat-Saskatchewan

Message du député de district

Frères Chevaliers,

Dieu nous a mis sur cette terre pour continuer Son oeuvre de création. Il veut que nous laissions ce monde un peu meilleur qu'il ne l'était à notre arrivée. Non seulement un monde meilleur au point de vue spirituel, mais aussi au point de vue humain; un monde plus sain, plus sûr et plus heureux pour tous.

Nous ne sommes pas des anges mais des êtres humains. Nous devons donc nous intéresser à notre prochain comme à un être humain et non pas seulement comme à un candidat possible à la sainteté ou à un futur converti au catholicisme. Faire l'aumône à un indigent, c'est charitable, mais il faut aussi tâcher de fournir l'emploi nécessaire pour que toutes les familles puissent se suffire à elles-mêmes. C'est bien d'avoir des écoles catholiques, mais il faut voir à ce que tous les enfants, catholiques ou non, reçoivent une éducation convenable. Défendre notre foi catholique, c'est méritoire, mais il nous faut aussi défendre les droits de liberté religieuse et politique de tout le monde.

Pour mériter le droit de cité dans le Royaume des cieux, il nous faut d'abord se préparer en étant bon citoyen dans le monde. Par exemple, s'il vous fallait manquer votre messe sur semaine afin d'aller voter le jour d'une élection, votre vote serait plus agréable à Dieu que votre messe. S'il vous fallait rompre une neuvaine pour aller solliciter en faveur du "Community Chest", Dieu vous dirait: "Allez plutôt frapper aux portes!". S'il y avait une question importante en débat au Parlement, Dieu préférerait vous voir étudier la question et écrire à votre député à la Chambre plutôt que de passer le même temps en lecture spirituelle. S'il vous fallait manquer la récitation du rosaire en famille afin d'assister à une assemblée de Foyer-Ecole, Dieu serait plus heureux de vous voir à l'assemblée. De tels choix se présentent souvent. Il ne faut pas oublier qu'il est impossible de remplir nos responsabilités humaines uniquement par la récitation de prières et la réception des sacrements.

Devenez dès maintenant, un citoyen exemplaire, en prêtant respect aux lois municipales, provinciales et fédérales. Elargissez votre perspective au-delà de votre propre intérêt et aiguisez votre force d'observation afin de deviner les besoins d'autrui. Plusieurs années s'écouleront peut-être avant que votre influence se fasse sentir, mais vous pouvez dès maintenant, commencer à remplir quelques petites tâches qui pourraient contribuer à rendre votre village ou cité, un endroit un peu plus agréable à la vie. Vous trouverez certainement quelque chose à faire; si vous utilisez l'intelligence que Dieu vous a confiée et si vous réagissez contre la paresse qui nous afflige tous.

Vous ne deviendrez peut-être jamais, un premier ministre, mais vous avez la puissance de rendre votre pays et le monde un peu meilleur, en raison du fait que vous y aurez vécu. Et puis, il n'y a jamais eu un meilleur temps de vivre en ce monde pour une personne qui veut devenir un instrument de création dans la main de Dieu.

Très fraternellement vôtre,

Léo LIRETTE,
député de district.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière mensuelle d'affaires du Conseil Langevin aura lieu le vendredi 20 novembre, à 8 h. 15, à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Messe commémorative

Notre messe commémorative pour nos défunts aura lieu le vendredi soir 20 novembre, à 7 h. 45, à l'église St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Condoléances

Nous éprouvons une vive douleur en apprenant la mort du frère Weldon Matte, décédé à Swift Current et inhumé à Estevan. Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Sincères remerciements à tous ceux qui ont aidé d'une façon ou d'une autre lors du congrès de l'A.C.F.C. les 23, 24 et 25 octobre, à Regina.

Félicitations

Sincères félicitations aux officiers et membres du Conseil de Gravelbourg no 2071 à l'occasion du 45e anniversaire de la fondation de leur Conseil.

Sincères félicitations au frère Albert Dubé, élu conseiller de l'A.C.F.C. au congrès qui s'est tenu à Regina les 23, 24 et 25 octobre.

Communiqué

Le dimanche 22 novembre aura lieu la traditionnelle partie de cartes de la Ste-Catherine à la paroisse St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

P. K.

Regina

Alliance Française

Le conférencier invité à la prochaine réunion de l'Alliance Française de Regina, qui aura lieu à Saskatchewan House le vendredi 20 novembre, à 8 h. p.m., sera nul autre que M. Charles Ford, historien du cinéma et auteur de nombreux ouvrages dont une "Histoire encyclopédique du cinéma".

M. Ford est né en France, à Bellevue (Seine et Oise). En plus de sa renommée comme historien, écrivain et producteur de radio et de télévision, il est aussi licencié en droit.

Il parlera du rayonnement du cinéma français et de tout ce qui a fait le succès du cinéma français depuis qu'il existe. Il illustrera sa conférence de films 16mm.

Tous les membres de l'Alliance Française de Regina sont priés de ne pas manquer la prochaine réunion.

Ponteix

Mariage Cloutier-Lavallée

Le 12 octobre, en l'église St-Joseph de Frenchville, M. l'abbé J.-B. Roy, curé, bénissait le mariage de Mlle Fay Lavallée, fille de M. et Mme Joseph Lavallée, de Frenchville, à M. Armand Cloutier, fils de M. et Mme Benoit Cloutier, de Ponteix.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe de tulle de nylon et de dentelle avec corsage garnie de perles et de paillettes. Son voile était retenu par un diadème de paillettes et de perles. Son bouquet se composait de roses blanches.

Les dame et fille d'honneur, Mme Gaston Cloutier et Mlle Gisèle Cloutier, soeurs des mariés, portaient des robes identiques de nylon-chiffon rouge, et comme coiffures, des bandeaux de tulle et nylon blancs. Leurs bouquets se composaient de roses blanches et rouges.

Les garçons d'honneur étaient MM. Gaston Cloutier et Frey Hayner, cousins de la mariée. MM. André et Guy Cheele agissaient comme huissiers.

La réception eut lieu dans la salle paroissiale décorée de fleurs et de cloches blanches et roses. Le maître de cérémonies était M. Hervé Lambert. Le toast à la mariée fut proposé par M. l'abbé Roy et fut suivi d'un programme varié, musique chant et soirée dansante à Cadillac.

Pour le voyage de noces à Banff et Calgary, la mariée portait un deux-pièces de lainage jaune avec accessoires noirs et fleurs de corsage blanches.

Parmi les 200 invités, on remarquait des gens venus de Calgary, Red Deer, Moose Jaw, Regina et Swift Current.

Val Marie

Naissances

A M. et Mme Laurent Demontigny (Rita Brisebois) est née une fille, Michelle-Marie.

A M. et Mme G. Cochrane (Cécile Sincenne) est né un fils, Gene Allen.

Çà et là

Claire Côté, E. Faffard et R. Synk, de Regina, étaient en visite chez M. et Mme A. Côté.

M. Hubert Jodoin, de Ponteix, a visité M. et Mme Joseph Bouchard.

M. et Mme Wanlin sont de retour après avoir passé un mois à Calgary, en visite chez leurs enfants.

Prompt rétablissement à Mmes Henri Dumonceaux et Olivier Pinel, patientes à l'hôpital de Swift Current, ainsi qu'à Mme Eugène Tanter et M. Jack Spiess, retournés chez eux après un séjour des hôpitaux de Swift Current et de Saskatoon respectivement.

M. et Mme Yves Briand ont conduit leur mère et belle-mère, Mme L. Briand, à Kimberley, C.-B., où elle passera une partie de l'hiver chez ses deux filles Yvonne et Elisa.

Heureux, si vous êtes outragés pour le nom du Christ, car l'Esprit de gloire, l'Esprit de Dieu repose sur vous. (I Pierre 4, 14)



La semaine dernière, nos lecteurs ont lu le récit du pèlerinage des Poulin du Canada au pays de leur ancêtre. M. l'abbé J.-Lucien Poulin, curé de Lisieux, Sask., un des organisateurs de ce voyage aux sources, qui avait envoyé cet article à la rédaction, prit plusieurs photos au cours de ce voyage en Europe. En voici une, ci-dessus, prise au Collège canadien de Rome: de gauche à droite, M. Joseph-Philippe Poulin, de Québec, historien de la famille Poulin au Canada et premier responsable du pèlerinage, Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg qui se permit un petit congé en pleine activité conciliaire pour recevoir les Canadiens, et M. l'abbé J.-L. Poulin lui-même.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE
10.00—Messe dominicale
11.15—Revue de la semaine
11.30—Jardins plantureux
11.45—D'un disque à l'autre
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Mémoires
12.30—Terre nouvelle
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
4.00—Match Intercités
4.30—Musique de film
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.10—Vieilles maisons vieux papiers
5.30—Orchestres du du réseau anglais
6.30—Sur votre piano
7.00—Festival de Radio-Canada
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Le cabaret du soir qui penche
9.55—Chronique sport.
10.00—Le cabaret du soir qui penche

LUNDI AU VENDREDI
7.00—Soleil levant
8.00—Chez Miville
9.00—La prière
9.15—Nouvelles
9.30—Variétés
10.00—Radio-Journal, Marie Tellier
10.15—Vies de femmes
10.30—Partage du jour
11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Au hasard
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—Musique et chansonnettes
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Détente musicale
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie
2.30—Les Jérolas
3.00—Une demi-heure avec . . .
3.30—Requêtes et succès
4.10—Nos malades
4.15—Le coin des tout-petits
4.30—Fantaisies musicales
4.45—Témoignages
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.15—Radio Transistor
5.30—Musique en dînant ou reportage
6.00—L'Angélus
6.02—Musique semi-classique
6.45—Le chapelet
7.00—Club 710
9.00—Trente minutes d'informations
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Nouvelles

LUNDI
8.00—Les sons et les parfums, Les affaires de l'Etat
8.30—La revue des arts et des lettres
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Le petit ensemble vocal
9.30—Regards sur le Canada français
10.00—Concerts symphoniques

MERCREDI
4.30—A votre santé
8.00—Sur toute la gamme
8.30—Témoignages d'écrivains
9.30—Concert du mercredi

JEUDI
8.00—Temps des refrains
8.30—Récital d'orgue
9.30—Les petites symphonies
10.15—Le trio vocal de Montréal
10.30—Place publique

VENDREDI
8.00—Sur toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.30—Petit concert
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Musique de chambre

SAMEDI
7.00—Soleil levant
7.45—Nouvelles
8.00—Au caprice de l'heure
9.00—La prière du matin
9.15—Commentaire agricole
9.30—Emission Abbé Bérubé
10.00—Tante Lucille
10.30—Chanson et succès
11.00—Découverte de la littérature
11.30—Rendez-vous des jeunes
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Folklore
12.30—Les aventures de Tintin
1.00—L'heure de l'Opéra
3.30—Concert international
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.15—Vatican II
5.30—La langue bien pendue et le français universel
6.00—Récital du réseau
6.30—Musique légère
6.45—Le chapelet
7.00—Radio-Journal et Reportage
7.30—Hockey
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Hier et aujourd'hui
11.00—Musique de danse
11.30—Nouvelles

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE
8.55—O Canada, Ouv., Horaire
9.00—Programme russe
9.45—Tables tournantes
10.00—Récital
10.30—L'homme et le sol
11.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
11.30—Jardins plantureux, jardins fleuris
11.45—D'un disque à l'autre
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Echos du Concile
12.25—Communiqués — SPC
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Rosary Hour
2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.30—Sur quatre roues
3.00—Interdit aux hommes
4.00—Match-Intercités
4.30—Musique de film
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.10—Vieilles maisons, vieux papiers
5.30—Chansonnettes
6.30—Musique en dînant
6.45—Le chapelet
7.00—Terre nouvelle
7.30—Cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Cabaret du soir qui penche
9.55—Chronique sport.
10.00—Nouvelles locales, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement
6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Radio Pyjama
7.30—Témoignages
7.45—Quinze minutes d'informations
8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles locales
9.10—Sports
9.15—Bonjour compatriotes
10.00—Radio-Journal, Marie Tellier avocate
10.15—Vies de femmes
10.30—Au fil de l'heure
11.30—Joyeux troubadours
11.50—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.45—Prince-Albert sur nos ondes.
1.00—Nouvelles locales
1.10—Communiqués
1.15—Le quart d'heure des malades
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Réveil rural
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Les souris dansent ou Disk Jockey
3.00—Partage du jour
3.30—Jeunesse dorée
3.45—Visages de l'amour
4.00—Radio-Journal, Bienvenue Sask.
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.15—Radio Transistor
5.30—Chez Kiki
6.00—Nouvelles locales et météo
6.10—Sports
6.15—Eclairez-moi, s.v.p.
6.40—Intermède ou Le coin des curieux
6.45—Le chapelet
7.00—Palmarès 1170
9.00—Trente minutes d'nformations
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI
12.15—Tisdale et Melfort sur nos ondes
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
8.00—Le lied
8.15—Affaires de l'Etat ou RED Capital et travail
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Sur toutes les scènes du monde
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?

MARDI
12.15—Vie croissante
12.30—Chansonnettes
5.45—Les nouveautés du jour
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Le petit ensemble vocal
9.30—Regards sur le Canada français
10.00—Concert symphonique

MERCREDI
12.15—North Battleford sur nos ondes
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
8.00—Toute la gamme
8.30—Radio-Journal, Témoignages d'écrivains
9.30—Concert du mercredi

JEUDI
12.15—Debden sur nos ondes
5.45—A votre santé
8.00—Temps des refrains
8.30—Récital d'orgue
9.30—Les petites symphonies
10.15—Le trio vocal de Montréal
10.30—Place publique

VENDREDI
12.15—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
5.45—Temps nouveaux, missions nouvelles
8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.30—Petit concert
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Musique de chambre

SAMEDI
6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Debout, c'est l'heure
7.30—Témoignages
7.45—Bulletin agricole
8.00—Radio-Journal, Bonjour compatriotes
9.00—Nouvelles locales
9.10—Sports
9.15—Le quart d'heure des curieux
9.30—Les aventures de Tintin
10.00—Tante Lucille
10.30—Rendez-vous
11.00—Communiqués
11.15—Reportages
11.30—Visite à la discothèque
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Folklore
12.30—Double mesure
1.00—L'heure de l'opéra
3.30—Concert international
4.55—Chronique sport.
5.00—Radio-Journal
5.15—Vatican II
5.30—La langue bien pendue
6.00—Bienvenue Sask.
6.30—Résumé des nouvelles et météo
6.45—Le chapelet
7.00—Radio-Journal, Reportages
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport.
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

Gravelbourg

Mariage Flichel-Goeffrion

Le samedi 7 novembre, en la cathédrale de l'Assomption de Gravelbourg, eut lieu le mariage de Mlle Réjeanne Goeffrion, fille de M. et Mme Hervé Goeffrion, de Gravelbourg, à M. Terrance Flichel, fils de M. et Mme Henri Flichel, de Regina. M. l'abbé Maurice Minne bénissait le mariage.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche en poult-de-soie. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Diane Csada et Léona Wagner, toutes de Regina, et les garçons d'honneur, MM. Bowler et Robert.

Après la cérémonie à l'église, il y eut banquet au Town and Country pour une soixantaine d'invités, puis une soirée dansante à la salle de la Légion.

M. et Mme Flichel résideront à Regina où M. Flichel est employé au Département d'Education.

Va-et-vient

M. et Mme Joseph Lemire sont partis dans l'Est pour l'hivers. Ils y visiteront des parents et amis, ainsi que leur fille, Ruby.

En la fin de semaine du 1er novembre, M. et Mme Léonard Beaudry avaient comme visiteurs Mme Hélène Parent, M. et Mme Paul Jutras et Mme Wilfrid Delorme, de St-Joseph, Man.

Makwa

Assemblée de l'A.C.F.C.

L'assemblée annuelle de l'A.C.F.C. a eu lieu le 11 octobre. M. Albert Lalonde fut élu président et M. Hector Dionne, secrétaire.

Les membres ont décidé d'envoyer des lettres au premier ministre du pays, au chef de l'opposition et au président de Radio-Canada en demandant des programmes de télévision en français.

Il a aussi été décidé d'envoyer les noms des élèves de l'école secondaire à un couvent de l'Est pour permettre une correspondance continuelle avec des jeunes de Québec afin que nos jeunes améliorent leur français.

Le 8 novembre marquait le bazar annuel et un souper à la dinde dans la salle paroissiale. Ce fut un grand succès.

Vawn

Réunion de la LFC

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu en la salle de réunions le mardi 3 novembre.

Après les prières de la Ligue, il y eut lecture des minutes et de la correspondance. Une lettre de Mme Gillingham, présidente diocésaine, demandait d'envoyer au moins un membre de la Ligue à une retraite fermée organisée par le diocèse, spécialement pour les membres.

La conférence du directeur diocésain, M. l'abbé A. P. Leslie, lors du congrès de la Ligue au mois de mai à North Battleford, fut lue par la présidente, Mme Higgins.

La présidente du comité spirituel, Mme A. Blanchette, lut un article de la "Canadian League Magazine" au sujet de Notre-Dame du Bon Conseil, patronne de la Ligue. L'année centenaire de la Confédération coïncide avec le 500e anniversaire de la translation de l'image de Notre-Dame du Bon Conseil de Scutari, Albani, à Genazzano, Italie.

On rappela aux membres de ne pas oublier les chers disparus surtout pendant le mois de novembre.

Il a été décidé d'organiser un bingo dont une partie du profit ira aux séminaires et pour des oeuvres de charité.

Une réunion aura lieu dans la salle le mercredi 25 novembre afin de discuter sur l'organisation d'une bibliothèque régionale.

Les prières de la Ligue et une bénédiction terminèrent la réunion. Le goûter fut servi par Mmes Bill Weber et Ernest Blais.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. et Mme Gabriel Mondor, accompagnés de leurs enfants, de Ponteix, passèrent une quinzaine de jours en Colombie-Britannique, dernièrement.

M. et Mme Léo Fitzpatrick et leurs enfants, Albert et Kathy, allèrent à Moose Jaw récemment pour affaires. Ils visitèrent également Mme T. Fitzpatrick.

Mme Ernest Lespérance accompagna son frère, de Killdeer, pour se rendre au Manitoba où ils visitèrent leur père, M. Pituley, qui eut la malchance de se fracturer une jambe lors de sa visite chez sa fille.

Mlle Dianne Duperreault, de Regina, visita ses parents, M. et Mme Gérard Duperreault, récemment.

Mmes Marie Joyal, R. Belaux, J. Bonneau et Mlle Larocque allèrent à Regina, il y a quelques semaines. Elles visitèrent le frère de Mme Joyal, M. Alfred Rainville, patient à l'hôpital général de cette ville.

M. Wilfrid Benoit, employé à Esterhazy, a passé la fin de semaine à Willow-Bunch.

Mme L. Couture s'est rendue à Moose Jaw avec M. Rosario Grégoire et Mme W. Benoit, le mardi 3 novembre, de là elle prit l'autobus pour se rendre à Whitewood y visiter son frère, sa soeur et d'autres parents.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, se rendirent à Regina, le 9 novembre, y chercher la Rév. Sr Florence Piché, S.G.M., et l'amenèrent à Willow-Bunch où elle demeura chez ses parents, M. et Mme Paul Piché, durant trois jours, visitant ses frères et belles-soeurs. Le jeudi matin 12 novembre, MM. et Mmes Paul et Paul-Emile Piché, Soeur Piché et Mme Joseph Bruneau se rendirent à Gravelbourg y visiter de la parenté. Mme Bruneau visita sa fille religieuse au monastère du Précieux-Sang. Soeur Piché demeura quelques jours à Gravelbourg avant de retourner par avion à son ancienne mission de Fort Smith, T.N.-O. Elle a aussi séjourné quelque temps au Manitoba.

Le R. P. Henri Légaré, O.M.I. de Gravelbourg, vint rendre visite à sa soeur, Mme Alice Bonneau, le 15 novembre.

Malades

Mme Roch Granger est revenue chez elle après un séjour à l'hôpital de Regina et M. Philias Gosselin est revenu également de l'hôpital de Moose Jaw où il fut patient durant quelque temps. M. Réal Durand est sorti le 8 novembre de l'hôpital local où il fut patient durant trois mois.

Contributions

La soirée dansante et la loterie pour venir en aide à l'hôpital rapporta la somme de $300. Mlle Chorel, de l'hôpital local, gagna la lampe à tige.

Les dames recueillirent $80 pour la société arthritique.

Sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à ces bonnes oeuvres.

Un changement

Il y eut nomination pour le conseil du village récemment et les mêmes furent réélus par acclamation à l'exception de Mme Georges Drouin qui donna sa démission en faveur de son mari qui n'eut aucune opposition. Quant à M. Ovila Lespérance, il fut élu conseiller de la municipalité rurale pour la neuvième fois consécutive. Félicitations.

LE CLUB des 200 de L'A.C.F.C.

Le chef du secrétariat de l'ACFC lançait un appel, tout récemment, aux anciens membres du Club des 200 de l'ACFC leur demandant de bien vouloir verser à l'Association le montant de leur inscription au Club pour l'année 1964.

Les personnes dont les noms suivent ont répondu à cet appel par retour de courrier. Nous les en remercions bien vivement et nous attendons des nouvelles des autres.

Qu'est-ce au juste que notre Club des 200? Un moyen moderne — employé du reste par nombre d'autres organisations — de fournir des ressources financières à l'ACFC.

Notre Association a une mission à remplir: veiller aux intérêts de la minorité franco-canadienne de la Saskatchewan. Cette mission, l'ACFC doit la poursuivre. Pour cela, s'il lui faut des chefs, une collaboration étroite et active, la discipline de ses membres, il lui faut aussi des ressources financières. Ces ressources, le Club des 200 tend à lui en assurer une partie.

Nous invitons donc instamment les anciens membres du Club qui ne l'ont pas encore fait, à renouveler leur geste des années passées. Nous invitons aussi les personnes qui ne sont pas encore inscrites, à devenir membres de notre Club des 200 au plus tôt.

PREMIERE LISTE

$50.00

M. et Mme Jos. Girardin, Regina

$25.00

M. Adrien Loiselle, Prud'homme
M. Joseph Paradis, Albertville
M. Alfred Chabot, Ferland
Conseil de la Coopération, Saskatoon
Mme Matt Walbaum, Regina
M. l'abbé R. Ducharme, Gravelbourg
Mgr Gérard Couture, P.D., Ponteix
Mgr J.-A. Vachon, P.D., Assiniboia
M. Clotaire Denis, père, St-Denis
M. l'abbé A. Moquin, Laflèche
Mlle Désirée Hamoline, Aberdeen
M. l'abbé D. Dugas, Gravelbourg
M. Raymond Denis, Montréal, Qué.
Mme Jos.-H. Lemire, Gravelbourg
M. l'abbé A. Chabot, Willow-Bunch
M. et Mme Rosaire Bussière, Vonda
Soeurs Grises, Hôpital, Gravelbourg
Mme Henri Bru, Jackfish Lake
M. Jean de Margerie, Kingston, Ont.
M. Louis Vey, Spiritwood
M. le Dr M. Demay, North Battleford
Soeurs de Jésus-Marie, Gravelbourg
Soeurs Grises, Regina
Filles de la Providence, Prince-Albert
Pères Oblats, Winnipeg, Man.
M. Clotaire Denis, fils, St-Denis
M. Dumont Lepage, Gravelbourg
Soeurs Notre-Dame d'Auvergne, Ponteix
M. le Dr O. Millette, M.D., Melville
M. Charles Quennelle, Wauchope.
M. l'abbé A. Paradis, St-Isidore-de-Bellevue
M. le sénateur W.-A. Boucher, Ottawa, Ont.

Storthoaks

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi 4 novembre dans la salle de réunions. Elle fut présidée par Mme Gérard Paradis et le directeur spirituel, M. l'abbé M. George.

La secrétaire lut les minutes de la dernière assemblée qui furent suivies du rapport de la trésorière. La présidente du comité spirituel proposa qu'une messe soit dite pour les paroissiens défunts. La présidente des guides donna un rapport de leurs activités et souhaita la bienvenue à Mme Jules Pierret qui sera leur assistante.

Il fut proposé de faire l'achat de 50 calendriers religieux qui seront vendus à l'occasion du bazar. Il fut aussi proposé qu'un concert de Noël ait lieu le 20 décembre pour les membres de la Ligue, accompagnés de leurs maris.

M. l'abbé George parla ensuite des raisons de l'existence de l'organisation. Vous ne devez pas travailler seulement du côté matériel, dit-il, mais aussi du côté spirituel.

L'assemblée fut ajournée et les prières d'usage récitées.

Çà et là

Sincères félicitations à M. et Mme Fernand Cop à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Quelques parents se réunirent à leur demeure le dimanche 1er novembre pour leur offrir un joli cadeau en signe d'amitié.

M. et Mme Léo Dureault, accompagnés de M. Edgar Tourigny et de sa soeur, Antoinette, ont rendu visite à leurs cousins, M. et Mme Paul Pierret. M. l'abbé L. Savoie et Mme Savoie, de Bellegarde, prenaient aussi part au dîner de famille, le dimanche 8 novembre.

MM. et Mmes Emile Fourny et Lucien Collin, tous de Cadillac, étaient en promenade chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Léon Gofflot.

Mme Yvonne Bonneteau, accompagnée de sa soeur, Mme Lionel Raymond, de Gainsborough, a passé quelques jours à Regina.

M. et Mme Paul Pierret et M. Roméo Tourigny sont allés assister aux funérailles de leur cousin, M. Antonio Béliveau, à Wolseley.

Mme M.-R. Millette est allée rendre visite à ses fille et gendre, M. et Mme Gérard Brière, de Moose Jaw, affligés du décès de leur petite fille, âgée de quatre mois. Sincères condoléances à cette famille éprouvée.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 21 novembre, Armand Labrecque et Jean Hubert, St-Denis; le 22 novembre, Olivier-J. Perras, Montmartre; le 23 novembre, J.-O. Alfred Gaudet, St-Isidore-de-Bellevue; le 24 novembre, Alphonse Durand, Willow-Bunch, et Gilles-C. Boisvert, McCord; le 26 novembre, Paul Moquin, Gravelbourg, et Jean-T. Blanchette, North Battleford; le 27 novembre, Gabriel Lorenzino, Ponteix, Laurent Loiselle, Meadow Lake, et Anatole-J.-W. Houle, Prince-Albert.



JEUNESSES AUJOURD'HUI

Opinions et activités de la Relève

A l'Institut Collégial de Ste-Agathe

Projection d'un grand film français dans la Division de la Rivière Rouge

La Division de la Rivière Rouge a profité d'une initiative aussi intéressante que profitable. Les cinq écoles de la division ont pu jouir de la représentation du film "Dieu seul m'arrêtera"

Nos remerciements à Soeur Denis-de-Jésus, de Ste-Agathe, qui a eu la responsabilité des démarches pour nous obtenir ce film, goûté par tous ceux qui y ont assisté.

Que nos remerciements atteignent aussi tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre au succès de cette initiative.

Suivent quelques commentaires d'élèves de Ste-Agathe:

Le mercredi 28 octobre, les élèves de l'école secondaire ainsi que les parents ont eu le plaisir de voir se dérouler une belle comédie-biographie, "Dieu seul m'arrêtera". Ce film italien, traitant de l'enfance malheureuse, est une histoire vécue près de Naples en 1947. Gérard Landry incarne avec beaucoup de dignité le rôle d'un prêtre qui découvre une bande d'enfants orphelins ou abandonnés. Il réussit à construire un collège administré par les enfants. Ce film nous rappelle l'oeuvre de Jean Bosco auprès des jeunes. Tous s'accordaient à souhaiter que la représentation de tels films se répéta souvent.

Rita GRATTON.

Ce film d'actualité nous raconte la vie d'un prêtre qui se dévoue entièrement pour des pauvres orphelins. Il agit comme père ainsi qu'ami intime des jeunes. Les évènements successifs de misère réveillent notre sympathie pour ce prêtre et pour les petits orphelins de guerre. Il guérit les enfants du vol, mais plus tard, lui-même est forcé à voler de la nourriture à son père pour nourrir ses petits. Le dévouement et la charité de ce prêtre nous font réfléchir à la grandeur de notre foi qui pousse à l'exercice d'un tel apostolat. A mon avis, le film "Dieu seul m'arrêtera" fut apprécié par tous les membres de l'auditoire.

Viviane LABELLE.

Visite des Jeunes Comédiens

Le jeudi 29 octobre, au collège St-Joseph d'Otterburne, L'Ecole nationale de Théâtre présentait "L'amour médecin", une comédie-ballet de Molière. L'auditoire était composé des élèves du collège et des élèves de onzième et de douzième années de Ste-Agathe. "L'amour médecin" était une pièce amusante qui entremêlait la comédie, la musique, le chant, la danse, et la pantomime pour ravir les jeunes spectateurs. Cette représentation fut certainement un grand succès. Un applaudissement chaud et soutenu marqua l'appréciation de tous. Nous sommes heureux d'exprimer notre appréciation et notre gratitude à ces jeunes comédiens professionnels qui se dévouent pour répandre la belle culture française par tout le Manitoba.

Irène DITTRICK.

'L'amour médecin" est une comédie-ballet. Dans cette pièce de théâtre, Molière dépeint l'amour égoïste d'un père imbécile qui s'oppose à la liberté et à la santé de sa jeune fille. La jeune demoiselle, que les médecins prétendent inguérissable, récupère néanmoins sous les soins de l'amour. Cette comédie se moque des médecins du temps de Molière en disant que ce sont eux qui tuent les gens avec leurs supposés remèdes.

Cette pièce très intéressante fut bien rendue par les sept jeunes acteurs. Aussi, ces acteurs canadiens nous font remarquer la grande différence entre notre jargon et notre belle langue française qu'eux emploient à la perfection.

Rolande RITCHOT.

Ayant la chance de revoir nos jeunes comédiens français de Québec cette année, aucun élève de onzième et de douzième année n'a refusé de se rendre au collège d'Otterburne, le jeudi 29 octobre. Je suis sûre que tous ont réellement joui de cette comédie-ballet si bien jouée. Moi, personnellement, j'ai bien aimé leurs nombreuses farces et toutes leurs expressions de figure qui demeurent encore inexplicables. Quel spectacle et aussi quel français! Leur français était certainement remarquable. Ils parlaient un français parfait et nous étions sans doute capables de comprendre clairement chaque mot qui fut prononcé. Je n'hésite pas à dire que j'ai beaucoup apprécié cette pièce et j'espère bien revoir ces acteurs l'an prochain.

Doris SAURETTE.

"L'amour médecin" manifeste aux gens ce qu'une troupe de jeunes comédiens peut apporter au théâtre canadien-français. Quel spectacle! Une satire ingénieuse se mêle au thème de "L'amour médecin". Ceci encourage les spectateurs à se crever de rire jusqu'au point où les larmes coulent de leurs yeux! Et pourquoi? Les acteurs remplacent le sérieux du sujet et donnent un ton léger aux dépens des médecins imbéciles. Ils présentent le sujet de l'amour égoïste d'un père qui condamne la liberté et la santé de sa fille.

A mon avis, la pièce fut réussie magnifiquement.

Edmay SAURETTE.

Elections

Sept octobre — quelle commotion! quel brouhaha dans notre école! Que voulez-vous, c'est la campagne pour l'élection d'un conseil étudiant! Les murs sont tapissés d'affiches, des orateurs en herbe font de la cabale dans les coins. Enfin, le vendredi suivant, à 3 h., tous se réunissent dans l'auditorium pour apprendre les grands résultats. M. Léo Robert est élu à la présidence; Norman Beaudry rapporta la victoire comme vice-président et les demoiselles Claudette Meilleur et Rachelle Catellier sont élus secrétaire et trésorière.

Les nouveaux élus témoignent du succès de cette élection en se montrant emballés à remplir leur fonction. Ils étudient les besoins des élèves et s'efforcent à trouver une solution aux problèmes de leurs copains. Le Conseil profita de la réunion de l'Association de Parents et Maîtres pour exposer des revendications qui nous concernent. Ils ont soutenu leurs requêtes avec franchise et conviction mais hélas toutes permissions ne furent pas accordées.

Nous félicitons très chaleureusement ce conseil nouvellement élu; nous lui accordons toute notre confiance et nous lui souhaitons de nous guider tous, bel et bien pendant cette année scolaire 1964-1965. Aussi nous voulons exprimer notre reconnaissance à M. Aimé Delaquis qui s'est dévoué à l'organisation de cette campagne électorale. Nous apprécions aussi hautement l'aimable condescendance de nos parents et professeurs à bien vouloir prêter l'oreille à nos requêtes et leur entière collaboration à voir réaliser nos projets d'écoliers.

Claire BILODEAU.

Congrès d'instituteurs

Que veulent dire les mots "congrès d'instituteurs"? Pour nous, les élèves, ce mot signifie un agréable congé accueilli avec grande joie. Pour les instituteurs et les institutrices, cela signifie une rencontre professionnelle pour les orienter davantage dans leur enseignement.

Cette année, ce congrès fut tenu d'une façon un peu différente. Il débuta le 9 octobre. Cette première journée, les élèves jouirent d'un congé complet, car tout le personnel enseignant dut se réunir à St-Jean-Baptiste pour faire un échange d'idées sur les sujets scolaires.

La semaine suivante, soit le vendredi 16 octobre, les professeurs de St-Adolphe vinrent assister aux classes qui se donnaient chez nous. Le vendredi suivant, le personnel enseignant de Ste-Agathe, à son tour, rendit visite à St-Adolphe pour la même raison. Encore cette fois, nous avons joui d'une autre grande journée de congé. Vivent les congrès ! ! ! Ils permettent à nos maîtres et maîtresses de s'enrichir professionnellement et, d'une façon très aimable, étirent nos fins de semaine, hélas toujours trop courtes.

Denise RITCHOT.

Les trois jeunes étudiants de St-Boniface dont les photos paraissent ci-dessous font partie de la Relève manitobaine au sein du comité local du C.A.P. (Club Académie-Provencher).



Guy Martin, vice-président — Claudette Moquin, présidente — Jean Guilbault, sec.-trésorier

Les constitutions de la Relève manitobaine

(Troisième partie)

Article IX: Attributions des officiers

a) PLAN PROVINCIAL

1 — le président

Il convoque, préside et dirige les réunions de l'exécutif et du comité provincial, ainsi que le congrès général annuel. Il peut convoquer une assemblée spéciale. Dans le cas d'égalité de voix son vote est décisif. Il est membre ex-officio de tous les sous-comités. Il est de droit le représentant de l'exécutif provincial auprès des locaux et des divisions, ainsi qu'auprès des autorités et des organisations. Il peut se faire remplacer, et il désigne alors lui-même son remplaçant. Il doit tenir un contact régulier avec les locaux.

2 — le vice-président

En l'absence du président, le vice-président remplit toutes les fonctions du président. Il peut être président d'un comité provincial.

3 — le secrétaire-trésorier

Il rédige les procès-verbaux des assemblées de congrès général et des délibérations de l'exécutif et du comité provincial. Il fait la correspondance et reçoit les directives de l'exécutif et du président. Il a la garde des archives du mouvement. Le secrétaire peut s'adjoindre un ou plusieurs assistants. Il est de droit le chef du secrétariat.

Il s'occupe de la comptabilité qu'occasionnent toutes dépenses. Il doit viser à maintenir une bourse suffisamment fournie pour assurer à La Relève son plein épanouissement. Il signe les chèques et autres effets de commerce conjointement avec le président ou avec tout autre officier désigné par l'exécutif. A tous les mois, ainsi qu'à la fin de l'exercice financier, il présente un état financier précis; il présente un bilan vérifié lors du congrès général annuel.

4 — Les conseillers

Ils avisent les autres officiers.

5 — Le propagandiste

Il est chargé de rencontrer les agences de communication afin de les tenir au courant du programme de La Relève et de ses réalisations. Il est nommé par l'exécutif, prend ses directives de celui-ci et lui rend compte de ses activités.

6 — Vacances

Au cas où un siège devient vacant par suite de décès, maladie ou démission, l'exécutif provincial peut combler la vacance sans attendre la réunion du congrès général annuel.

7 — Si un fonctionnaire de l'exécutif provincial a négligé gravement sa charge, les autres membres procéderont à la déposition du membre concerné, avec l'approbation d'un extérieur: l'aumônier provincial ou l'adulte responsable.

b) PLAN DIVISIONNAIRE

1 — le président

Il convoque, préside et dirige les assemblées de l'exécutif et du comité divisionnaire.

Il rédige, à l'intention de l'exécutif provincial à la fin de son terme, un procès-verbal des activités et des résultats de son administration.

2 — le vice-président

Il jouit des attributions du président en son absence.

3 — le secrétaire-trésorier

Il rédige les procès-verbaux des réunions et fait la correspondance.

Il signe conjointement avec le président les chèques et autres effets de commerce.

Régulièrement au cours de l'année, ainsi qu'à la fin de l'exercice financier, il présente à la réunion de la division un état financier précis.

A la fin de chaque exercice financier, il soumet une copie de son rapport à l'exécutif provincial.

c) PLAN LOCAL

1 — le président

Il convoque, préside et dirige les réunions de l'exécutif et du comité local.

Il fait parvenir à sa division, selon le cas, un rapport détaillé des activités du local et voit à ce que son local participe aux activités divisionnaires.

2 — le vice-président

Il jouit des attributions du président en son absence.

3 — le secrétaire-trésorier

Il rédige le procès-verbal des délibérations de l'exécutif et celui de l'assemblée régulière du local. Il est responsable des archives et de la correspondance.

Il voit à la comptabilité du local. Il signe conjointement avec le président les chèques et autres effets de commerce. Régulièrement au cours de l'année ainsi qu'à la fin de l'exercice financier, il soumet une copie de son rapport à l'exécutif divisionnaire.

On essaie à Toronto de définir ce qu'est un Canadien anglais

TORONTO — Les étudiants universitaires qui ont assisté en fin de semaine à une conférence sur le Canada anglais se demandent encore comment on peut définir un Canadien anglais.

A peu près la seule conclusion que l'on peut tirer de la conférence de quatre jours tenue sous les auspices de l'Université de Toronto sur les changements au Canada anglais est que le Canadien anglais n'est ni un Canadien français ni un Américain.

A certains moments, la discussion sur le Canada anglais a cédé le pas aux problèmes du Canada français.

M. Richard Wilson, a déclaré qu'à son avis les Canadiens de langue française avaient assumé le rôle le plus énergique et le plus agressif à l'occasion de la conférence.

"La discussion, dit-il, a été plus souvent qu'autrement influencée par les idées que les Canadiens français se font des Canadiens anglais."

"S'il existe une identité canadienne-anglaise, a-t-il ajouté, elle est très ambigue. Les Canadiens français semblent donner l'impression de connaitre leur propre identité et ils aimeraient que de notre côté, nous nous définissions."

L'auditoire a réagi avec des sifflements moqueurs lorsque M. Wilson a déclaré que le facteur que la majorité des Canadiens anglais semblent avoir en commun est un attachement émotif à ce qui est britannique, par exemple la reine, la Couronne. M. Kenneth Johnson de l'Université de l'Alberta a souligné que sa définition de l'identité canadienne-anglaise est que le Canadien anglais est là où n'est pas le Canadien français.

M. Paul Fox, professeur d'économie politique à l'Université de Toronto, a dit que les Canadiens de langues anglaise et française en sont encore au point où ils tentent de se dire les uns aux autres ce qu'ils pensent et ce qu'ils désirent. M. Fox a exhorté les Canadiens français à donner aux Canadiens anglais plus de temps pour réfléchir. Le professeur a par ailleurs rejeté la thèse du séparatisme.

Les Baladins de St-Jean-Baptiste s'intéressent à Bécaud, Leclerc, etc.

Heureuse initiative

Bravo les jeunes qui ont formé un club de chansonnettes, "Les Baladins"! Merci à Mlle Jeannine Dufault d'avoir accepté la charge d'animatrice et à Claudette Ayotte, celle de la présidence. Longue vie aux Baladins et bien du bonheur en compagnie de Bécaud, Leclerc, etc.

Soirée agréable

L'exécutif local de la Relève et le conseil étudiant remercient sincèrement M. l'abbé G. Dionne, notre chapelain, d'avoir eu l'amabilité de les conduire à St-Boniface dans "sa Pontiac" pour assister à la conférence du Dr Séraphin Marion.

Nous avons joui non seulement du discours convaincant de l'honorable conférencier mais aussi du trajet. Nous avons presque usé nos cordes vocales à chanter. Malgré "ce concert émouvant", notre chauffeur nous ramena sains et saufs.

Gaëtane FONTAINE, vice-présidente.

Progrès à noter

Les annonces sportives sont toujours écrites en français sur le tableau dans le corridor.

Lors de la campagne électorale, les discours ont été prononcés en français . . . et quels discours! La semence jetée en terre fertile depuis trois ans par les concours oratoires de la Relève commence à porter fruits. Félicitations Denis, Louise, Léo, Paulette, Gaëtane, Lucette! Nous sommes fiers de vous.

Notre club de Relève composé des responsables de chaque classe s'est choisi un nom: JEAN-JOIE. Nous nous rencontrons tous les jeudis à 12 h. 30.

Les membres du club se rendirent à St-Pierre pour assister à la comédie-ballet, "L'amour médecin". Quel spectacle de voir les Jeunes Comédiens si enthousiasmés dans leurs rôles: danses, pantomimes, acrobaties, chants! Des rires éclatèrent lorsque les acteurs nous émerveillèrent avec leurs gestes et leurs physionomies expressives. Nous avons joui tellement de leurs plaisanteries que nous avons hâte de les revoir l'an prochain. Merci à Sr Edmond qui a rendu possible cet après-midi à la fois instructif et amusant.

Madeleine BISSONNETTE, secrétaire.

Soirée de l'Hallowe'en

Les élèves de la dixième année commerciale donnent leurs impressions sur la soirée d'Hallawe'en organisée par le conseil étudiant:

Toute la semaine précédant la fête d'Hallowe'en les élèves avaient le coeur à la joie. La préparation nous a amusés autant que la fête: chacun était préoccupé de trouver un costume à son goût, et qui embêterait nos amis sur son identité. Ce n'est pas trois heures mais une semaine de plaisir que nous avons vécu.

Gilbert ST-HILAIRE.

Notre soirée, un vrai succès! Nous avons joui en autant que nous avons donné à l'organisation: temps, initiative, dévouement, coopération.

Emile SABOURIN.

Nos professeurs remplis d'enthousiasme, masqués avec goût, défilent dans la parade, et prennent part à tous les jeux. N'est-ce pas merveilleux de les avoir avec nous? Nous avons appris à les apprécier davantage. Des liens d'amitié se sont noués. Durant la soirée agréable, l'abbé Dionne a chanté une très belle prière à laquelle nous avons tous participé en chantant "Amen".

Noëlla LAFOND.

L'imagination ne manquait pas, la coopération encore moins, si l'on compte le nombre de participants, les divers personnages surgis d'outre-tombe, les décorations originales, les chants et saynètes appropriés et les jeux auxquels tout le monde participait. Une délicieuse et substantielle collation mit fin à cette soirée de plaisir dans notre famille écolière.

Lucille LALLIER.

Une soirée comme celle de l'Hallowe'en nous fait oublier notre gêne et semble nous unir plus intimement les uns les autres. Nous devrions en avoir plus souvent.

Albert DUPUIS.

Mes amis n'ont dit que des compliments de notre entreprise. Tour à tour intéressés, émerveillés, emballés pendant les répétitions, les élèves saturaient l'atmosphère de vie et de gaieté dans l'école. Quelle semaine intéressante et captivante!

Léo RAJOTTE.

A vrai dire je ne reconnaissais pas mes amis; ils étaient déguisés à la perfection. Des Romains, des Chinois, des Japonais, toutes les nations et tous les siècles y étaient convoqués. C'était un vrai plaisir de voir la simplicité, la variété, l'ingéniosité des costumes.

Dora DUPUIS.

C'est le plus beau vendredi soir que j'ai passé grâce au dévouement et à l'initiative du conseil étudiant. Nos talents, au lieu de les enfouir, si nous les faisions valoir. Si nous les partagions toujours, l'école deviendrait cent fois plus vivante.

Léon AYOTTE.

Le monde du sport

En plus de toutes les autres activités sportives, nous avons organisé une ligue de ballon-volant. Toutes les écoles de la division de la Rivière Rouge: Ste-Agathe, St-Malo, St-Pierre et St-Jean-Baptiste, font partie de cette ligue.

Le jeudi 1er octobre, Ste-Agathe se rend à l'Institut Collégial St-Jean-Baptiste pour jouer la première partie de la ligue. L'équipe St-Jean-Baptiste en sort victorieuse. Il y eut ensuite un souper communautaire durant lequel toutes les filles ont la chance de se rencontrer.

Le mardi 6 octobre, nous arrivent les filles de Ste-Agathe, de St-Malo et de St-Pierre. Les parties commencent à 4 h. 30 p.m. pour ne se terminer qu'à 8 h. 30 p.m. D'abord St-Malo se mesure avec St-Jean. St-Jean remporte la palme. Dans la seconde partie, l'équipe St-Pierre l'emporte sur celle de Ste-Agathe. Les filles laissent leurs joutes pour reprendre des forces durant le souper communautaire. Aussitôt le souper terminé on se rend à la bibliothèque. On chante de bon coeur "L'eau vive", "Le galérien" et "Qu'il fait bon vivre".

D'un bond, Soeur Louise-Henriette arrive et nous dirige une fois de plus au gymnase où l'équipe de Ste-Agathe affronte celle de St-Malo, pour en sortir victorieuse. Ensuite l'équipe St-Jean défait celle de St-Pierre. Pour laisser reposer les visiteuses, l'on décide que St-Jean jouera contre les neuf professeurs présents. Malgré les victoires précédentes de notre équipe, celle-ci subit maintenant un cuisant échec. L'équipe de St-Pierre se remet au jeu et gagne la partie contre St-Malo. Et . . . c'est la fin. L'on se quitte avec regret mais avec l'espoir d'une nouvelle rencontre lors des parties semi-finales.

Jocelyne BERARD, présidente des sports.



Dernier dimanche après la Pentecôte — 22 novembre

L'évangile d'aujourd'hui annonce la chute de Jérusalem et la fin des temps. Elle nous invite aussi à devenir vigilants et prudents, à nous sanctifier surtout, afin d'être dignes d'entrer dans le Royaume.

Un bon moyen de rendre possible l'ascension qu'il nous faut faire, c'est de nous rappeler les épreuves qui ont grandi les modèles que l'Eglise nous propose. Pensons d'abord aux exemples des Fondateurs de l'Eglise du Canada: ne sommes-nous pas leurs continuateurs spirituels?

Le premier ministre indien ira au Congrès eucharistique à Bombay

BOMBAY (CCC) — Dans un discours prononcé à Bombay, M. Lal Bumadur Shastri, premier ministre indien, a annoncé son intention d'assister au Congrès eucharistique, qui se tiendra en décembre dans cette ville.

Il a invité les habitants à accueillir chaleureusement le Pape Paul VI, précisant que le Souverain Pontife viendrait en Inde, non seulement en tant que chef de communauté religieuse, mais aussi comme chef d'Etat. "L'hindouisme est connu pour sa tolérance, a ajouté M. Shastri. Il ne nous a pas appris à haïr, mais à respecter les autres religions".

HISTOIRE DE CHANSONS

Quand **Jules est au violon, Cécilia** lui demande, **à qui l'ptit coeur après neuf heures?** Il lui répond . . . **Plus je t'entend, plus je te vois, plus je t'aime. Fanfan, ferme tes jolis yeux** tandis que **l'ombre s'enfuit** car je suis si heureux **auprès de ma blonde. Viens, viens, près de mon coeur,** nous danserons **la petite valse, tout doucement.**

Mais, tout à coup on entendit le son de **deux guitares** et **deux Mexicains basanés** commencèrent **la grosse noce** plus tapageuse qu'un **dimanche à Orly.** Les amoureux finissaient à douce voix leur rêverie. **Quand le bateau arrivera à Tahiti,** lui dit-il, après notre **bon voyage** sur **la mer** nous enverrons aux **copains** une **simple carte postale** pour dire **trois fois merci.**

Les regardant, les musiciens émus adoucirent leur mélodie en turlutant **donnez-moi des roses** et **bonsoir, Johnny, bonsoir.** Mais l'espiègle **Dominique** arriva en surprise épeurant tous **les petits Indiens** avec **sa sauvagesse du nord.** Ne venant, d'on ne sait où, **Félix** lui dit, Voyons ne marche pas sur **moi? mes souliers,** c'est mon plus cher **héritage.**

Et maintenant, Bambino, allez-vous en; non, je ne regrette rien. J'attendrai ton retour. Septembre s'est enfui avec **les feuilles mortes** et bientôt encore ce sera le **Noël tout blanc.** Avec **jalousie** je t'installe dans mon **coin de ciel bleu. Ta lettre** me rassurera. Dis-moi surtout **je t'attends** et je monterai dans mon coeur **la colline aux oiseaux.** Adieu, **Marie-Elena.**

Explique-moi, si tu veux, **à quoi ça sert l'amour** car bientôt il faudra que je dise à ton père, **vous permettez, monsieur,** que j'emprunte votre fille? **D'amis lointains** nous deviendrons **deux enfants au soleil.**

MANIE TOBIE.

L'Association à l'oeuvre

La première page d'un livre

le 8 novembre 1964

Nous devons d'abord dire au R. P. Carrière, Supérieur du Collège St-Joseph, aux commissaires et au personnel de la division scolaire de la Rivière Rouge que c'est avec empressement que nous avons accepté l'aimable invitation d'adresser quelques mots à l'occasion du couronnement des élèves qui aujourd'hui reçoivent la récompense bien méritée de plusieurs années de travail et d'application assidus. Au nom des membres de l'Exécutif de l'Association d'Education et en mon nom, nous vous remercions de cette délicate pensée et nous pouvons vous dire à tous sincèrement, combien nous apprécions la précieuse collaboration que tous, avec grande générosité, s'efforcent d'apporter à l'éducation de ceux qui nous sont les plus précieux, notre jeunesse: la relève et la promesse de demain.

Il est, ici, tout à propos de reconnaitre et de souligner la contribution qu'apportent à l'oeuvre d'éducation, avec un souci louable d'amélioration, nos institutions religieuses, nos commissaires d'écoles, notre personnel enseignant et les parents eux-mêmes. L'appui que leur accordent les fonctionnaires de langue française et le Ministère de l'instruction est l'indication d'un effort accru pour mieux servir les fins supérieures de l'éducation dont l'élève est le principal bénéficiaire.

Mais ceux vers qui il importe de tourner notre attention particulière, ce sont bien les heureux finissants de cette année. Oui, nous partageons spontanément votre joie, et votre succès est également pour nous une source de contentement. Nous envisageons avec vous un avenir prometteur, votre avenir, parce qu'il est orienté vers l'acquisition d'une vie enrichissante au service de la communauté humaine où vous serez appelés à y vivre.

Ce n'est pas notre intention, cet après-midi, de vous offrir des suggestions, encore moins de vous donner des conseils. Nous voudrions seulement vous présenter la première-page d'un livre, une préface quoi, où se se trouve décrit, en langage ordinaire, le monde merveilleux qui vous attend, un monde rempli d'inventions extraordinaires, de nouvelles sources d'énergie fantastiques, où partout le génie de l'homme nous transporte d'étonnement, tant ses innovations donnent un visage toujours neuf à notre monde, une dimension toujours nouvelle à nos vies.

Epoque palpitante

Oui, c'est une époque palpitante d'intérêt et d'espoir presque sans borne, où tout semble possible à l'homme. Mais, à ce monde exaltant, rempli de tant de possibilités, où l'homme domine de plus en plus la matière au point d'être tenté de s'en croire le centre, que lui manque-t-il donc?

Il lui manque surtout l'amour. Le chrétien, plus que jamais, a un rôle irremplaçable à jouer dans le monde moderne, lui qui a reçu le don insigne de la vie divine, le don d'aimer. Parce qu'il porte Dieu en lui, il doit sans relâche revaloriser la vie culturelle, la vie politique, la vie sociale, la vie économique de son village, de sa ville, de sa province, de son pays, pour que le visage du monde de chaque jour soit plus chrétien, plus humain, pour que le visage de la terre soit de plus en plus conforme au plan divin.

Oui, il appartient surtout aux chrétiens d'être partout au premier plan dans l'élaboration d'un monde meilleur, de le transformer de sorte qu'on y trouve plus de justice, plus d'ordre, plus de richesses réelles, plus de beauté, plus de vertus, plus de compréhension et plus agréable d'y vivre et plus d'amitié entre les hommes. En somme, un monde où il serait facile d'y pratiquer le bien, parce que c'est alors toute la création, qui par les mains de l'homme, chantera magnifiquement la gloire de Dieu.

Où commencer?

Projet grandiose, certes, mais vraiment réalisable quand on songe que l'homme a été créé pour accomplir de grandes choses. Et qui plus que le jeune homme par son énergie débordante, conquérante; son sens de l'héroïsme, son esprit créateur est mieux équipé pour remplir ce rôle? Le champ est trop vaste, pourrait-on penser. Ce serait vrai, si l'on oubliait que les premiers efforts doivent être centrés sur la communauté, i.e. sur le mieu où l'on vit. C'est là le premier terrain où l'expérience doit commencer. Le chrétien a des obligations réelles, non seulement envers le prochain, mais également envers son milieu, formé de citoyens vivant à ses côtés. Un chrétien qui s'abstient de participer au progrès de son milieu n'a pas compris son christianisme, il n'a pas compris non plus la solidarité et l'interdépendance qui existent entre les hommes. C'est une personne qui veut recevoir beaucoup de la société, mais qui, en retour, désire lui en donner le moins possible.

Y a-t-il programme de vie plus attrayant que celui qui propose à l'homme après avoir satisfait aux exigences de sa vie personnelle, d'apporter généreusement sa collaboration afin de rehausser les niveaux de vie de sa ville ou de son village, dans le but d'offrir à tous plus de bonheur, plus d'aisance, une paix plus véritable, une vie plus riche.

Besoin pressant

La société a un besoin pressant de personnes généreuses dont le coeur est rempli d'amour, qui non seulement constatent les déficiences de leur entourage, mais qui vigoureusement se mettent à l'oeuvre pour corriger là où il faut corriger, et construire, là où il faut construire. Le progrès est à ce prix et le bonheur de tous également. C'est un devoir envers Dieu, c'est un devoir envers la communauté humaine, c'est un devoir envers notre patrimoine culturel.

C'est la première page que je viens de vous présenter. Vous avez beaucoup reçu de vos éducateurs, de vos parents et de votre milieu. Le choix, maintenant, vous est acquis, chers amis, d'écrire la deuxième page et même tout le reste du livre. Ce sera l'histoire de chacun de vous, votre propre réalisation.

Je vous félicite de votre choix, j'admire votre ambition et je vous souhaite plein succès.

Raymond BERNIER,
Président général
de l'A.E.C.F.M.

Le Comité de Publicité
de l'A.E.C.F.M.

— No 391 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2							■					
3				■	■	■			■			
4											■	
5										■		
6								■				
7				■	■							
8			■							■		■
9					■							
10		■						■	■	■		
11						■						
12				■								

HORIZONTALEMENT

1—Dents fossiles de poissons.
2—Vertébré ovipare. — Consolation.
3—Fleuve de Suède. — Equerre. — Levant.
4—Métamorphose des parties colorées des fleurs en feuilles vertes.
5—Inspirer de l'amour à. — Particule du dialecte provençal.
6—Confiture. — Rendu.
7—Dit qu'une chose n'est pas vraie. — Taillé en biseau.
8—Terminaison. — Pays où l'on est né.
9—Métaldéhyde. — De taire.
10—Ancienne capitale de la Normandie. — D'un verbe gai.
11—Petits hommes. — En toutes choses.
12—Mouche africaine. — Fait durer longtemps.

VERTICALEMENT

1—Action d'administrer.
2—Se dit d'une épître que l'on place en tête d'un livre.
3—Lieu planté d'osiers. — Classe.
4—Pronom. — Fleuve d'Allemagne. — Espèce de papillon.
5—Sienne. — Pronom. — Affaibli.
6—En quel endroit. — Petit canal dans un fossé de fortifications.
7—Qui perce.
8—Bois noir. — Cent onze. — Métal.
9—Possessif. — Antonyme de diérèses. — Premier.
10—Action de se ruer. — Chemin de halage. — Tout instant.
11—Fleuve d'Allemagne. — Se dit d'une pièce de serpentine facile à tailler et dont on fait des pots (plur).
12—Se dit de tout organe qui a la forme d'une soie de cochon. — Située.

SOLUTION DU PROBLEME No 390

■ **Horizontalement:** 1. Rajustements; 2. Elude — Se — Oie; 3. Bidons — Nette; 4. Ameuterais; 5. Secteur; 6. Di — Tôt — Rés; 7. Orner — Rond; 8. Sale — Eau — Ter; 9. Sue — Inès; 10. An — Yodler — Hi; 11. Nevee — Nait; 12. Transparence.

■ **Verticalement:** 1. Rebondissant; 2. Ali — Auner; 3. Judas — Olé — Va; 4. Udomètre — Yen; 5. Séneçon — Vous; 6. Suttée; 7. Es — Té — Railla; 8. Meneur — Une; 9. Errer — Erne; 10. Nota — Sots — An; 11. Titis — Ne — Hic; 12. Sees — Adroite.

L'Eglise doit promouvoir la dignité de la femme

ROME (DW) — Mgr Gérard-M. Coderre, 59 ans, évêque de St-Jean, Qué., a dit à l'Assemblée conciliaire qu'il n'est pas suffisant pour l'Eglise de reconnaître l'évolution de la dignité de la femme, mais "à l'intérieur d'elle-même comme dans l'ensemble de la communauté humaine, elle doit proclamer et promouvoir cette évolution jusqu'à son terme". Ses observations se présentent comme un complément du chapitre sur la dignité de la personne humaine, dans le schéma sur l'Eglise dans le monde. Ainsi a-t-il demandé que soit souligné le rôle de la femme.

"Dieu a donné à la femme une personnalité propre, dit-il. Dès lors elle a à remplir dans la société et dans l'Eglise un rôle vraiment spécifique et nécessaire . . . Jusqu'à nos jours, la femme n'a pas été capable, soit dans la société, soit dans le monde, de remplir parfaitement le rôle que comporte sa pleine personnalité, même si les femmes chrétiennes ont toujours et partout tenu une place éminente dans les domaines de l'enseignement, du travail hospitalier, des services sociaux, et autres du même genre."

Aujourd'hui, nous vivons dans une période d'universelle et profonde évolution, "et peu à peu, la femme s'est rendu compte de sa dignité propre, de sa place providentielle, qui ne sont pas celles d'un être inférieur". Puisque l'Eglise de Dieu doit reconnaître, assumer et parfaire toute valeur humaine, excepté le péché, "elle doit donc accepter et encourager cette nouvelle situation". "Cette reconnaissance de la dignité de la femme marque une grande étape dans l'évolution de l'humanité".

"De fait, la nature humaine a son plein développement en deux voies et sous deux formes, de telle manière que hommes et femmes, considérés séparément, ne peuvent ni la faire connaître ni l'atteindre parfaitement. C'est pourquoi l'évolution présente conduit à son plein épanouissement la vocation royale que Dieu a donnée à la race humaine, selon le plan sacerdotal du livre de la Genèse."

Le schéma devrait affirmer plus fortement "que sans la contribution réelle de la femme, la société humaine, et aussi le Royaume de Dieu ne peuvent atteindre leur perfection, et que l'humanité serait alors infidèle au vrai plan de Dieu sur elle". Puisque la femme possède des dons naturels et surnaturels qui lui sont propres, "il s'ensuit qu'elle a un rôle unique et nécessaire dans la réalisation du plan de Dieu, tant au niveau naturel que surnaturel".

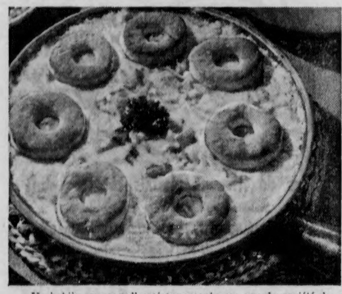
L'Eglise, dans cette période unique de l'histoire, "doit inviter les hommes, et spécialement les chrétiens, à faire tout leur possible pour que la femme puisse atteindre sa place dans la vie de la société et dans la vie de l'Eglise. Ce faisant, le Concile sera fidèle au plan de Dieu, qui a créé homme et femme dans l'égalité de nature; il a donné à l'homme et à la femme les mêmes droits à la grâce; de plus il a donné à chacun une responsabilité particulière dans la vie de l'Eglise, comme il les a appelés l'un et l'autre au même bonheur éternel".

L'ESPÉRANCE

L'Espérance est un levier qui permet à l'homme faible d'accomplir de grandes choses. Aujourd'hui, on cherche à détruire chez l'homme cette vision du ciel, on tente de lui faire croire qu'il sera bientôt débarrassé de la hantise du divin. Et pourtant on sait bien que c'est dans la mesure qu'il travaillera à instaurer le règne de Dieu ici-bas que l'homme fera de sa vie une réussite.

Le cardinal LEGER.

Saumon sous forme nouvelle



Un habile soupçon d'assaisonnements, un peu de variété dans la forme, voilà tout ce qu'il faut pour transformer des aliments ordinaires en des mets mémorables. Le Conseil canadien des Pêcheries propose une recette éprouvée qui réalise précisément ce but. Il s'agit de saumon en conserve, toujours fiable et populaire, que l'on fait cuire au four dans une sauce piquante avec une garniture de biscuit à la poudre à pâte; pour ajouter encore à la saveur et à l'attrait de la garniture, on l'aromatise avec des fines herbes et on la découpe en rondelles à l'aide d'un coupoir à beignes. Le Saumon garni de biscuits en Anneaux aux fines herbes est si attrayant et savoureux, qu'on ne pourrait jamais croire combien il est économique et facile à faire.

Saumon garni de biscuits en Anneaux aux fines herbes

- 2 tasses de saumon en conserve, émietté
- 2 c. à table de beurre
- 2 c. à table de farine
- 1¾ tasse de lait
- Sel et poivre au goût
- 2 c. à table de persil haché fin
- 1 c. à table de jus de citron
- 1 c. à table de sauce Worcestershire

Emietter et égoutter le saumon, mettre le liquide de côté. Faire fondre le beurre, y incorporer la farine, puis le lait et le liquide du saumon. Cuire en brassant jusqu'à consistance lisse et épaisse. Assaisonner légèrement de sel et d'un peu de poivre. Incorporer dans cette préparation le saumon et le reste des ingrédients. Verser dans un plat à four graissé, d'une contenance de 6 ou 8 tasses. Couronner d'Anneaux de biscuit aux fines herbes. Cuire à découvert, dans un four chaud porté d'avance à 425°F., jusqu'à ce que les biscuits soient cuits, soit de 12 à 15 minutes. Donne de 4 à 6 portions.

Anneaux de biscuit aux fines herbes

Préparer une pâte de biscuit à la poudre à pâte, en ajoutant environ un tiers de cuillerée à thé de fines herbes (sauge, thym et sarriette combinées) aux ingrédients secs, dans votre recette favorite requérant deux tasses de farine, ou bien utiliser deux tasses de mélange à biscuits à la poudre à pâte. Découper la pâte en anneaux avec un coupoir à beignes.

L'écolière à la page n'a plus aucune raison de paraitre négligée; une mise soignée, à longueur de semaine, peut être son apanage si elle choisit des vêtements faciles d'entretien comme ceux-ci. Tous deux sont fabriqués par Manhattan Children's Wear, tous deux sont en 65 pour-cent "Terylene", 35 pour-cent viscose. L'ensemble bleu marine est composé d'une jupe à plis creux et d'une veste sans col, tandis que la tunique gris clair a une encolure nouvelle et une jupe de ligne A. La blouse, en crêpe tout "Terylene", est de la collection "Missy" de London Lassie; un minimum de soins lui conserveront sa fraicheur et sa blancheur immaculée.

Billet du vendredi

Deux des derniers élus à l'Académie française

Spécial à La Liberté et le Patriote

Pour une fois, l'Académie française est au complet avec ses quarante membres.

Cela ne s'est pas vu souvent au cours de son histoire, qui remonte à Louis XIII et Richelieu, son premier ministre.

Elle a plus de trois cents ans, puisqu'elle fut fondée en 1635.

Elle fut fondée de façon officielle, par lettres patentes du Roy, mais elle existait en fait depuis un an, ses premiers membres se réunissant en 1634 dans la maison de Valentin Conrart, rue Saint-Martin à Paris, pour y discuter de littérature et se communiquer leurs oeuvres.

Ces élus de 1634, qui ne le furent même pas, se perdent aujourd'hui dans la nuit des temps, faisant figure d'illustres oubliés.

Veut-on quelques noms?

En voici douze, dont on ne sait à peu près rien: Desmarets, Gombauld, Malleville, Faret, Godeau, Habert, De Méziriac, Sirmond, Colomby, Baudouin, Porchères d'Arbaud, Silhon.

Parmi les moins ignorés de l'époque: Racan, Vaugelas, Voiture, Conrart, Chapelain, Boisrobert.

Ce dernier fut auprès de Conrart, qui la logeait, le premier parrain de l'Académie, obtenant pour elle la protection du cardinal de Richelieu.

• • •

Deux des derniers élus à l'Académie ne sont guère connus dans la république des lettres, pour cette excellente raison qu'ils s'y rattachent de loin.

Ils écrivirent des articles ou des livres, comme il se doit, mais ils ne sont pas des littérateurs au sens où on l'entend.

Jacques Rueff est un homme de la finance, tandis que son collègue Louis Armand est ingénieur, et les deux sont membres de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Alors que le premier prend place au fauteuil de Jean Cocteau, le second succède au professeur Henri Mondor.

Ils ne sont jeunes ni l'un ni l'autre, Rueff comptant 68 ans d'âge au moment de son élection, tandis que l'autre rappelle qu'il naquit à Cruseilles, humble village de la Haute-Savoie, le 17 janvier 1905.

Ils sont des diplômés de Polytechnique, et ils firent carrière dans les sciences appliquées, ou par les sciences, plutôt que par les préoccupations littéraires.

Ils se rangent, au quai Conti auprès d'hommes comme le maréchal Juin et le général Weygand, le pasteur Marc Boegner, le savant Louis Pasteur Vallery-Radot, le cardinal Eugène Tisserant.

• • •

Rueff, dernier en date des académiciens, était déjà chancelier de l'Institut de France — dont fait partie l'Académie, quand il accéda à celle-ci.

Polytechnicien et inspecteur des Finances, il fut appelé à deux reprises à mâter l'inflation en son pays.

D'abord en 1926, par la stabilisation du franc, alors qu'il était du cabinet de Raymond Poincaré; puis en 1958, en tant que président, dit un texte officiel, "du Comité chargé de préparer l'assainissement financier qui aboutit à la réforme monétaire".

Il fut tour à tour à la Direction du Trésor, sous-gouverneur de la Banque de France, juge et président de chambre à la Cour de justice de la CECA, puis à la Cour de justice des Communautés européennes.

Quant à Louis Armand, il fut ingénieur au corps des mines à Clermont-Ferrand, de 1924 à 1934; ingénieur en chef, directeur et président de la Société Générale des Chemins de Fer français, de 1934 à 1958; depuis, président de la Communauté européenne de l'Energie atomique, président des Houillères de Lorraine, vice-président du Comité d'Expansion économique, promoteur du futur tunnel sous la Manche.

Reçu à l'Académie par le célèbre biologiste Jean Rostand, fils d'Edmond, Louis Armand est l'auteur du beau livre souvent cité: **Plaidoyer pour l'avenir.**

L'ILLETTRE.

La faim dans le monde

2,150 calories par jour!

ROME (CCC) — M. l'abbé Houtart, directeur du Centre de recherches socio-religieuses de Bruxelles, a fait à Rome un exposé sur: "La faim dans le monde." Le but de cette conférence était de donner une vision plus claire de la réalité, afin de voir quelles sont les solutions concrètes à apporter à ce problème.

Parlant de l'alimentation dans le monde, l'orateur a déclaré qu'il y avait une amélioration de la situation alimentaire mondiale. Ainsi, entre 1939 et 1952, la population a augmenté de 20%, l'alimentation de 25%; entre 1939 et 1963, la population a progressé de 35%, et l'alimentation de 50%. Mais cette amélioration est diférentielle. Ainsi:

En Europe: de 1939 à 1959, la population a augmenté de 10%, et l'alimentation de 50%.

En Amérique du Nord, pour la même période: la population a augmenté de 40%, et l'alimentation de 65%.

En Amérique latine, toujours pour cette même période: la population a progressé de 62%, et l'alimentation de 62% également.

En Extrême-Orient, de 1939 à 1959: la population a augmenté de 40%, tandis que l'alimentation n'a progressé que de 38%.

En Afrique, pour les mêmes années: la population a augmenté de 46%, tandis que l'alimentation a enregistré une augmentation de 49%.

Il existe cependant de très grandes possibilités d'amélioration dans le domaine, précisément dans les pays dits sous-développés, notamment par l'utilisation des terres non cultivées et l'accroissement de la productivité.

En ce qui concerne la sous-nutrition et la malnutrition, le conférencier a relevé que la moyenne minimum était de 2,100 calories par jour. Il s'en suit que le monde se partage en deux: l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Argentine et l'Uruguay, avec 3,500 calories; le reste du monde, 2,150 calories. On estime que 20 à 25% des populations d'Extrême-Orient sont en dessous de 2,100 calories, ce qui signifie 10 à 15% des hommes, soit entre 300 et 500 millions de personnes.

Pour ce qui est de la malnutrition, on estime qu'en Inde, 50% de la population disposent d'une nourriture consistant dans une proportion de 80% au moins des céréales, racines féculentes et sucre.

Ce qu'il faut faire

Si l'on considère la situation générale, il y a entre le tiers et la moitié des hommes qui souffrent de sous-alimentation ou de malnutrition.

Sans doute, la situation alimentaire dans le monde n'a jamais été très bonne, mais jamais le problème a atteint de telles proportions et jamais on a disposé d'autant de moyens pour le résoudre. Aujourd'hui, le monde possède les moyens techniques suffisants pour apporter une solution à cette question. Quels sont alors les obstacles? Ils sont économiques, sociaux, politiques, démographiques et culturels.

Selon des statistiques récentes, il faudrait d'ici à l'an 2,000 augmenter la production alimentaire de: 100% en Afrique; 200% en Amérique latine; 150% en Extrême-Orient; et 120% pour l'ensemble du monde. Et, pour arriver à un niveau de consommation normal, il faudrait augmenter la production de: 300% en Extrême-Orient, 160% en Afrique; 240% en Amérique latine.

En ce qui concerne les solutions, l'abbé Houtart déclare qu'elles sont aussi complexes que le problème. Elles sont essentiellement d'ordre économique, social, politique et culturel. Elles sont d'ordre local et d'ordre international. Mais bien peu pourra se réaliser sans une collaboration internationale.

Pour les chrétiens, a-t-il conclu, la responsabilité est celle d'une action temporelle dans tous ces domaines. Une action caritative internationale est nécessaire, mais elle demanderait davantage de coordination. L'action des Eglises locales est essentielle, soit pour orienter les transformations, soit pour des actions exemplatives (réforme agraire), soit pour des actions de type supplétif.

Une étude sur l'usage du tabac

OTTAWA — Au-delà de la moitié des Canadiens de 20 ans et plus ne fument pas la cigarette. C'est ce que révèle l'honorable Judy LaMarsh, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, en faisant part des résultats de la première étude officielle sur la situation au Canada. Entreprise pour son ministère par le Bureau fédéral de la statistique, cette étude fait partie d'un programme d'envergure nationale sur le tabac et la santé, qui unit l'éducation sanitaire à l'encouragement aux recherches en vue de déterminer l'étendue et la nature de l'usage du tabac dans notre pays.

Un rapport sur les résultats est en voie de préparation. En faisant connaître les constatations fondamentales, Mlle LaMarsh a déclaré qu'elle est persuadée que ces résultats seront des plus utiles, étant donné l'intérêt que les Canadiens portent au problème de la cigarette, et vu la possibilité que la population du Canada ait l'impression que cette habitude soit plus généralisée qu'elle ne l'est en réalité.

Quarante-quatre pour cent de la population de 20 ans et plus (56 pour cent des hommes et 32 pour cent des femmes) fument la cigarette, c'est-à-dire "fument des cigarettes tous les jours".

L'étude portait aussi sur les jeunes de 15 à 19 ans; mais on croit que les chiffres à leur égard sont assez peu élevés. Car le membre de la famille qui fournissait les renseignements sur eux n'était pas toujours au courant de leurs habitudes en ce qui concerne l'usage du tabac.

On a constaté que le plus grand nombre de fumeurs de cigarettes étaient âgés de 20 à 44 ans. Environ la moitié des personnes de ce groupe d'âge fumaient des cigarettes tous les jours:

de 15 à 19 ans — 27 p. 100
de 20 à 24 ans — 50 p. 100
de 25 à 44 ans — 51 p. 100
de 45 à 64 ans — 43 p. 100
65 ans et plus — 19 p. 100

Etes-vous prête?

Voyez la foule qui envahit déjà les magasins, grands et petits! Songez à toutes les choses gentilles qui déjà se vendent, rendant le choix des cadeaux à venir forcément limité, et à cause de cela au prix plus élevé qu'il vous faudra peut-être payer? Car, ce sont les cadeaux les plus apparents et les plus abordables qui s'enlèvent le plus vite, laissant les acheteuses retardataires aux prises avec l'extrême bon marché qu'elles redoutent et l'extrêmement cher qu'elles ne peuvent toutes aborder avec la même aisance. Comme la liste des achats est susceptible de s'allonger d'ici Noël, mieux vaut avoir égard à son budget, prévoir les obligations de dernière heure, envoi de fleurs ici, aumône là, invitations huppées qu'il faudra rendre en mettant les petits plats dans les grands, cadeaux de mariage et de naissance à venir, etc., etc., penser à tout cela et budgeter en conséquence!

Et vos invités de Noël ou du Premier de l'An sont-ils déjà alertés? N'attendez pas trop au risque d'être déçue. Les plus rayonnants, donc les plus populaires, pourraient bien être déjà convoqués ailleurs et toute l'atmosphère de votre diner se ressentira de leur absence.

Et à ce diner, que comptez-vous servir? Et comment vous y prendrez-vous pour n'avoir pas l'air complètement affairée ou pire encore esquintée quand vos convives seront là? Le bouillon et le dessert peuvent se préparer d'avance, les pommes de terre se peler la veille, la table se dresser bien avant l'heure du repas, de telle sorte que vous puissiez flâner au salon un peu, vous aussi, avant de passer à table. Vos invités vous décerneront, secrètement, un brevet d'intelligence.

Et les enfants, les vôtres et ceux des autres, qu'en ferez-vous? Avez-vous prévu un coin où les servir à part sans qu'ils embêtent tout le monde? Une ou plusieurs tables à cartes, dressées à la dernière minute, vêtues de papier de Noël et munies de pétards règlent généralement le problème pour leur plus grande joie! Sur ces mêmes tables vous pourrez organiser ensuite un concours de dessin, ou si vous avez une salle de jeux, pousser les jeunes au colin-maillard ou à queue d'âne, ou que sais-je encore! Pensez-y tout de suite pendant que vous avez le loisir et la force de le faire!

Et l'Arbre de Noël doit être complet! N'oubliez donc pas de loger sous les branches le Petit Jésus, dont la royale abnégation demeure la raison principale de tant de réjouissances, et il se trouvera que les enfants bien formés ne se gênent pas pour le rappeler à certains adultes. Donc, une Crèche, petite ou grosse, de carton ou de chaume, dressée en priant l'Emmanuel de vous bénir et de protéger vos petits.

Françoise ROY.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Parvenus à l'âge adulte, l'homme et la femme bien équilibrés, sages et sains, dirigent leur vie d'après leur raison. Ils agissent et pensent comme des êtres raisonnables. C'est le propre des enfants et des adolescents de se conduire bien plus d'après leurs émotions que leur raison. C'est pourquoi il est si difficile de leur faire comprendre ce qui est sensé et sage. "Maman, je l'aime!", s'écrie la jeune fille à qui sa mère essaie de montrer l'impossibilité d'un mariage avec un être irresponsable, coureur et buveur, mais beau garçon et dont les paroles savent charmer. Il faut avoir atteint un remarquable degré de maturité, être adulte enfin, pour écouter la voix de la raison.

Certains adultes n'accèdent jamais à la maturité, en dépit de l'âge. Toute leur vie, ils se laissent porter par leurs émotions. Ils jugent des personnes et des choses, non pas au moyen de la réflexion, mais d'après leurs impressions du moment, leur plaisir, leur jalousie ou leur colère.

✦ ✦ ✦

Paul rencontre par hasard un de ses amis, marié depuis peu:

— Alors, demande-t-il, tu trouves toujours que ta femme est une petite fée?

L'ami baisse la tête:

— Oui, elle me fait marcher à la baguette.

✦ ✦ ✦

Une éponge placée dans le coeur d'une pomme de laitue empêche les feuilles de devenir brunes.

✦ ✦ ✦

Une maison de cosmétiques suggère à la mariée d'étrenner le matin de son mariage un maquillage tout neuf. Ce maquillage devrait être spécialement conçu pour être porté avec du blanc. Le maquillage devrait être lumineux, délicat et fragile, mais pas pâle. On conseille également de choisir un vernis à ongles qui donne aux ongles l'allure de perles.

✦ ✦ ✦

Pour nettoyer les cadres dorés, on les frotte avec une brosse trempée dans huit parties d'eau de Javel et six parties de blanc d'oeuf; le tout fortement battu. L'on passe ensuite sur les cadres une couche d'huile.

Si une femme est distraite en vous écoutant, parlez plus bas . . . elle espérera un secret.

(Comte de Belvèze)

✦ ✦ ✦

Si l'on ne veut pas que les stores vénitiens aient un aspect poussiéreux et grisâtre, on doit les épousseter chaque semaine. C'est le plus sûr moyen de ne pas être obligé de les laver, sauf à l'époque des grands ménages. Quand un lavage devient indispensable, se servir d'une eau savonneuse et d'une petite éponge de cellulose que l'on aura soin de bien égoutter avant de l'appliquer sur les lattes.

✦ ✦ ✦

Pour dégeler des aliments congelés dans un temps de moitié plus court, placez-les devant un éventail électrique.

✦ ✦ ✦

Si, pour une recette de biscuits par exemple, vous avez besoin d'un oeuf et qu'il vous reste deux jaunes, après avoir employé le blanc pour une autre recette, vous pouvez très bien vous servir des jaunes en ajoutant une cuillerée à table d'eau. La recette de biscuits n'en sera nullement affectée.

✦ ✦ ✦

Chez le docteur:

— Vous avez une tension anormale, monsieur. Qu'y a-t-il donc qui vous tracasse tellement?

— Ah! Je sais, docteur! C'est de conduire mon automobile qui me met dans cet état de surtension!

— Mais, monsieur, c'est quand même anormal! De nos jours, tout le monde conduit . . . et tout le monde n'est pas dans cet état!

— Oui, bien sûr. Mais, voyez-vous, je n'ai pas de permis . . .

Patron imprimé

9312
SIZES
6–14

by Marian Martin

Numéro du patron: 9312
Grandeurs: 6 à 14
Prix: 50c

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La montée vers l'amour

par LISE BLANCHET

NUMERO 15

Tous les deux s'approchèrent de la fenêtre; elle donnait sur le chemin qui descendait en pente rude vers le bas du village. Perdue parmi la rafale de neige, une forme menue avançait péniblement. Le docteur Joly n'eut aucune peine à reconnaître Dominique de Fleurance. Pour que la jeune femme eût affronté l'orage, il devait se passer quelque chose de grave au château. Car elle venait bien vers leur maison. Elle s'arrêta à la porte; suffoquée par le vent, elle allait sonner; mais déjà Mme Joly ouvrait et d'un mot l'invitait à entrer.

— Excusez-moi de vous recevoir à la cuisine; mais c'est la seule pièce de la maison qui ne soit pas une glacière.

Elle avança un siège devant la cheminée pour la jeune femme.

— Nous allions prendre le thé, dit encore la vieille dame; vous en accepterez bien une tasse.

Etonnée devant le silence de son fils, qui n'avait pas encore desserré les lèvres, elle le regarda: elle fut frappée de sa pâleur, mais elle la mit sur le compte de cette journée de tristesse, de son énervement, de la neige qui donne sa blancheur aux visages.

— Je vous remercie, dit Dominique, mais j'ai très peu de temps. Docteur, venez vite au château: l'enfant est encore malade. Il est fiévreux, rouge, il a l'air de souffrir.

Elle eut un sanglot qui s'arrêta dans sa gorge, puis elle reprit d'une voix enrouée:

— Son père me l'a confié . . . Je voudrais tant . . . Je voudrais . . .

Elle se tut, incapable de parler davantage. Le docteur déjà prenait son lourd manteau de ratine, sa trousse, puis il but debout la tasse de thé bouillant. Dominique ne put refuser celle que lui tendait la vieille dame.

— Je vous emmène, Madame? proposa le docteur. Ma carriole sera plus rapide que vos pieds.

— Je veux bien, dit-elle. A la maison, la jument est affalée; il n'y a pas eu moyen de la faire relever: en vain, le vieux Luças l'encourageait de la voix et du geste, elle n'a rien voulu savoir. Ah! les animaux comme les gens vont mal au château.

Tout en parlant, elle s'était installée sur le siège de la voiture, à côté du docteur. Celui-ci rendit les rênes et le cheval partit au petit trot.

— Nous serons vite rendus, dit le docteur. Mais ne craignez-vous pas le froid? Vous êtes peu couverte. Attrapez la couverture derrière vous, enveloppez-en vos jambes. Cela ne servirait à rien de vous enrhumer!

— Merci, dit-elle. J'étais tellement inquiète . . . Ce petit bonhomme a toujours quelque chose; depuis que son père est parti je ne fais que trembler.

— Est-il à Paris? questionna le docteur.

— Mais non!

Elle n'en dit pas davantage; les secrets de Thierry ne doivent pas sortir du château.

Thierry? . . . C'est en vain que, chaque soir, Dominique, à l'écoute près du poste de radio, attend le message qui doit les rassurer . . . Rien n'arrive. Pourtant, tous ces mots qui viennent d'Angleterre pour des Français apaisent tant d'esprits désemparés. Pourquoi Thierry ne dit-il rien? Il est impossible qu'il n'ait pas atteint son but!

— Il sera difficile à élever, dit le docteur.

Elle sursaute, elle avait presque oublié l'enfant!

Un maigre panache de fumée sort des cheminées; les bûches sont plus rares, plus précieuses; on a scrupule à les livrer aux flammes: on ne peut s'empêcher de songer à tous ceux qui ont froid!

Les corbeaux ont déserté le pays: on en a trop tué pour calmer la faim des gens des villes. Sous quels cieux ont-ils trouvé la paix?

— Vous avez toujours de bonnes nouvelles de Monsieur Jean-Loup?

— Oui, dit-elle, soudain volubile. Très bonnes même. Il a fondé une petite troupe théâtrale: ils s'exercent à des chants pour Noël. Nous lui avons préparé un gros colis. Il va être heureux! Sa dernière lettre était pleine d'optimisme. Ce qui est assez singulier. Jusqu'alors on sentait le découragement; la lassitude qui l'imprégnait! Je suis bien contente!

Mais elle n'en a pas l'air; son petit visage demeure tendu.

Le docteur excite le cheval. Puis il regarde devant lui le château qui grandit, dont apparaissent les détails; d'abord, ce qui frappe l'oeil, c'est cette tour à demi-écroulée . . . séparée du corps principal de logis par une cour envahie par un roncier.

— Toujours pas réparé l'escalier de la tour? demande-t-il à Dominique.

— Oh! Cela ne se fera jamais; on va laisser mourir la vieille tour; elle s'en va pierre par pierre. Il est absolument impossible d'accéder au premier étage: l'escalier n'existe plus. Un tas de gravats en bouche l'entrée. C'est une image de désolation.

Devant sa chaumière, la mère Fanchette semble guetter quelqu'un. Les mains au-dessus des yeux comme pour les protéger, immobile, elle s'avance jusqu'au milieu du chemin quand elle voit la voiture du médecin.

— Eh bien! Allez-vous rentrer chez vous! dit le docteur d'un ton sans réplique. Vous voulez donc geler sur place, ma pauvre?

— Ils vont venir, déclare-t-elle, têtue.

Sur la table de sapin, tachée de graisse et de ronds violets laissés par des fonds de bouteilles, trois assiettes sont mises; un morceau de pain gris et une cruche d'eau complètent le couvert.

— Rentrez! répète le docteur, qui a arrêté son cheval.

— Elle en mourra, dit le médecin à Dominique. Mais comment les gens sont-ils aussi fous!

On attrape la montée du château; la voiture avance entre deux rangées de platanes aux troncs ocellés.

— Ne pourriez-vous pas garder cette pauvre Fanchette au château? suggère le médecin.

— Naturellement, nous le pourrions! Mais je ne suis pas la maitresse: c'est Mme Laure qui dirige tout . . . Elle est assez bonne: elle accepterait sans doute cette idée, quoiqu'elle ne vienne pas d'elle . . . Elle n'aime pas obéir, ou seulement avoir l'air de se rendre aux désirs des autres.

— N'avez-vous aucun pouvoir? demande-t-il d'une voix étonnée.

— Aucun.

Passé le mur d'enceinte on pénètre dans la cour, où l'herbe est mangée par le gel; toutes les fenêtres, toutes les portes sont closes; des poules pépient, enfermées dans la basse-cour. Sur un mur, une mésange picore un morceau de graisse figée déposé par Dominique.

Au bruit de la voiture, Mme Laure parait. Sa bouche se pince en une expression de mécontentement:

— Ne pouviez-vous envoyer quelqu'un d'autre au village? dit-elle à la jeune femme avant même de saluer le docteur, un peu décontenancé par l'accueil.

— Mais, Madame, l'enfant de Thierry . . .

L'autre ne la laisse pas achever.

— Il est comme d'habitude, l'enfant de Thierry! D'ailleurs, son père n'avait qu'à demeurer parmi nous! Il a préféré vous laisser les responsabilités.

Mais M. Gaétan apparait à son tour.

— Entrez, dit-il au docteur d'un ton affable. Le seuil d'une porte n'est pas un lieu rêvé pour les conversations.

Près du petit lit d'Abel, Mme Silvéria est assise; un lourd chapelet de buis glisse entre ses doigts, et ses lèvres s'agitent dans une prière; elle sourit à la jeune femme.

— Il dort, annonce-t-elle au médecin qui s'approche.

— Ce ne sera rien, répond ce dernier, une grippe comme il y en a tant en cette saison. J'aurais dû apporter la potion: j'en ai chez moi! Il ne peut être question de courir à Aix chercher des remèdes chaque fois que le besoin s'en fait sentir; aussi ai-je une petite réserve . . .

Il regarde autour de lui; tous les hôtes de la maison, petit à petit, se sont rapprochés: M. Valère, l'oeil furibond! Contre qui se dirige sa colère? Mme Laure, dépitée d'avoir montré sa mauvaise humeur au médecin: que va-t-il penser d'elle? qu'elle martyrise sa belle-fille? Elle essaie de se racheter:

— Docteur, demanda-t-elle, cela vous serait-il possible d'apporter cette potion?

— Mais, ma chère, interrompt son mari, le docteur a déjà fait tout le trajet: il est mieux que l'un de nous aille la chercher.

— Je reviendrai volontiers, dit le docteur. Par exemple, pas avant la nuit; j'ai deux malades à voir ce soir, dans les hameaux voisins.

— Alors, venez diner ici à la fortune du pot!

Le docteur accepte.

• • •

Le potage de navets et de pommes de terre s'agrémenta de lard: un poulet fut tué, et la cuisinière mit au four une tarte aux pommes.

Dominique, étonnée, regardait tous ces préparatifs, contente au fond; la vie si monotone allait s'éveiller un peu: ce médecin était bien sympathique, la jeune femme était prête à lui donner sa confiance.

Le repas fut l'un des plus gais depuis le départ de Jean-Loup pour la guerre, ce fut du moins ce qu'affirma M. Gaétan. Il s'était lancé dans une conversation avec le docteur Joly: tous deux avaient connu et regrettaient Paris. Le docteur disait sa peine de n'avoir pu servir le pays, mais un accident d'enfance l'avait rendu boiteux.

— On ne peut prétendre que, comme à la duchesse de La Vallière, cette infirmité ajoute à mon charme, dit-il avec bonne humeur.

Pour une soirée, il bannissait le complexe qui, trop souvent le paralysait en société. Il osa soudain dire à Mme Laure:

— La vieille Fanchette, que vous recevez assez souvent au château, est l'une des plus malheureuses créatures que je sache; ne pourriez-vous lui donner complète hospitalité: ce serait bonne oeuvre . . . Au moins tant que durera cet état de choses, ces restrictions, ces menaces . . .

Voulant gagner ses bonnes grâces, Mme Laure répondit que cela était très possible; on mettrait à la disposition de la pauvre femme une des chambres de la ferme.

Que disait donc Dominique? Que la comtesse n'acceptait pas les idées d'autrui? Cette petite femme aurait-elle tendance à exagérer?

Mais Dominique, se levant de table, s'en fut tourner le bouton du poste de T.S.F.

— C'est l'heure sainte, dit en souriant M. Gaétan. Ma belle-fille n'oublie jamais d'écouter les messages personnels transmis par la radio de Londres . . .

D'ailleurs, tous écoutaient, mais il ne convenait pas de mettre cet étranger dans la confidence: il fallait se méfier de tout le monde en ces temps de misère!

"Cela a très mal commencé entre nous, n'est-ce pas?"

Dominique tressaillit: cette phrase, l'une des dernières prononcées par Thierry, voilà que de nouveau elle avait cru l'entendre.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 52—No 33

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195 avenue Provencher St-Boniface**, par la poste $1.00 franco. 132-T.F.

ESSAYEZ LA MARQUE DE VITAMINES ST-PIERRE. Ecrivez à la Pharmacie St-Pierre, Manitoba. 100 comprimés pour $3.50 port payé. 24-878-34C

ON DEMANDE
Linotypiste français (bilingue). S'adresser à: La Liberté et le Patriote, SP 4-3414. 29-972-T.F.

ON DEMANDE — Jeune homme bilingue ayant complété Grade XI pour apprendre métier d'imprimeur. Situation pourrait devenir permanente après période de probation. **Appeler SPpruce 4-4662.** 33-134-T.F.

ON DEMANDE — Vonda, Sask. Compagne pour dame âgée. Doit aider à entretien journalier. Près église et médecin. Salaire. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: Mme Emile Hamoline, Boite 247, Aberdeen, Sask.** 29-965-33P.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-144-T.F.

CHANTS ET DISQUES
Pour enfants. Instruments rythmiques. Flûtes, Mélodicas. Autoharpes. Feuilles de musique. **Centre de Musique, 241, rue Rideau, Ottawa, Ont.** 33-132-35C.

A LOUER — Centre Précieux-Sang. Logis: 4 pièces, avec stationnement. Logis: 5 pièces au 1er étage. **Signaler: 233-6697.** 26-902-T.F.

A LOUER — Norwood, chemin Ste-Marie. Logis: 3 pièces. Dans immeuble-appartement assez récent. $77. **Signaler: 233-6817 ou 339-7032.** 32-119-33C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Près écoles. Maison: 3 chambres à coucher. 2 plomberies. Intérieur entièrement rénové. Loyer mensuel: $95. Locataire avec référence et responsable. Possession: 1er décembre. **Signaler: CE 3-5845.** 33-151-33C.

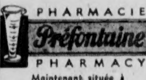
Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-3490 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits,
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre: feu, automobile, etc.; vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? **Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845.** 33-148-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 5 pièces. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Usage de sécheuse automatique. Adultes de préférence. **Signaler: CEdar 3-5618.** 30-980-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grande maison. 3 chambres à coucher. **Signaler: CHapel 7-7554.** 30-976-T.F.

A LOUER — 331, avenue Provencher. Logis: 3½ pièces dans immeuble neuf à l'épreuve du son. Air climatisé. Toutes commodités modernes. **Signaler: 233-4757 ou 233-4344.** 31-114-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces, meublé. Entrée privée. Près autobus. Idéal pour 2 jeunes filles. Libre. **Signaler: CE 3-4546.** 31-110-33C.

A LOUER — Norwood. Chambre complètement meublée. Près église, autobus et hôpital St-Boniface. Libre: 1er décembre. **Signaler: CE 3-1384.** 31-103-T.F.

A LOUER — Appartement: 3 pièces. 2e étage. Réfrigérateur et poêle. Entrée privée. Pour couple adulte de préférence. **Signaler: 233-7674.** 32-123-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau, immeuble Laurier. Appartement: 2 chambres à coucher. $60. Libre: 1er décembre. **Signaler: 233-1783.** 32-118-33C.

A LOUER — Appartement privé: 3 pièces. 2e étage complet. Rue Eugénie. Libre: 1er décembre. **Signaler: CH 7-8051 ou après 6 h., CE 3-1128.** 32-120-33C.

A LOUER — St-Vital, 117, rue Morier. Chambre avec pension. Libre immédiatement. **Signaler: CE 3-6350.** 33-149-33C.

A LOUER — Logis non meublé: 3 pièces. 1er étage. Entrée et salle de bain privées. **Signaler: 247-9625.** 33-137-33C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Grande chambre avec cuisinette. Meublées. Réfrigérateur et poêle inclus. Pour un ou 2 hommes qui travaillent. **Signaler: CE 3-2027.** 33-147-33C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Complètement meublé. Idéal pour couple ou 2 jeunes filles. Libre immédiatement. **Signaler: CE 3-2060.** 33-146-33C.

A LOUER — Norwood, rue Eugénie. Maison de rapport. Revenu mensuel: $125, plus 4 pièces pour locataire. Très bon état. **Signaler: CE 3-1768.** 33-145-34C.

A LOUER — St-Boniface, 406, rue Deschambault. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Poêle fourni. Usage de sécheuse et laveuse. Place de stationnement. Prix: $60. Libre: 1er décembre. **Signaler: CE 3-3816.** 33-143-33C.

A LOUER — Rue Traverse. Chambre avec facilités de cuisine. Libre: 1er décembre. $28. Terrain de stationnement. **Signaler: WH 2-7046.** 33-142-T.F.

A LOUER — Rue De la Morénie. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Pour 1 ou 2 personnes seulement. Stationnement et entrée privée. $50. **Signaler: CH 7-7369.** 33-140-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 254, avenue Cathédrale. Logis: 3 pièces, dans immeuble-appartements. Excellente localité. Près basilique. Salle de bain: 3 unités. Possession immédiate. $55 par mois. **Signaler: GL 3-2575.** 33-139-34C.

A LOUER — St-Boniface, rue Des Meurons. Logis: 4 pièces. 2e étage. Possession immédiate. $72 par mois. **Signaler: CE 3-6248.** 33-136-33C.

A LOUER — Norwood, rue Kitson. Chambre meublée, pour dame ou demoiselle. Près église, autobus et hôpital. **Signaler: CH 7-3705.** 33-135-T.F.

A LOUER — Chambre meublée. Libre: 1er décembre. **Signaler: CH 7-9000.** 33-133-34C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. **Signaler CEdar 3-1210.** 30-986-T.F.

A LOUER — 485, rue De la Morénie. 2 logis modernes: 3 pièces chacun. Logis du 1er étage: $65 avec électricité pour lumières fournie. 2e étage: $60 avec réfrigérateur et poêle. **Signaler: 338-9221.** 33-130-33C.

BOVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
296, Smith, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, **M. Jean Carignan.**
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

HORLOGER SUISSE
LOUIS MATILE & FILS
maintenant à 237, rue Garry
près du nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

ON DEMANDE
Homme parlant le français et possédant automobile. Doit avoir une apparence soignée et aimer à rencontrer le public. Très bonne rémunération à l'homme de la situation. Pour représenter le Jardin du St-Sépulcre à St-Boniface. **S'adresser à: 707 - 356, rue Main, Winnipeg, Man.** 33-138-36C.

A VENDRE OU A LOUER AVEC OPTION D'ACHAT — Paroisse Ste-Marie, St-Vital. Maison: 4 chambres à coucher. Près de toutes commodités. Chauffage: gaz. Prix d'aubaine. **Pour visiter, signaler 233-1796.** 33-150-34C.

A VENDRE OU A LOUER — Fort Garry. Maison, près église et école. Chauffage: gaz. Possession: 15 décembre. **Signaler GR 5-6963.** 33-128-T.F.

A VENDRE — Piano "Gerhard Heinkzman" en très bon état. **Signaler: CE 3-6334.** 32-121-33C.

A VENDRE — Lit de 3 pieds avec tête pour livre et 2 bons matelas. $40. **Signaler: CE 3-1838 après 5 h.** 33-127-T.F.

A VENDRE — Skis "Kastle", 6 pieds 7 pouces. Bottes "Tyrol", grandeur 13, avec harnais "Marker" automatique. Presque neufs. Pour homme. Le tout: $110. **Signaler: 334-3957.** 33-131-33C.

MAISON A VENDRE — 101, rue Youville. Nouvelles fournaise au gaz et plomberie. **Pour plus d'informations, signaler: CEdar 3-3064 l'avant-midi ou CEdar 3-3766 après 6 h. p.m.** 23-861-T.F.

A VENDRE — Rue St-Jean-Baptiste. Maison: 3 chambres à coucher. $11,500. **Signaler: 233-2843.** 28-954-T.F.

MAISON A VENDRE — Grand lot. Hangar. Près du village, école et église. Chemin du pont à Ste-Agathe. **Pour plus d'informations, signaler: 475-5914, ou s'adresser à: Rockwood Plaza, Suite 5, 1119, rue Grant, Winnipeg.** 33-129-33P.

A VENDRE — 213 acres de terre. 23 milles au sud de Winnipeg. ½ mille de la route 75. Bonnes bâtisses, écoles et eau. **Téléphone: Ste-Agathe 315-5.** 30-982-T.F.

A VENDRE — 2 milles au sud de St-Adolphe. 4½ acres de terre près rivière. Maison neuve très moderne. Bonnes écoles. **Téléphone: Ste-Agathe 315-5.** 30-981-T.F.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille idéal pour enfants 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignement, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

A VENDRE — ½ mille du village d'Otterburne, longeant la rivière. Terre de 350 acres, 300 en culture, 50 en pâturage et bois. Bonne maison moderne: 30' x 32'. 2 étages. Chauffage moderne: huile. Eau chaude. Electricité, téléphone, 2 puits artésiens, triple garage, plusieurs hangars à grain et à machineries, etc. Ecoles élémentaire et secondaire. Bons magasins à proximité, chemin en gravier ouvert hiver et été. Prix courant. **S'adresser à: Boite postale 13. Téléphone: 320-21.** 30-975-33P.

A VENDRE
$225.00 comptant
Programme de travaux d'hiver
Dans Windsor Park, Crestylew, Westwood, Victoria Park. Maisons: 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en "L". Complètement paysagé. Comprend lot. **Pour informations, appelez Jos. Teillet à 284-1771.** 23-862-T.F.

SI VOUS DESIREZ VENDRE VOTRE MAISON COMPTANT, avons de nombreux clients qui désirent maisons à St-Boniface, Norwood et St-Vital. **Signaler: 247-9267.** 27-938-T.F.

A VENDRE
Ferme à grain — 275 acres. 28 milles de Winnipeg. Maison moderne. Autres bâtiments. Puits artésien. 1½ mille, village canadien-français. Autobus scolaire. Aussi, autres bonnes fermes à grain.
Garage de campagne: 60' x 120', avec agence de machines aratoires et camions. Lot: 240' x 250'. 40 milles de Winnipeg. Dans bon district de culture. Compris équipement complet dans bureau et garage. Considérerait ferme ou propriété de ville en échange. Bon chiffre d'affaires. A termes.
Pour tous renseingements, s'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel
Téléphone: 233-2683
31-101-33C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
A VENDRE
St-Norbert — Maison: 3 chambres à coucher. Age: 2 ans. Belle cuisine en acajou. Grand salon. Salle à manger. Entrée cimentée et gazon. Près église et écoles catholiques. Comptant requis: $1,700.
St-Boniface — Blvd Dollard. Maison de pension. Très bon état. Une rue de l'hôpital St-Boniface. Revenu mensuel: $355, plus logis: 4 pièces pour propriétaire. Terrain de stationnement pour 4 automobiles. Comptant requis: $3,000.
Rue Tremblay — St-Boniface. Bungalow: 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Situé sur grand lot clôturé. Garage. Vendrait pour $8,750.
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Maison de famille. 3 chambres à coucher. Salon, salle à manger, grande cuisine, salle de couture. Salles de bains au 1er et 2e. Pourrait être transformée en duplex. **Pour plus d'informations, s'adresser à: Pierre Pineau, SP 5-8463 ou 453-1977.**
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
31-108-33C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface Centre — Bungalow: 3 pièces, 3 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Chauffage: gaz. Comptant requis: $3,000. Balance à termes.
Parc Windsor — Bungalow: 5 pièces. Age: 7 ans. 3 chambres à coucher. Salle à manger. Tapis mur à mur. Lot clôturé, avec patio. Comptant requis: $3,000.
St-Boniface — A vendre, à louer ou à échanger sur maison de rapport. Bon restaurant avec logis attenant. Bon revenu. Venez vous informer.
Winnipeg — Grand salon de billard. Presque neuf. Dans bon district. Vendrait ou échangerait sur maison de rapport ou restaurant. Venez vous informer.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
31-109-33C.

Attention professionnels
A VENDRE
Une des plus belles maisons dans le plus beau district de St-Boniface. 4 chambres à coucher, salle à manger, foyer ouvert, chauffage au gaz, pulvérisateur à déchets, appareil pour conditionnement de l'air, 3 plomberies complètes, tapis mur à mur, tout équipement moderne. Soubassement complet avec comptoir, fini en acajou. "Patio" entouré de moustiquaire. "Barbecue" au gaz. Piscine chauffée: 40' x 20'. Cabines où les baigneurs changent de vêtements. Garage double attenant. **Signaler: CE 3-2174.** 32-124-33C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
A VENDRE
Norwood — Rue Dubuc. Maison plus ancienne: 1½ étage. 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Nouveau chauffage: gaz. Grand lot. Taxe basse. Prix: $8,500. $500 comptant.
St-Vital — Près école St-Eugène. Maison plus ancienne: 3 chambres à coucher. Soubassement ¾. Chauffage: gaz. Grande cuisine. $7,900. $500 comptant. Balance: $74 par mois.
Rue Béliveau — Lot: 50' x 100'. Boisé, égouts et eau. $2,700 comptant.
Belle occasion — Si vous avez payé $1,000 ou plus sur votre maison, échangez-la pour un "Snack Bar" avec logis pour propriétaire, très bien situé, et qui vous rapportera un excellent revenu, ou sur une salle de billards qui montre un revenu net de $7,000 pour l'année
St-Boniface — 115, avenue Bristol. Maison: 2 chambres à coucher, salon, chambre à toutes fins. Soubassement partiel. Nouvelle fournaise: gaz. $8,900 avec $500 comptant.
St-Vital — 176, avenue Béliveau. Maison: 2 chambres à coucher. Devanture en brique. Grands garage et lot. Bien paysagé. $8,900 avec $1,000 comptant.
Appeler LOU ENGEL
256-5420
31-113-33C.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
A VENDRE
Norwood — Rue Kitson. Semi-duplex: 4 et 3. $3,000 comptant. 2e étage loué à $60. 2 plomebries. Nouveau gaz. Nouveau toit en asphalte. Seulement $13,800.
Norwood — Enfield Crescent. Duplex. $5,000 comptant. Entrée privée au 2e étage loué à $90 par mois. 4 grandes pièces au 1er. Grand lot. Taxe basse. En face de Holy Cross. Gaz. Garage. Offres considérées.
Parc Windsor — $1,500 comptant. Joli Bungalow: stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. 3 ans. Tout gaz. Près église et école françaises. Réduit à seulement $14,200.
St-Boniface Centre — Professionnel. Maison: 7½ pièces. $5,000 comptant. Grand salon. Soubassement complet avec boudoir. 3 grandes chambres à coucher et belle salle de bain: 4 unités, au 2e. Garage. Gaz. Lot clôturé. Beaucoup d'extras. Seulement $26,500 pour cette jolie maison.
Entreprise commercial — $25,000 comptant. Bonne localité dans la ville. Profit net: $25,000. Pour plus de détails, s.v.p., signaler: CE 3-4574.
Avons plusieurs immeubles-appartements: 10, 5 et 4 logis. Bonne localité dans St-Boniface.
Avez-vous une propriété à vendre?
Nous vous donnerons une évaluation honnête.
Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plait,
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
31-998-33C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface
A VENDRE
PRES DE WINNIPEG
Laiterie avec contrat de 23,000 livres. Etable neuve avec tous les accessoires modernes: citerne à lait, etc. Bonne maison, garage et autres bâtiments. Termes faciles et intéressants.
ST-ADOLPHE
60 acres ou plus de terrain à jardinage bordant la rivière. Prix très raisonnable.
ILE-DE-CHENES
400 acres de terre tout en culture. Très bon terrain. Quelques bâtiments. Comptant requis: $15,000.
40 MILLES AU SUD DE WINNIPEG
480 acres de terre tout en culture. Bonne maison: 4 chambres à coucher. Aussi, autres bâtiments. Comptant requis: $18,000 ou échangerait sur maison de ville.
ST-BONIFACE
Immeuble-appartements nouveau: 9 logis, complètement loués sur bail. Quelques logis complètement meublés. Très belle localité. Placement idéal. Comptant requis: seulement $12,000.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
ou J. RIVARD: 247-4927
R. THERIAULT: AL 3-0264
PAUL GAGNON: CH 7-7603
31-115-33C.

A VENDRE
110 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG
Hôtel: 10 pièces, complètement moderne. Salle de breuvage mixte. Très gros chiffre d'affaires. $88,500. $35,000 comptant.
100 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG
Service de transport avec 2 camions, maison, étable, 1 acre de terrain. Le tout: $15,500. $10,000 comptant.
ST-BONIFACE
Rue Langevin. Duplex avec salon de barbier. Prix: $13,500. Termes faciles.
10 MILLES AU SUD DE WINNIPEG
Ferme: 460 acres, toute en culture. Bâtisses complètement modernes. Ensemble complet de machines motorisées. Plein prix: $75,000. $35,000 comptant.
ST-BONIFACE
Immeuble-appartements: 9 logis. 5 ans seulement. $92,000. Comptant requis: $35,000.
ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $16,300. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.
ST-BONIFACE
Rue Dumoulin. Immeuble-appartements: 5 logis. Rapporte plus de 10% sur placement. $32,000 seulement. $4,000 comptant.
LORETTE, MAN.
Lot de rivière: 4 acres, bien boisé. Prix: $2,500 à termes.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone:
GRover 5-1876 le jour
475-1876 le soir
31-112-33C.

Le sort des sept religieuses à Stanleyville n'est pas désespéré

par Roger Tessier, p.b.

MONTREAL (CCC) — Le Service d'Information des Pères Blancs d'Afrique nous a fait cette déclaration en rapport avec l'annonce de la "disparition" de missionnaires au Congo:

"On a annoncé que l'on est sans nouvelles de 7 religieuses canadiennes des Filles de la Sagesse, qui travaillent dans la région de Stanleyville, aux mains des rebelles congolais depuis quelques mois. A ce sujet, il faut rappeler un communiqué récent du Secrétariat le l'Episcopat du Congo à Léopoldville au sujet de ces missionnaires canadiens et d'autres missionnaires européens:

"Il est vrai qu'on est sans nouvelles de ces missionnaires, mais cela ne veut pas dire qu'ils sont portés disparus. Il y a eu d'autres cas, où pendant des semaines, on a été sans nouvelles de missionnaires et du clergé congolais, et que tout d'un coup, par l'évolution des opérations militaires, les missionnaires parvinrent à communiquer avec le monde dont ils étaient coupés."

Le communiqué signalait aussi que "les pertes de vie sont plutôt rares quand il s'agit d'étrangers. Il n'en est pas de même quand il s'agit de la population et en particulier de l'élite congolaise." Ajoutons que, jusqu'ici, les religieuses n'ont pas été maltraitées, comme ce fut le cas pour des prêtres et des frères, européens ou congolais.

Il y a une quarantaine d'autres missionnaires catholiques canadiens au Congo. Ils sont tous en sécurité dans des régions qui ont échappées à la rebellion ou qui ont retrouvé le calme, que ce soit au Kivu, au Katanga, ou à Léopoldville. En plus des Filles de la Sagesse, les instituts suivants ont des membres au Congo: Pères Blancs d'Afrique, Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, Soeurs Missionnaires du Christ-Roi, Auxiliaires Féminines Internationales, et quelques laiques."

ROME (CCC) — On apprend de source bien informée que le pape Paul VI étudie la création d'un Secrétariat qui aurait pour tâche d'engager le dialogue avec les non-croyants. Cet organisme serait analogue au Secrétariat pour les non-chrétiens. Aucun nom n'est encore prononcé au sujet de la personnalité qui serait appelée à prendre la présidence de cet organisme, tandis que le secrétaire serait désigné en la personne de Don Vicenzo Miano, Sicilien, qui est actuellement doyen de la faculté de philosophie de l'Université romaine des Salésiens de Don Bosco.

Nouvelle location de la route 59 nord

La partie de la route 59, les 20 milles entre la route Trans-Canada et la route no 4 est, comprendra dans un avenir rapproché quatre voies. De plus, cette route sera située sur une étendue de terrain autre que celle qu'elle occupe dans le moment.

Les travaux de ce projet de reconstruction sont déjà commencés. La nouvelle route comprendra deux intersections "cloverleafs": une à la rencontre du chemin périmètre nord et l'autre à l'intersection avec la route no 4 est.

Le programme de reconstruction s'élèvera à $6,600,000.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JOSEPHAT SIMARD, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Carpenter, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at their office, 304 Electric Railway Chambers, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 9th day of January 1965.

DATED at the City of Winnipeg in Manitoba, this 12th day of November 1964.

Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Muldoon & Perreault, Solicitors for the Executor.

A VENDRE
St-Boniface — Place Gaboury. Joli bungalow: 10 ans. 4 pièces. Grande cuisine moderne. Possession: 15 décembre. Comptant requis: seulement $4,000.
St-Boniface — Près hôtel de ville. Immeuble-appartements: 12 ans. 6 logis. Revenu annuel: $4,831. Comptant requis: $15,000.
Norwood — Enfield Crescent. Réduit à $12,500. Semi-duplex: 5 et 3. Lot: 65' x 126'. $2,500 comptant.
St-Vital — Rue St-Georges. Réduit à $8,900. Bungalow: 4 pièces. Très bon état. Extérieur en stuc. $2,000 comptant.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
31-100-33C.

A VENDRE
Rue Des Meurons — Bungalow: 4 pièces, à vendre ou à échanger sur maison plus grande, soit à Norwood, St-Vital ou St-Boniface.
Winnipeg — Grande maison de revenu plus logis pour propriétaire. Prix: $22,000.
St-Boniface — Triplex: 4, 4 et 3. Bien propre. Bon site. $17,250. Termes à négocier.
St-Boniface — Bonne grande maison. Lot: 60' x 120'. Louée sur bail. $12,000 seulement.
Petite ferme — Environ 20 acres. 10 milles de Winnipeg, sur chemin pavé. Grande maison, garage, eau en quantité. Etable pouvant contenir 300 cochons et munie d'abreuvoirs et nettoyeur électriques. Pourrait servir à l'engraissage d'animaux. $15,500.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
31-107-33C.

A VENDRE
Fleury Place — Parc Windsor. Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Age: 5 ans. Prix: $12,000. Comptant requis: $1,500. Balance à termes.
Rue Kitson — Semi-duplex: 4 et 3. Chauffage: gaz. 2 plomberies. Comptant requis: $2,000.
Rue St-Jean-Baptiste — Maison: stuc. De revenu ou de famille. 7 pièces: 4 et 3. 2 cuisines. Chaufage: gaz. Prix réduit à $12,200. Comptant requis $1,500.
Rue Notre-Dame — Maison: 5 pièces. Chauffage: gaz. Prix: $7,800. Comptant requis: $500 ou plus.
Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
ou
JOS. TRUDEAU
CHapel 7-8011
31-111-33C.

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez **LOUIS LE GAL**
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

LA DIVISION SCOLAIRE NORWOOD No 8
Winnipeg Métropolitain
Demande pour l'école du Précieux-Sang: 1 professeur pour classe de 1ère année; 1 professeur pour classe de 8e année. Entrée en fonction: le 4 janvier 1965. Salaire d'après la cédule suivante:

Classe 1	$3,000 à $4,300
Classe 2	$3,300 à $4,600
Classe 3	$3,600 à $5,100
Classe 4	$4,500 à $7,600

Allocation pour expérience et cours professionnels. Assurance de groupe.
Les demandes seront reçues par: M. H. L. Softley, surintendant, 99, avenue Birchdale, St-Boniface 6.
33-141-33C.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1
Téléphone: 943-4021

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba
insiste auprès de tous les Franco-manitobains pour qu'ils n'adressent que des cartes de Noël françaises à leurs parents ou amis de langue française.
C'EST UN MOT D'ORDRE

ÉPICERIE MARCOUX
ANGLE BERTRAND ET TRAVERSE
Gens de la ville et de la campagne
Si vous n'avez pas reçu notre circulaire d'aubaines exceptionnelles
Appelez-nous à **233-7553** UN MAGASIN SOLO

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — Tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-401'
Automobiles usagées "garanties" de première condition



Ayez une auto **chaude** qui vous attendra tous les matins!



Plus de frissons glaciaux tôt le matin!
Seulement confort, sécurité et vitres claires
AUTO HEUREUSE . . . CHAUFFEUR HEUREUX
Procurez-vous un chauffe-auto électrique intérieur. Vous n'avez qu'à le brancher, et tous les matins votre auto vous attendra, chaude et confortable, ses vitres sans givre, prête au départ en toute sûreté et confort. Vous pouvez en acheter un de votre station-service la plus près, d'un agent de voitures neuves, des magasins fournisseurs d'accessoires d'auto, magasins à rayons ou centres d'achat.
INTERIOR ELECTRIC CAR WARMER
MANITOBA HYDRO

UN AVIS IMPORTANT



Votre prime d'hospitalisation sera due le 30 novembre

Pour la période bénéficiaire no 13 du 1er janvier au 30 juin 1965

Des avis de paiement ont été envoyés à tous les Manitobains qui ne paient pas leur prime par les déductions de salaire.

Où payer: Tous les résidants paient aux bureaux de leur cité, ville, village, municipalité ou district à gouvernement local dans lequel ils résident.
Les résidants de la ville de Winnipeg peuvent également payer dans n'importe quelle banque de la ville.
- Si vous n'avez pas reçu un avis de paiement, si vous l'avez perdu ou si vous êtes un nouveau résidant du Manitoba, adressez-vous à vos bureaux municipaux les plus près de votre demeure. Ils feront les arrangements nécessaires et accepteront votre paiement.

Si vous payez en personne: Apportez votre **AVIS DE PRIME** pour l'information nécessaire.

Si vous payez par la poste: Déposez votre **AVIS DE PRIME** dans une enveloppe avec votre chèque ou mandat.

Payez maintenant et soyez protégés: Ne risquez pas de subir les conséquences regrettables d'un délai de paiement. Si quelqu'un ne paie pas sa prime au complet pour le 30 novembre 1964, ni lui ni ses dépendants n'ont droit aux frais d'hospitalisation couverts selon la période bénéficiaire no 13 jusque'à l'expiration d'une période d'attente d'un mois **APRES** que la prime est payée.

Nouvellement mariés? . . . Nouvellement déménagés? . . . Autres changements? . . .
Rapportez tout changement affectant votre inscription à:

MANITOBA HOSPITAL COMMISSION
CASIER POSTAL 925, WINNIPEG, MANITOBA

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.